

Questions?

Déposez votre demande d'admission

BACCALURÉAT EN ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE (B. ENS.)

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Bachelier en enseignement (B. Ens.)

120
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
80 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Le programme de baccalauréat en enseignement de la musique vise la formation de musiciens éducateurs capables de jouer un rôle efficace dans la société par une participation active et de qualité dans tous les champs d'activité de l'enseignement de la musique. La formation d'un enseignant en musique intègre à la fois les aspects musicaux et pédagogiques qui lui permettent de développer les moyens d'assurer un enseignement adéquat de la musique au préscolaire et au primaire, de même qu'au secondaire.

OBJECTIFS

Le programme de baccalauréat en enseignement de la musique vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant:

agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;

communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant;

concevoir et piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;

évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves quant aux contenus à faire apprendre;

planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;

adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;

intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;

coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;

travailler, de concert avec les membres de l'équipe pédagogique, à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;

s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;

agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

CONCENTRATIONS

Classique

Le choix d'une concentration est obligatoire.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil développement durable

Le profil en développement durable constitue le parcours idéal pour l'étudiant qui veut approfondir ses connaissances dans l'application des concepts du développement durable et dans la compréhension de ses enjeux. Il vise à valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes tout en permettant à l'étudiant de développer ses compétences en lien avec le développement durable et son domaine d'études. Le profil est constitué de 12 crédits, soit 3 crédits pour le cours obligatoire DDU-1000 Fondements du développement durable, 3 crédits pour un cours spécialisé lié à la discipline du programme de l'étudiant, 6 crédits pouvant prendre la forme d'un stage, d'un projet d'intervention ou d'un ou deux cours spécialisés sélectionnés à partir d'une liste préétablie.

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits, soit trois crédits sur les fondements en entrepreneuriat, six crédits de portfolios et trois crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat. L'étudiant est invité à consulter le site décrivant le profil et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme par intérim

Jonathan Bolduc

418 656-2131 poste 3827

jonathan.bolduc@mus.ulaval.ca

Pour information

Catherine Martinette-Morneau

catherine.martinette-morneau@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté de musique

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement afin d'évaluer son niveau de connaissance dans certaines disciplines : connaissance du clavier et formation auditive. Selon les résultats obtenus, le candidat peut se voir imposer la réussite de l'un ou des deux cours suivants : MUS-1200, MUS-1703.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Le candidat admis à la session d'hiver complète son cheminement plus tardivement, en raison de l'offre des cours et des préalables qui sont exigés.

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la Faculté de musique

ET

DEC en musique, ou l'équivalent

OU

DEC en techniques professionnelles de musique et chanson, ou l'équivalent

Note : Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le secteur Admission des adultes, cours compensateurs et études libres procède à l'analyse de la scolarité et de l'expérience acquises par le candidat. Il établit la scolarité préparatoire (cours compensateurs) nécessaire pour l'admissibilité à des programmes de premier cycle. Cette scolarité permet au candidat adulte d'atteindre l'équivalent du DEC. Elle inclut les préalables exigés par le programme visé.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MEES.

Études au Canada hors Québec

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la Faculté de musique

ET

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires incluant des cours en musique et chanson ou l'équivalent

Note : Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MEES.

Études hors Canada

Note : Programme conduisant à l'obtention d'un brevet d'enseignement émis par le ministère de l'Éducation et de

l'Enseignement supérieur du Québec aux seuls candidats canadiens ou résidents permanents.

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la Faculté de musique

ET

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années incluant des cours en musique et chanson ou l'équivalent

OU

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures incluant des cours en musique et chanson ou l'équivalent

Note : Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MEES.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

l'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;

l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % devra réussir un cours correctif de français;

l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE		92
<u>MUS-1503</u>	Formation auditive I	2
<u>MUS-1520</u>	Formation documentaire en musique	1
<u>MUS-1539</u>	Chant choral - enseignement de la musique	1
<u>MUS-1601</u>	Fondements psychopédagogiques de l'éducation musicale	3
<u>MUS-1610</u>	Chant et mouvement au primaire	3

<u>MUS-1504</u>	Formation auditive II	2
<u>MUS-1611</u>	Initiation à l'orchestre à vent	3
<u>MUS-2611</u>	Enseignement et gestion du département de musique	3
<u>MUS-2612</u>	Laboratoire de direction d'orchestre à vent	1
<u>MUS-1491</u>	Rythmique	2
<u>MUS-2610</u>	Instrumentarium Orff et flûte à bec	3
<u>MUS-2120</u>	Direction chorale I	2
<u>MUS-3610</u>	Planification et gestion de classe au primaire	3
<u>MUS-3611</u>	Planification et gestion de classe au secondaire	3
<u>MUS-1040</u>	Enseignement de la guitare en milieu scolaire	1
<u>PPG-1907</u>	Élèves en difficulté au primaire et au secondaire	3
<u>ADS-1910</u>	Aspects sociaux de l'éducation	2
<u>MUS-3091</u>	Intégration	2
<u>MUS-3660</u>	Philosophie de l'éducation musicale	3
<u>MUS-1020</u>	Cultures musicales du monde	3
<u>MUS-1511</u>	Pédagogie et informatique musicale	3
<u>MUS-3612</u>	Évaluation des apprentissages en musique	2

RÈGLE 1 - 4 CRÉDITS PARMIS:

Séquence A

<u>MUS-1620</u>	Stage I en musique au préscolaire et au primaire : exploration du rôle professionnel	2
<u>MUS-2630</u>	Stage II en musique au secondaire: initiation à l'enseignement	2

OU

Séquence B

<u>MUS-1630</u>	Stage I en musique au secondaire : exploration du rôle professionnel	2
<u>MUS-2621</u>	Stage II en musique au préscolaire et au primaire : initiation à l'enseignement	2

RÈGLE 2 - 18 CRÉDITS PARMIS:

Séquence A

<u>MUS-3613</u>	Stage III en musique au préscolaire et au primaire : initiation à l'enseignement en responsabilité	6
<u>MUS-3630</u>	Stage IV en musique au secondaire : enseignement en responsabilité	12

OU

Séquence B

<u>MUS-3614</u>	Stage III en musique au secondaire : initiation à l'enseignement en responsabilité	6
<u>MUS-3621</u>	Stage IV en musique au préscolaire et au primaire : enseignement en responsabilité	12

RÈGLE 3 - 2 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<u>MUS-1540</u>	Chant choral	1
<u>MUS-1541</u>	Jazz vocal	1
<u>MUS-1542</u>	Orchestre	1
<u>MUS-1543</u>	Orchestre à vent	1
<u>MUS-1544</u>	Stage band	1

RÈGLE 4 - 2 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<u>MUS-1540</u>	Chant choral	1
<u>MUS-1541</u>	Jazz vocal	1
<u>MUS-1542</u>	Orchestre	1
<u>MUS-1543</u>	Orchestre à vent	1
<u>MUS-1544</u>	Stage band	1
<u>MUS-1545</u>	Accompagnement	1
<u>MUS-1546</u>	Atelier d'opéra A	1
<u>MUS-1547</u>	Atelier d'opéra B	2
<u>MUS-1548</u>	Ensemble de guitares	1

RÈGLE 5 - 15 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<u>MUS-2150</u>	Piano (principal)	3
<u>MUS-2151</u>	Orgue (principal)	3
<u>MUS-2152</u>	Clavecin (principal)	3
<u>MUS-2153</u>	Guitare (principal)	3
<u>MUS-2154</u>	Chant (principal)	3
<u>MUS-2155</u>	Violon (principal)	3
<u>MUS-2156</u>	Alto (principal)	3
<u>MUS-2157</u>	Violoncelle (principal)	3
<u>MUS-2158</u>	Contrebasse (principal)	3
<u>MUS-2159</u>	Flûte (principal)	3
<u>MUS-2160</u>	Hautbois (principal)	3
<u>MUS-2161</u>	Clarinette (principal)	3
<u>MUS-2162</u>	Saxophone (principal)	3

<u>MUS-2163</u>	Basson (principal)	3
<u>MUS-2164</u>	Trompette (principal)	3
<u>MUS-2165</u>	Cor (principal)	3
<u>MUS-2166</u>	Trombone (principal)	3
<u>MUS-2167</u>	Euphonium (principal)	3
<u>MUS-2168</u>	Tuba (principal)	3
<u>MUS-2169</u>	Percussion (principal)	3
<u>MUS-2170</u>	Harpe (principal)	3
<u>MUS-2171</u>	Piano jazz (principal)	3
<u>MUS-2172</u>	Chant jazz (principal)	3
<u>MUS-2173</u>	Guitare jazz (principal)	3
<u>MUS-2174</u>	Contrebasse jazz (principal)	3
<u>MUS-2175</u>	Saxophone jazz (principal)	3
<u>MUS-2176</u>	Basse électrique (principal)	3
<u>MUS-2177</u>	Batterie (principal)	3
<u>MUS-2178</u>	Flûte à bec (principal)	3
<u>MUS-2179</u>	Violon jazz (principal)	3
<u>MUS-2180</u>	Trompette jazz (principal)	3
<u>MUS-2182</u>	Flûte jazz (principal)	3
<u>MUS-2183</u>	Clarinete basse (principal)	3
<u>MUS-2199</u>	Instrument (principal)	3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

L'étudiant doit choisir une concentration.

RÈGLE 1 - 8 OU 10 CRÉDITS

prévus à sa concentration.

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARI:

<u>ANL-1010</u>	Basic English I	3
<u>ANL-1020</u>	Basic English II	3
<u>ANL-2010</u>	Intermediate English I	3
<u>ANL-2020</u>	Intermediate English II	3
<u>ANL-3010</u>	Advanced English I	3
<u>ANL-3020</u>	Advanced English II	3
<u>ANL-3030</u>	Advanced English III	3
<u>ANL-3040</u>	Advanced English IV	3
<u>ANL-3900</u>	Workplace English	3
<u>ANL-3905</u>	English for academic purposes	3

RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARI:

<u>MUS-1021</u>	Histoire de la musique populaire occidentale I	3
<u>MUS-1022</u>	Histoire de la musique populaire occidentale II	3
<u>MUS-2052</u>	Histoire du jazz I	3
<u>MUS-2053</u>	Histoire du jazz II	3

RÈGLE 4 - 3 CRÉDITS PARI:

Pédagogie et problématiques sociales

<u>ADS-1902</u>	Éducation et milieux défavorisés	3
<u>ADS-1905</u>	Éducation en milieu interculturel	3
<u>ART-1900</u>	Rôle de l'enseignement des arts	3
<u>ARV-2900</u>	Éducation et arts plastiques	3
<u>COM-1500</u>	Communication orale en public	3
<u>COM-1903</u>	Communication orale en enseignement	2
<u>EDC-1901</u>	Formation éthique et enseignement	3
<u>MEV-1904</u>	Évaluation des apprentissages au secondaire	3
<u>MEV-2901</u>	Évaluation des apprentissages au préscolaire/primaire	3
<u>MUS-3320</u>	Pédagogie instrumentale	3
<u>PHI-1064</u>	L'observation en philosophie pour les enfants	3
<u>PPG-1902</u>	Apprentissage et cognition	3
<u>PPG-1906</u>	Enfance et adolescence	3

L'étudiant admis au profil entrepreneurial s'inscrit au cours ENT-1000.

L'étudiant admis au profil en développement durable s'inscrit au cours DDU-1000.

RÈGLE 5 - 2 CRÉDITS PARI:

<u>MUS-2000</u>	Histoire de la musique I	2
<u>MUS-2001</u>	Histoire de la musique II	2
<u>MUS-2002</u>	Histoire de la musique III	2
<u>MUS-2003</u>	Histoire de la musique IV	2

RÈGLE 6 - 2 CRÉDITS PARI:

<u>MUS-1050</u>	Musique de chambre	2
<u>MUS-1051</u>	Atelier de musique baroque	2

<u>MUS-1052</u>	Atelier de musique contemporaine	2
<u>MUS-1053</u>	Combo	2
<u>MUS-1054</u>	Atelier	2
<u>MUS-1055</u>	Ensemble de percussion	2
<u>MUS-1150</u>	Piano (secondaire)	2
<u>MUS-1151</u>	Orgue (secondaire)	2
<u>MUS-1152</u>	Clavecin (secondaire)	2
<u>MUS-1153</u>	Guitare (secondaire)	2
<u>MUS-1154</u>	Chant (secondaire)	2
<u>MUS-1155</u>	Violon (secondaire)	2
<u>MUS-1156</u>	Alto (secondaire)	2
<u>MUS-1157</u>	Violoncelle (secondaire)	2
<u>MUS-1158</u>	Contrebasse (secondaire)	2
<u>MUS-1159</u>	Flûte (secondaire)	2
<u>MUS-1160</u>	Hautbois (secondaire)	2
<u>MUS-1161</u>	Clarinette (secondaire)	2
<u>MUS-1162</u>	Saxophone (secondaire)	2
<u>MUS-1163</u>	Basson (secondaire)	2
<u>MUS-1164</u>	Trompette (secondaire)	2
<u>MUS-1165</u>	Cor (secondaire)	2
<u>MUS-1166</u>	Trombone (secondaire)	2
<u>MUS-1167</u>	Euphonium (secondaire)	2
<u>MUS-1168</u>	Tuba (secondaire)	2
<u>MUS-1169</u>	Percussion (secondaire)	2
<u>MUS-1170</u>	Harpe (secondaire)	2

<u>MUS-1171</u>	Piano jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1172</u>	Chant jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1173</u>	Guitare jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1174</u>	Contrebasse jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1175</u>	Saxophone jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1176</u>	Basse électrique (secondaire)	2
<u>MUS-1177</u>	Batterie (secondaire)	2
<u>MUS-1178</u>	Flûte à bec (secondaire)	2
<u>MUS-1179</u>	Violon jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1180</u>	Trompette jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1182</u>	Flûte jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1199</u>	Instrument (secondaire)	2
<u>MUS-2130</u>	Direction d'orchestre I	2
<u>MUS-3130</u>	Direction d'orchestre II	2

Les cours MUS-1150 à MUS-1180 et MUS-1199 sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis. L'étudiant qui souhaite choisir un cours d'instrument secondaire doit s'adresser à la direction de programme.

RÈGLE 7 - 0 À 7 CRÉDITS PARI:

les cours portant le sigle MUS à l'exception des cours des séries 700, 800 et 900.

L'étudiant admis au profil entrepreneurial s'inscrit aux 6 crédits des cours ENT-3000, ENT-3010

L'étudiant admis au profil en développement durable choisit 6 crédits parmi les cours qui sont prévus à la règle 1 de ce profil.

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

CLASSIQUE

8

<u>MUS-1202</u>	Analyse et écriture I	2
<u>MUS-1203</u>	Analyse et écriture II	2
<u>MUS-2500</u>	Formation auditive III	1
<u>MUS-3600</u>	Formation auditive IV	1

RÈGLE 1 - 2 OU 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>MUS-1250</u>	Analyse et écriture jazz et pop I	3
<u>MUS-2202</u>	Analyse et écriture III	2

JAZZ

10

<u>MUS-1250</u>	Analyse et écriture jazz et pop I	3
<u>MUS-1251</u>	Analyse et écriture jazz et pop II	3
<u>MUS-2550</u>	Formation auditive jazz et pop I	1
<u>MUS-2551</u>	Formation auditive jazz et pop II	1

RÈGLE 1 - 2 OU 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>MUS-2202</u>	Analyse et écriture III	2
<u>MUS-2250</u>	Analyse et écriture jazz et pop III	3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

9

Le cours MUS-1020, obligatoire au programme, complète les exigences du profil. Les autres crédits seront cumulés dans les règles 4 et 8 du bloc Autres exigences.

<u>DDU-1000</u>	Fondements du développement durable	3
-----------------	-------------------------------------	---

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>DDU-1200</u>	Patrimoine et développement durable	3
-----------------	-------------------------------------	---

<u>DDU-3000</u>	Stage en développement durable I	3
-----------------	----------------------------------	---

<u>DDU-3001</u>	Stage en développement durable II	3
-----------------	-----------------------------------	---

<u>DDU-3010</u>	Projet d'intervention dirigé en développement durable I	3
-----------------	---	---

<u>DDU-3011</u>	Projet d'intervention dirigé en développement durable II	3
-----------------	--	---

<u>DRT-1721</u>	Introduction au droit de l'environnement et au développement durable	3
-----------------	--	---

<u>EDC-3000</u>	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable	3
-----------------	---	---

<u>GGR-1005</u>	Géographie humaine : populations, environnement et développement	3
-----------------	--	---

<u>GGR-1006</u>	Changements climatiques	3
-----------------	-------------------------	---

<u>MNG-2110</u>	Développement durable et gestion des organisations	3
-----------------	--	---

<u>POL-2207</u>	Politiques environnementales	3
-----------------	------------------------------	---

<u>SOC-2114</u>	Environnement et société	3
-----------------	--------------------------	---

PROFIL ENTREPRENEURIAL

9

Les cours MUS-1040 et l'un des stages MUS-1620 ou MUS-1630, obligatoires au programme, complètent les

exigences du profil. Les autres crédits seront cumulés dans les règles 4 et 8 du bloc Autres activités.

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I	3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II	3

PROFIL INTERNATIONAL

<u>EHE-1EMU</u>	Études - Profil international - Baccalauréat en enseignement de la musique	12 à 21
-----------------	--	---------

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Cheminement type

Ce programme propose un cheminement type à temps complet s'échelonnant sur 4 ans (8 sessions), selon la concentration choisie: classique ou jazz et musique populaire. L'étudiant désirant poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement**

étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7061

1 877 606-5566, poste 7061

etudes.1@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2018-11-05 12:57:44 / 2019-01-10 09:14:48

Version actuelle

BACCALAURÉAT EN MUSIQUE (B. MUS.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Répartis sur 3 ans, les 96 crédits de ce programme allient formation générale et formation pratique. Les cours obligatoires comprennent des cours d'histoire de la musique, de formation auditive ainsi que d'analyse et d'écriture. Grâce à des leçons individuelles ou de groupe, vous développerez vos habiletés d'interprète et acquerrez une excellente connaissance de la technique et du répertoire propres à votre instrument. S'ajoutent aux cours à option, déterminés en fonction du parcours de votre choix, jusqu'à 15 crédits de cours hors faculté dans une ou plusieurs disciplines complémentaires.

Plusieurs choix vous sont offerts pour acquérir une formation en musique classique, en jazz et musique populaire ou en réalisation audionumérique.



CONCENTRATIONS

Classique

Jazz et musique populaire

Réalisation audionumérique

Le choix d'une concentration est obligatoire.

PERSONNALITÉ TYPE

Se passionner pour l'univers de la musique. Aimer jouer d'un instrument, composer de la musique et en lire. Aimer réaliser des arrangements musicaux. Aimer la scène et le contact avec le public. Aimer travailler à forfait et selon un horaire variable. Faire preuve de polyvalence et d'autonomie. Être créatif et avoir le sens du rythme. Être persévérant, très motivé et avoir une grande capacité de travail.

AVENIR

Votre baccalauréat en musique vous donnera le bagage nécessaire pour entreprendre une carrière en création, en interprétation musicale ou en musique d'accompagnement. Vous pourrez par la suite vous orienter vers le genre de pratique qui vous intéresse le plus: devenir soliste ou vous joindre à un ensemble ou à un orchestre. Vous pourrez également transmettre vos connaissances

en enseignant la musique dans différents milieux.

Professions

Accompagnateur ou musicien dans de petits ensembles
Animateur
Arrangeur
Bibliothécaire
Chroniqueur culturel
Compositeur
Discothécaire
Interprète (musique classique ou jazz et musique populaire)
Organisateur d'activités culturelles
Recherchiste
Réviseur de revues spécialisées
Secrétaire en rédaction en musique

Employeurs

Bibliothèques
Écoles privées
Ensembles de musique de chambre
Ensembles de musique de jazz ou de musique populaire
Institutions privées et publiques
Médias
Orchestres symphoniques
Revue spécialisée et journaux
Universités

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en éducation musicale, en musicologie, en interprétation et en didactique instrumentale. Une scolarité préparatoire pourrait être exigée.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Le profil international vous offrira la possibilité d'un séjour d'études à Aix-en-Provence ou à Tours en France, ou encore à Cardiff, au pays de Galles. Le profil entrepreneurial vous permettra de développer votre créativité et votre leadership en plus d'apprendre à gérer votre carrière.

Les étudiants ayant terminé un DEC en techniques professionnelles de musique et de chanson peuvent se voir reconnaître des cours.

Stages et formation pratique

Vous aurez de nombreuses occasions de vous produire en public comme soliste ou comme membre d'un ensemble.

Vous apprécierez tout ce que la Faculté de musique peut vous offrir en fait d'instruments modernes et anciens, de salles de concert, de salles de répétition pour les ensembles, de studios d'enseignement et d'enregistrement ainsi que de salles de mouvement.

cd Certains cours à distance

db DEC-BAC

dd Profil développement durable

e Profil entrepreneurial

i Profil international

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget pour une année d'études](#)

[Détail des droits de scolarité](#)

[Calculateur de budget](#)

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM):

Le Groupe de recherche-crédation en musique (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-crédation.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le Laboratoire audionumérique de recherche et de création (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le Laboratoire Mus-Alpha permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Bachelier en musique (B. Mus.)

96
CREDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
48 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce programme permet à l'étudiant de consolider la formation musicale fondamentale essentielle à tout musicien et lui permet également de se bâtir un programme personnel selon ses aptitudes et ses intérêts dans divers champs d'études liés à la musique. Ce programme conduit normalement aux études de deuxième cycle.

Le programme favorise l'ouverture au monde non seulement par le biais de la pratique musicale, des cours d'histoire, de langues et de technologie, mais également grâce à une formation acquise dans un ou plusieurs domaines du savoir distincts de la musique.

OBJECTIFS

Approfondir les éléments de la formation musicale fondamentale.

Acquérir de bonnes connaissances dans des domaines propres à favoriser l'interprétation et l'écriture d'oeuvres dans différents styles ainsi que la compréhension du phénomène musical du point de vue historique, artistique et esthétique.

Maîtriser les moyens pour transmettre correctement son savoir dans une démarche artistique ou pédagogique.

Acquérir les éléments d'une solide culture générale, grâce notamment à une ouverture sur d'autres domaines connexes du savoir.

Faire preuve de sensibilité artistique dans l'interprétation ou la création d'oeuvres de différents styles et de différentes époques.

Susciter une curiosité intellectuelle et artistique face à la profession de musicien ainsi que des attitudes propres à favoriser l'autonomie et l'interaction avec le milieu professionnel.

Faire preuve d'habiletés psychomotrices mises au service de l'expression musicale.

Prendre conscience du mouvement corporel comme moyen d'expression artistique.

CONCENTRATIONS

Classique

Jazz et musique populaire

Réalisation audionumérique

Le choix d'une concentration est obligatoire.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil développement durable

Le profil en développement durable constitue le parcours idéal pour l'étudiant qui veut approfondir ses connaissances dans

l'application des concepts du développement durable et dans la compréhension de ses enjeux. Il vise à valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes tout en permettant à l'étudiant de développer ses compétences en lien avec le développement durable et son domaine d'études. Le profil est constitué de 12 crédits, soit 3 crédits pour le cours obligatoire DDU-1000 Fondements du développement durable, 3 crédits pour un cours spécialisé lié à la discipline du programme de l'étudiant, 6 crédits pouvant prendre la forme d'un stage, d'un projet d'intervention ou d'un ou deux cours spécialisés sélectionnés à partir d'une liste préétablie.

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits, soit trois crédits sur les fondements en entrepreneuriat, six crédits de portfolios et trois crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat. L'étudiant est invité à consulter le site décrivant le profil et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Richard Paré

richard.pare@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté de musique

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Au terme de sa formation, l'étudiant devra posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la Faculté de musique

ET

DEC en musique ou l'équivalent

OU

DEC en techniques professionnelles de musique et chanson, ou l'équivalent

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le secteur Admission des adultes, cours compensateurs et études libres procède à l'analyse de la scolarité et de l'expérience acquises par le candidat. Il établit la scolarité préparatoire (cours compensateurs) nécessaire pour l'admissibilité à des programmes de premier cycle. Cette scolarité permet au candidat adulte d'atteindre l'équivalent du DEC. Elle inclut les préalables exigés par le programme visé.

Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement afin d'évaluer son niveau de connaissance dans certaines disciplines : connaissance du clavier et formation auditive. Selon les résultats obtenus, le candidat peut se voir imposer la réussite de l'un ou des deux cours suivants : MUS-1200, MUS-1703.

Études au Canada hors Québec

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la Faculté de musique

ET

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent

OU

Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en musique

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement afin d'évaluer son niveau de connaissance dans certaines disciplines : connaissance du clavier et formation auditive. Selon les résultats obtenus, le candidat peut se voir imposer la réussite de l'un ou des deux cours suivants : MUS-1200, MUS-1703.

Études hors Canada

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la Faculté de musique

ET

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent

OU

Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en musique

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement afin d'évaluer son niveau de connaissance dans certaines disciplines : connaissance du clavier et formation auditive. Selon les résultats obtenus, le candidat peut se voir imposer la réussite de

l'un ou des deux cours suivants : MUS-1200, MUS-1703.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
MUSIQUE		31
<u>MUS-1503</u>	Formation auditive I	2

<u>MUS-1520</u>	Formation documentaire en musique	1
<u>MUS-1504</u>	Formation auditive II	2
<u>MUS-2003</u>	Histoire de la musique IV	2

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<u>MUS-1540</u>	Chant choral	1
<u>MUS-1541</u>	Jazz vocal	1
<u>MUS-1542</u>	Orchestre	1
<u>MUS-1543</u>	Orchestre à vent	1
<u>MUS-1544</u>	Stage band	1

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<u>MUS-1540</u>	Chant choral	1
<u>MUS-1541</u>	Jazz vocal	1
<u>MUS-1542</u>	Orchestre	1
<u>MUS-1543</u>	Orchestre à vent	1
<u>MUS-1544</u>	Stage band	1
<u>MUS-1545</u>	Accompagnement	1
<u>MUS-1546</u>	Atelier d'opéra A	1
<u>MUS-1547</u>	Atelier d'opéra B	2
<u>MUS-1548</u>	Ensemble de guitares	1

RÈGLE 3 - 18 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul

des crédits acquis.

<u>MUS-2150</u>	Piano (principal)	3
<u>MUS-2151</u>	Orgue (principal)	3
<u>MUS-2152</u>	Clavecin (principal)	3
<u>MUS-2153</u>	Guitare (principal)	3
<u>MUS-2154</u>	Chant (principal)	3
<u>MUS-2155</u>	Violon (principal)	3
<u>MUS-2156</u>	Alto (principal)	3
<u>MUS-2157</u>	Violoncelle (principal)	3
<u>MUS-2158</u>	Contrebasse (principal)	3
<u>MUS-2159</u>	Flûte (principal)	3
<u>MUS-2160</u>	Hautbois (principal)	3
<u>MUS-2161</u>	Clarinette (principal)	3
<u>MUS-2162</u>	Saxophone (principal)	3
<u>MUS-2163</u>	Basson (principal)	3
<u>MUS-2164</u>	Trompette (principal)	3
<u>MUS-2165</u>	Cor (principal)	3
<u>MUS-2166</u>	Trombone (principal)	3
<u>MUS-2167</u>	Euphonium (principal)	3
<u>MUS-2168</u>	Tuba (principal)	3
<u>MUS-2169</u>	Percussion (principal)	3
<u>MUS-2170</u>	Harpe (principal)	3
<u>MUS-2171</u>	Piano jazz (principal)	3
<u>MUS-2172</u>	Chant jazz (principal)	3
<u>MUS-2173</u>	Guitare jazz (principal)	3

<u>MUS-2174</u>	Contrebasse jazz (principal)	3
<u>MUS-2175</u>	Saxophone jazz (principal)	3
<u>MUS-2176</u>	Basse électrique (principal)	3
<u>MUS-2177</u>	Batterie (principal)	3
<u>MUS-2178</u>	Flûte à bec (principal)	3
<u>MUS-2179</u>	Violon jazz (principal)	3
<u>MUS-2180</u>	Trompette jazz (principal)	3
<u>MUS-2183</u>	Clarinette basse (principal)	3
<u>MUS-2199</u>	Instrument (principal)	3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

AUTRES EXIGENCES

65

L'étudiant doit choisir une concentration. S'adresser à la direction de programme pour procéder au choix.

RÈGLE 1 - 9 À 15 CRÉDITS

parmi tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours portant le sigle MUS. L'étudiant doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II ou démontrer qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 675 ou VEPT : 53) lors du test administré par l'École de langues. Les cours d'anglais de niveau inférieur à Intermediate English I et les cours de français correctif ne sont pas contributives.

RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS :

<u>MUS-1411</u>	Jeu scénique I	2
<u>MUS-1412</u>	Jeu scénique II	2
<u>MUS-1480</u>	Eutonie I	3
<u>MUS-1560</u>	Industrie de la musique	3

<u>MUS-2480</u>	Eutonie II	3
<u>MUS-3700</u>	Gestion de carrière en musique	3

RÈGLE 3 - 50 CRÉDITS

parmi les cours portant le sigle MUS, y compris les cours de la concentration choisie.

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
CLASSIQUE		20
<u>MUS-1202</u>	Analyse et écriture I	2
<u>MUS-1203</u>	Analyse et écriture II	2
<u>MUS-2000</u>	Histoire de la musique I	2
<u>MUS-2001</u>	Histoire de la musique II	2
<u>MUS-2002</u>	Histoire de la musique III	2
<u>MUS-2202</u>	Analyse et écriture III	2
<u>MUS-2500</u>	Formation auditive III	1
<u>MUS-3200</u>	Analyse et écriture IV	3
<u>MUS-3600</u>	Formation auditive IV	1

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>MUS-1010</u>	Introduction à la création audio et visuelle numérique	3
<u>MUS-1102</u>	Notation musicale informatisée	3
<u>MUS-1514</u>	Acoustique et théorie audio numérique	3

JAZZ ET MUSIQUE POPULAIRE

23

<u>MUS-1250</u>	Analyse et écriture jazz et pop I	3
<u>MUS-1251</u>	Analyse et écriture jazz et pop II	3
<u>MUS-2250</u>	Analyse et écriture jazz et pop III	3
<u>MUS-2550</u>	Formation auditive jazz et pop I	1
<u>MUS-2551</u>	Formation auditive jazz et pop II	1
<u>MUS-3250</u>	Analyse et écriture jazz et pop IV	3

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>MUS-1021</u>	Histoire de la musique populaire occidentale I	3
<u>MUS-1022</u>	Histoire de la musique populaire occidentale II	3
<u>MUS-2052</u>	Histoire du jazz I	3
<u>MUS-2053</u>	Histoire du jazz II	3

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>MUS-1010</u>	Introduction à la création audio et visuelle numérique	3
<u>MUS-1102</u>	Notation musicale informatisée	3
<u>MUS-1514</u>	Acoustique et théorie audionumérique	3

RÉALISATION AUDIONUMÉRIQUE

15

<u>MUS-1514</u>	Acoustique et théorie audionumérique	3
<u>MUS-1515</u>	Prise de son	3

<u>MUS-2504</u>	Mixage audionumérique	3
<u>MUS-2505</u>	Design et postproduction audionumériques	3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARI:

<u>MUS-1010</u>	Introduction à la création audio et visuelle numérique	3
<u>MUS-1102</u>	Notation musicale informatisée	3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL ENTREPRENEURIAL

12

Les crédits seront cumulés dans le bloc « Autres exigences ».

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I	3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II	3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARI:

<u>MUS-1560</u>	Industrie de la musique	3
<u>MUS-3700</u>	Gestion de carrière en musique	3

PROFIL INTERNATIONAL

<u>EHE-1MUS</u>	Études - Profil international - Baccalauréat en musique	12 à 21
-----------------	---	---------

DDU-1000 Fondements du développement durable 3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

DDU-1200 Patrimoine et développement durable 3

DDU-3000 Stage en développement durable I 3

DDU-3001 Stage en développement durable II 3

DDU-3010 Projet d'intervention dirigé en développement durable I 3

DDU-3011 Projet d'intervention dirigé en développement durable II 3

DRT-1721 Introduction au droit de l'environnement et au développement durable 3

EDC-3000 École d'été en éducation à l'environnement et développement durable 3

GGR-1005 Géographie humaine : populations, environnement et développement durable 3

GGR-1006 Changements climatiques 3

MNG-2110 Développement durable et gestion des organisations 3

POL-2207 Politiques environnementales 3

SOC-2114 Environnement et société 3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Cheminement type

Ce programme propose un cheminement type à temps complet s'échelonnant sur 3 ans (6 sessions), selon la concentration choisie: classique, jazz et musique populaire ou réalisation audionumérique. L'étudiant désirant poursuivre ses études à temps

partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7061

1 877 606-5566, poste 7061

etudes.1@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

Résidences

PEPS

Version: 2018-10-29 09:33:54 / 2018-12-14 07:57:34

Versions antérieures

BACCALAURÉAT EN MUSIQUE - COMPOSITION (B. MUS.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Répartis sur 3 ans, les 96 crédits de ce programme allient formation générale en musique et formation pratique en composition musicale. Les cours obligatoires comprennent principalement des cours d'écriture et de composition, allant de la musique classique et actuelle à la musique populaire, en passant par la musique de film. Les cours obligatoires vous permettront également d'acquérir des connaissances en orchestration, en musique jazz et musique du monde, en direction d'ensemble, en histoire, de même que d'approfondir vos connaissances en technologie musicale liée à la création (prise de son, enregistrement, production, etc.). S'ajoute à cela une série de cours à options, déterminée en fonction de vos intérêts.



PERSONNALITÉ TYPE

Se passionner pour l'univers de la musique et de la création artistique sous toutes ses formes. Être curieux et créatif. Aimer composer de la musique et réaliser des arrangements musicaux. Faire preuve de polyvalence et d'autonomie. Chercher à se démarquer. Être très motivé, persévérant, et avoir une grande capacité de travail. Aimer travailler à forfait et selon un horaire

variable.

AVENIR

Votre baccalauréat en musique - composition vous donnera le bagage nécessaire pour entreprendre une carrière en création musicale, dans le domaine général de l'industrie de la musique ou de l'animation culturelle. Vous pourrez également transmettre vos connaissances en enseignant la musique dans différents milieux.

Professions

- Compositeur de musique de concert
- Compositeur de musique à l'image
- Compositeur de musique populaire
- Arrangeur
- Conseiller musical
- Organisateur d'activités culturelles
- Chroniqueur culturel

Employeurs

- Ensembles instrumentaux et solistes
- Réalisateurs, producteurs et agences cinématographiques ou télévisuels
- Studios d'enregistrement
- Compagnies de placement de musiques
- Écoles privées
- Institutions privées et publiques
- Médias
- Revue spécialisées et journaux
- Universités

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en composition.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

Le profil international vous offrira la possibilité d'un séjour d'études à Aix-en-Provence, à Toulouse ou à Tours en France, ou encore en Louisiane, aux États-Unis. Le profil entrepreneurial vous permettra de développer votre créativité et votre leadership en plus d'apprendre à gérer votre carrière.

Stages et formation pratique

Vous apprécierez tout ce que la Faculté de musique peut vous offrir en fait d'instruments modernes et anciens, de salles de concert, de salles de répétition pour les ensembles, de studios d'enseignement et d'enregistrement ainsi que de salles de mouvement.

cd Certains cours à distance

dd Profil développement durable

e Profil entrepreneurial

i Profil international

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget pour une année d'études](#)

[Détail des droits de scolarité](#)

[Calculateur de budget](#)

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM):

Le Groupe de recherche-cr ation en musique (GRECEM), qui joue un r le majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engag s en recherche-cr ation.

Le Groupe de recherche en p dagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est compos  de chercheurs canadiens et  trangers travaillant en p dagogie musicale dans des  coles ou hors  cole.

Les travaux qui y sont r alis s sont   la fine pointe des connaissances gr ce aux trois laboratoires de recherche am nag s au c ut total de 2,5M\$:

Le Laboratoire audionum rique de recherche et de cr ation (LARC) est constitu  d'un studio de captation, d'une r gie principale, de trois r gies secondaires et d' quipement analogique et num rique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqu s, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualit  acoustique exceptionnelle.

Le Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en r seau  quip s d'ordinateurs    cran tactile et de claviers musicaux utilis s, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un syst me de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le Laboratoire Mus-Alpha permet d'examiner comment l' ducation musicale contribue   l'apprentissage de mati res non musicales. Il poss de une vaste collection d'instruments de musique et de l' quipement informatique adapt  pour l' tude de la pratique musicale chez les enfants.

Description officielle

Cette page pr sente la version officielle de ce programme pour de futurs  tudiants. L'Universit  Laval se r serve le droit d'en modifier le contenu sans pr avis.

Les  tudiants qui fr quentent d j  le programme doivent plut t se r f rer   leur rapport de cheminement.

GRADE

Bachelier en musique (B. Mus.)

96
CREDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
48 cr dits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce programme permet   l' tudiant de consolider la formation musicale fondamentale essentielle   tout musicien avec une concentration en composition. Ce programme conduit normalement aux  tudes de deuxi me cycle.

Le programme favorise l'ouverture au monde non seulement par le biais de la pratique musicale, des cours d'histoire, de langues et de technologie, mais également grâce à une formation acquise dans un ou plusieurs domaines du savoir distincts de la musique.

OBJECTIFS

Approfondir les éléments de la formation musicale fondamentale.

Acquérir de bonnes connaissances dans des domaines propres à favoriser l'interprétation et l'écriture d'oeuvres dans différents styles ainsi que la compréhension du phénomène musical du point de vue historique, artistique et esthétique.

Maîtriser les moyens pour transmettre correctement son savoir dans une démarche artistique ou pédagogique.

Acquérir les éléments d'une solide culture générale, grâce notamment à une ouverture sur d'autres domaines connexes du savoir.

Faire preuve de sensibilité artistique dans l'interprétation ou la création d'oeuvres de différents styles et de différentes époques.

Susciter une curiosité intellectuelle et artistique face à la profession de musicien ainsi que des attitudes propres à favoriser l'autonomie et l'interaction avec le milieu professionnel.

Faire preuve d'habiletés psychomotrices mises au service de l'expression musicale.

Prendre conscience du mouvement corporel comme moyen d'expression artistique.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil développement durable

Le profil en développement durable constitue le parcours idéal pour l'étudiant qui veut approfondir ses connaissances dans l'application des concepts du développement durable et dans la compréhension de ses enjeux. Il vise à valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes tout en permettant à l'étudiant de développer ses compétences en lien avec le développement durable et son domaine d'études. Le profil est constitué de 12 crédits, soit 3 crédits pour le cours obligatoire DDU-1000 Fondements du développement durable, 3 crédits pour un cours spécialisé lié à la discipline du programme de l'étudiant, 6 crédits pouvant prendre la forme d'un stage, d'un projet d'intervention ou d'un ou deux cours spécialisés sélectionnés à partir d'une liste préétablie.

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits, soit trois crédits sur les fondements en entrepreneuriat, six crédits de portfolios et trois crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat. L'étudiant est invité à consulter le site décrivant le profil et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Éric Morin

418 656-2131 poste 5976

eric.morin@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté de musique

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

Réussir l'audition instrumentale

ET

Présenter un portfolio de compositions musicales jugé satisfaisant

ET

DEC en musique, ou l'équivalent

OU

DEC en techniques professionnelles de musique et chanson, ou l'équivalent

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le secteur Admission des adultes, cours compensateurs et études libres procède à l'analyse de la scolarité et de l'expérience acquises par le candidat. Il établit la scolarité préparatoire (cours compensateurs) nécessaire pour l'admissibilité à des programmes de premier cycle. Cette scolarité permet au candidat adulte d'atteindre l'équivalent du DEC. Elle inclut les préalables exigés par le programme visé.

Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement afin d'évaluer son niveau de connaissance dans certaines disciplines : connaissance du clavier et formation auditive. Selon les résultats obtenus, le candidat peut se voir imposer la réussite de l'un ou des deux cours suivants : MUS-1200, MUS-1703.

Études au Canada hors Québec

Réussir l'audition instrumentale

ET

Présenter un portfolio de compositions musicales jugé satisfaisant

ET

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent

OU

Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en musique

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement afin d'évaluer son niveau de connaissance dans certaines disciplines : connaissance du clavier et formation auditive. Selon les résultats obtenus, le candidat peut se voir imposer la réussite de l'un ou des deux cours suivants : MUS-1200, MUS-1703.

Études hors Canada

Réussir l'audition instrumentale

ET

Présenter un portfolio de compositions musicales jugé satisfaisant

ET

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent

OU

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent

OU

Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en musique

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement afin d'évaluer son niveau de connaissance dans certaines disciplines : connaissance du clavier et formation auditive. Selon les résultats obtenus, le candidat peut se voir imposer la réussite de l'un ou des deux cours suivants : MUS-1200, MUS-1703.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
COMPOSITION		81
<u>MUS-1102</u>	Notation musicale informatisée	3
<u>MUS-1280</u>	Écriture et composition I : tonalité diatonique	3
<u>MUS-1282</u>	Instrumentation	3
<u>MUS-1514</u>	Acoustique et théorie audionumérique	3
<u>MUS-1520</u>	Formation documentaire en musique	1
<u>MUS-1281</u>	Écriture et composition II	3
<u>MUS-1283</u>	Orchestration	3
<u>MUS-2003</u>	Histoire de la musique IV	2
<u>MUS-2504</u>	Mixage audionumérique	3
<u>MUS-1503</u>	Formation auditive I	2
<u>MUS-1515</u>	Prise de son	3
<u>MUS-2002</u>	Histoire de la musique III	2
<u>MUS-2280</u>	Écriture et composition III	3
<u>MUS-1504</u>	Formation auditive II	2
<u>MUS-2281</u>	Écriture et composition IV	3
<u>MUS-2505</u>	Design et postproduction audionumériques	3
<u>MUS-1250</u>	Analyse et écriture jazz et pop I	3
<u>MUS-2130</u>	Direction d'orchestre I	2

<u>MUS-3280</u>	Techniques actuelles de composition I	3
<u>MUS-3282</u>	Composition audionumérique I	3
<u>MUS-1251</u>	Analyse et écriture jazz et pop II	3
<u>MUS-3130</u>	Direction d'orchestre II	2
<u>MUS-3281</u>	Techniques actuelles de composition II	3
<u>MUS-3283</u>	Composition audionumérique II	3

RÈGLE 1 - 2 CRÉDITS PARMIS:

<u>MUS-1150</u>	Piano (secondaire)	2
<u>MUS-1151</u>	Orgue (secondaire)	2
<u>MUS-1152</u>	Clavecin (secondaire)	2
<u>MUS-1153</u>	Guitare (secondaire)	2
<u>MUS-1154</u>	Chant (secondaire)	2
<u>MUS-1155</u>	Violon (secondaire)	2
<u>MUS-1156</u>	Alto (secondaire)	2
<u>MUS-1157</u>	Violoncelle (secondaire)	2
<u>MUS-1158</u>	Contrebasse (secondaire)	2
<u>MUS-1159</u>	Flûte (secondaire)	2
<u>MUS-1160</u>	Hautbois (secondaire)	2
<u>MUS-1161</u>	Clarinette (secondaire)	2
<u>MUS-1162</u>	Saxophone (secondaire)	2
<u>MUS-1163</u>	Basson (secondaire)	2
<u>MUS-1164</u>	Trompette (secondaire)	2
<u>MUS-1165</u>	Cor (secondaire)	2
<u>MUS-1166</u>	Trombone (secondaire)	2

<u>MUS-1167</u>	Euphonium (secondaire)	2
<u>MUS-1168</u>	Tuba (secondaire)	2
<u>MUS-1169</u>	Percussion (secondaire)	2
<u>MUS-1170</u>	Harpe (secondaire)	2
<u>MUS-1171</u>	Piano jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1172</u>	Chant jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1173</u>	Guitare jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1174</u>	Contrebasse jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1175</u>	Saxophone jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1176</u>	Basse électrique (secondaire)	2
<u>MUS-1177</u>	Batterie (secondaire)	2
<u>MUS-1178</u>	Flûte à bec (secondaire)	2
<u>MUS-1179</u>	Violon jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1180</u>	Trompette jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1182</u>	Flûte jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1199</u>	Instrument (secondaire)	2
<u>MUS-2120</u>	Direction chorale I	2

RÈGLE 2 - 2 CRÉDITS PARMIS:

<u>MUS-2500</u>	Formation auditive III	1
<u>MUS-2550</u>	Formation auditive jazz et pop I	1
<u>MUS-2551</u>	Formation auditive jazz et pop II	1
<u>MUS-3600</u>	Formation auditive IV	1

RÈGLE 3 - 4 CRÉDIT

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul

des crédits acquis.

<u>MUS-1540</u>	Chant choral	1
<u>MUS-1541</u>	Jazz vocal	1
<u>MUS-1542</u>	Orchestre	1
<u>MUS-1543</u>	Orchestre à vent	1
<u>MUS-1544</u>	Stage band	1

RÈGLE 4 - 9 CRÉDITS PARI:

<u>MUS-1020</u>	Cultures musicales du monde	3
<u>MUS-1021</u>	Histoire de la musique populaire occidentale I	3
<u>MUS-1022</u>	Histoire de la musique populaire occidentale II	3
<u>MUS-2000</u>	Histoire de la musique I	2
<u>MUS-2001</u>	Histoire de la musique II	2
<u>MUS-2010</u>	Musique à l'image : théorie et analyse	3
<u>MUS-2012</u>	Musique interactive	3
<u>MUS-2052</u>	Histoire du jazz I	3
<u>MUS-2053</u>	Histoire du jazz II	3
<u>MUS-2102</u>	Contrepoint	2

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

AUTRES EXIGENCES

15

RÈGLE 1 - 9 À 15 CRÉDITS

parmi tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours portant le sigle MUS. L'étudiant doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II ou démontrer qu'il a acquis ce niveau TOEIC : 675 ou VEPT : 53) lors du test administré par l'École de langues. Les cours d'anglais de niveau inférieur à Intermediate English I et les cours de français correctif ne sont pas contributoires.

RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>MUS-1411</u>	Jeu scénique I	2
<u>MUS-1412</u>	Jeu scénique II	2
<u>MUS-1480</u>	Eutonie I	3
<u>MUS-1560</u>	Industrie de la musique	3
<u>MUS-2480</u>	Eutonie II	3
<u>MUS-3700</u>	Gestion de carrière en musique	3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL ENTREPRENEURIAL

12

Les crédits seront cumulés dans le bloc « Autres exigences ».

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I	3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II	3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>MUS-1560</u>	Industrie de la musique	3
<u>MUS-3700</u>	Gestion de carrière en musique	3

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1MUS

Études - Profil international - Baccalauréat en
musique

12 à 21

<u>DDU-1000</u>	Fondements du développement durable	3
-----------------	-------------------------------------	---

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>DDU-1200</u>	Patrimoine et développement durable	3
-----------------	-------------------------------------	---

<u>DDU-3000</u>	Stage en développement durable I	3
-----------------	----------------------------------	---

<u>DDU-3001</u>	Stage en développement durable II	3
-----------------	-----------------------------------	---

<u>DDU-3010</u>	Projet d'intervention dirigé en développement durable I	3
-----------------	---	---

<u>DDU-3011</u>	Projet d'intervention dirigé en développement durable II	3
-----------------	--	---

<u>DRT-1721</u>	Introduction au droit de l'environnement et au développement durable	3
-----------------	--	---

<u>EDC-3000</u>	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable	3
-----------------	---	---

<u>GGR-1005</u>	Géographie humaine : populations, environnement et développement durable	3
-----------------	--	---

<u>GGR-1006</u>	Changements climatiques	3
-----------------	-------------------------	---

<u>MNG-2110</u>	Développement durable et gestion des organisations	3
-----------------	--	---

<u>POL-2207</u>	Politiques environnementales	3
-----------------	------------------------------	---

<u>SOC-2114</u>	Environnement et société	3
-----------------	--------------------------	---

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Cheminement type

Ce programme propose un cheminement type à temps complet s'échelonnant sur 3 ans (6 sessions). L'étudiant désirant

poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7061

1 877 606-5566, poste 7061

etudes.1@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

Version: 2018-11-05 08:44:30 / 2018-12-14 07:57:34

Version précédente

BACCALAURÉAT EN MUSIQUE - INTERPRÉTATION CLASSIQUE (B. MUS.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Répartis sur 3 ans, les 96 crédits de ce programme allient formation générale et formation pratique. Les cours obligatoires comprennent des cours d'histoire de la musique, de formation auditive ainsi que d'analyse et d'écriture. Grâce à des leçons individuelles ou de groupe, vous développerez vos habiletés d'interprète et acquerez une excellente connaissance de la technique et du répertoire propres à votre instrument. S'ajoutent aux cours à option, déterminés en fonction du parcours de votre choix, jusqu'à 15 crédits de cours hors faculté dans une ou plusieurs disciplines complémentaires.



PERSONNALITÉ TYPE

Se passionner pour l'univers de la musique. Aimer jouer d'un instrument et lire de la musique. Aimer la scène et le contact avec le public. Aimer travailler à forfait et selon un horaire variable. Faire preuve de polyvalence et d'autonomie. Être créatif et avoir le sens du rythme. Être persévérant, très motivé et avoir une grande capacité de travail.

AVENIR

Votre baccalauréat en musique - interprétation classique vous donnera le bagage nécessaire pour entreprendre une carrière en interprétation musicale ou en musique d'accompagnement. Vous pourrez par la suite vous orienter vers le genre de pratique qui vous intéresse le plus: devenir soliste ou vous joindre à un ensemble ou à un orchestre. Vous pourrez également transmettre vos connaissances en enseignant la musique dans différents milieux.

Professions

- Accompagnateur ou musicien dans de petits ensembles
- Chroniqueur culturel
- Interprète (musique classique)
- Organisateur d'activités culturelles

Employeurs

- Écoles privées
 - Ensembles de musique de chambre
 - Institutions privées et publiques
 - Médias
 - Orchestres symphoniques
 - Revue spécialisée et journaux
 - Universités
-

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en interprétation et en didactique instrumentale.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

Le profil international vous offrira la possibilité d'un séjour d'études à Aix-en-Provence ou à Tours en France, ou encore à Cardiff, au pays de Galles. Le profil entrepreneurial vous permettra de développer votre créativité et votre leadership en plus d'apprendre

à gérer votre carrière.

Stages et formation pratique

Vous aurez de nombreuses occasions de vous produire en public comme soliste ou comme membre d'un ensemble.

Vous apprécierez tout ce que la Faculté de musique peut vous offrir en fait d'instruments modernes et anciens, de salles de concert, de salles de répétition pour les ensembles, de studios d'enseignement et d'enregistrement ainsi que de salles de mouvement.

cd Certains cours à distance

dd Profil développement durable

e Profil entrepreneurial

i Profil international

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget pour une année d'études](#)

[Détail des droits de scolarité](#)

[Calculateur de budget](#)

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM):

Le Groupe de recherche-cr ation en musique (GRECEM), qui joue un r le majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engag s en recherche-cr ation.

Le Groupe de recherche en p dagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est compos  de chercheurs canadiens et  trangers travaillant en p dagogie musicale dans des  coles ou hors  cole.

Les travaux qui y sont r alis s sont   la fine pointe des connaissances gr ce aux trois laboratoires de recherche am nag s au c ut total de 2,5M\$:

Le Laboratoire audionum rique de recherche et de cr ation (LARC) est constitu  d'un studio de captation, d'une r gie principale, de trois r gies secondaires et d' quipement analogique et num rique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqu s, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualit  acoustique exceptionnelle.

Le Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en r seau  quip s d'ordinateurs    cran tactile et de claviers musicaux utilis s, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un syst me de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le Laboratoire Mus-Alpha permet d'examiner comment l' ducation musicale contribue   l'apprentissage de mati res non musicales. Il poss de une vaste collection d'instruments de musique et de l' quipement informatique adapt  pour l' tude de la pratique musicale chez les enfants.

Description officielle

Cette page pr sente la version officielle de ce programme pour de futurs  tudiants. L'Universit  Laval se r serve le droit d'en modifier le contenu sans pr avis.

Les  tudiants qui fr quentent d j  le programme doivent plut t se r f rer   leur rapport de cheminement.

GRADE

Bachelier en musique (B. Mus.)

96
CREDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
48 cr dits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce programme permet   l' tudiant de consolider la formation musicale fondamentale essentielle   tout musicien avec une concentration en interpr tation classique. Ce programme conduit normalement aux  tudes de deuxi me cycle.

Le programme favorise l'ouverture au monde non seulement par le biais de la pratique musicale, des cours d'histoire, de langues et de technologie, mais également grâce à une formation acquise dans un ou plusieurs domaines du savoir distincts de la musique.

OBJECTIFS

Approfondir les éléments de la formation musicale fondamentale.

Acquérir de bonnes connaissances dans des domaines propres à favoriser l'interprétation et l'écriture d'oeuvres dans différents styles ainsi que la compréhension du phénomène musical du point de vue historique, artistique et esthétique.

Maîtriser les moyens pour transmettre correctement son savoir dans une démarche artistique ou pédagogique.

Acquérir les éléments d'une solide culture générale, grâce notamment à une ouverture sur d'autres domaines connexes du savoir.

Faire preuve de sensibilité artistique dans l'interprétation ou la création d'oeuvres de différents styles et de différentes époques.

Susciter une curiosité intellectuelle et artistique face à la profession de musicien ainsi que des attitudes propres à favoriser l'autonomie et l'interaction avec le milieu professionnel.

Faire preuve d'habiletés psychomotrices mises au service de l'expression musicale.

Prendre conscience du mouvement corporel comme moyen d'expression artistique.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil développement durable

Le profil en développement durable constitue le parcours idéal pour l'étudiant qui veut approfondir ses connaissances dans l'application des concepts du développement durable et dans la compréhension de ses enjeux. Il vise à valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes tout en permettant à l'étudiant de développer ses compétences en lien avec le développement durable et son domaine d'études. Le profil est constitué de 12 crédits, soit 3 crédits pour le cours obligatoire DDU-1000 Fondements du développement durable, 3 crédits pour un cours spécialisé lié à la discipline du programme de l'étudiant, 6 crédits pouvant prendre la forme d'un stage, d'un projet d'intervention ou d'un ou deux cours spécialisés sélectionnés à partir d'une liste préétablie.

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits, soit trois crédits sur les fondements en entrepreneuriat, six crédits de portfolios et trois crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat. L'étudiant est invité à consulter le site décrivant le profil et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Richard Paré

richard.pare@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté de musique

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Au terme de sa formation, l'étudiant devra posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

CONDITIONS DE POURSUITE DES ÉTUDES

L'étudiant doit obtenir un résultat égal ou supérieur à B lors des examens instrumentaux devant jury pour poursuivre son

cheminement dans le programme de baccalauréat en musique - interprétation classique. Dans le cas d'un résultat inférieur, il est transféré dans le baccalauréat en musique (sans mention).

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la Faculté de musique

ET

DEC en musique, ou l'équivalent

OU

DEC en techniques professionnelles de musique et chanson, ou l'équivalent

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le secteur Admission des adultes, cours compensateurs et études libres procède à l'analyse de la scolarité et de l'expérience acquises par le candidat. Il établit la scolarité préparatoire (cours compensateurs) nécessaire pour l'admissibilité à des programmes de premier cycle. Cette scolarité permet au candidat adulte d'atteindre l'équivalent du DEC. Elle inclut les préalables exigés par le programme visé.

Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement afin d'évaluer son niveau de connaissance dans certaines disciplines : connaissance du clavier et formation auditive. Selon les résultats obtenus, le candidat peut se voir imposer la réussite de l'un ou des deux cours suivants : MUS-1200, MUS-1703.

Études au Canada hors Québec

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la Faculté de musique

ET

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent

OU

Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en musique

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement afin d'évaluer son niveau de connaissance dans certaines disciplines : connaissance du clavier et formation auditive. Selon les résultats obtenus, le candidat peut se voir imposer la réussite de l'un ou des deux cours suivants : MUS-1200, MUS-1703.

Études hors Canada

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la Faculté de musique

ET

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent

OU

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent

OU

Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en musique

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement afin d'évaluer son niveau de connaissance dans certaines disciplines : connaissance du clavier et formation auditive. Selon les résultats obtenus, le candidat peut se voir imposer la réussite de l'un ou des deux cours suivants : MUS-1200, MUS-1703.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
INTERPRÉTATION CLASSIQUE		81
<u>MUS-1202</u>	Analyse et écriture I	2
<u>MUS-1503</u>	Formation auditive I	2
<u>MUS-1520</u>	Formation documentaire en musique	1
<u>MUS-2000</u>	Histoire de la musique I	2
<u>MUS-1203</u>	Analyse et écriture II	2
<u>MUS-1504</u>	Formation auditive II	2
<u>MUS-2001</u>	Histoire de la musique II	2
<u>MUS-2002</u>	Histoire de la musique III	2
<u>MUS-2202</u>	Analyse et écriture III	2
<u>MUS-2500</u>	Formation auditive III	1
<u>MUS-2003</u>	Histoire de la musique IV	2
<u>MUS-3200</u>	Analyse et écriture IV	3
<u>MUS-3600</u>	Formation auditive IV	1
<u>MUS-3320</u>	Pédagogie instrumentale	3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<u>MUS-1540</u>	Chant choral	1
<u>MUS-1541</u>	Jazz vocal	1
<u>MUS-1542</u>	Orchestre	1

<u>MUS-1543</u>	Orchestre à vent	1
<u>MUS-1544</u>	Stage band	1

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<u>MUS-1540</u>	Chant choral	1
<u>MUS-1541</u>	Jazz vocal	1
<u>MUS-1542</u>	Orchestre	1
<u>MUS-1543</u>	Orchestre à vent	1
<u>MUS-1544</u>	Stage band	1
<u>MUS-1545</u>	Accompagnement	1
<u>MUS-1546</u>	Atelier d'opéra A	1
<u>MUS-1547</u>	Atelier d'opéra B	2
<u>MUS-1548</u>	Ensemble de guitares	1

RÈGLE 3 - 36 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<u>MUS-2650</u>	Piano (concentration)	6
<u>MUS-2651</u>	Orgue (concentration)	6
<u>MUS-2652</u>	Clavecin (concentration)	6
<u>MUS-2653</u>	Guitare (concentration)	6
<u>MUS-2654</u>	Chant (concentration)	6
<u>MUS-2655</u>	Violon (concentration)	6
<u>MUS-2656</u>	Alto (concentration)	6
<u>MUS-2657</u>	Violoncelle (concentration)	6

<u>MUS-2658</u>	Contrebasse (concentration)	6
<u>MUS-2659</u>	Flûte (concentration)	6
<u>MUS-2660</u>	Hautbois (concentration)	6
<u>MUS-2661</u>	Clarinette (concentration)	6
<u>MUS-2662</u>	Saxophone (concentration)	6
<u>MUS-2663</u>	Basson (concentration)	6
<u>MUS-2664</u>	Trompette (concentration)	6
<u>MUS-2665</u>	Cor (concentration)	6
<u>MUS-2666</u>	Trombone (concentration)	6
<u>MUS-2667</u>	Euphonium (concentration)	6
<u>MUS-2668</u>	Tuba (concentration)	6
<u>MUS-2669</u>	Percussion (concentration)	6
<u>MUS-2670</u>	Harpe (concentration)	6
<u>MUS-2678</u>	Flûte à bec (concentration)	6
<u>MUS-2699</u>	Instrument (concentration)	6

RÈGLE 4 - 3 CRÉDITS PARI:

<u>MUS-1010</u>	Introduction à la création audio et visuelle numérique	3
<u>MUS-1102</u>	Notation musicale informatisée	3
<u>MUS-1514</u>	Acoustique et théorie audionumérique	3

RÈGLE 5 - 9 CRÉDITS PARI:

les cours portant le sigle MUS.

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

RÈGLE 1 - 9 À 15 CRÉDITS PARMIS

tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours portant le sigle MUS. L'étudiant doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II ou démontrer qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 675 ou VEPT : 53) lors du test administré par l'École de langues. Les cours d'anglais de niveau inférieur à Intermediate English I et les cours de français correctif ne sont pas contributives.

RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>MUS-1411</u>	Jeu scénique I	2
<u>MUS-1412</u>	Jeu scénique II	2
<u>MUS-1480</u>	Eutonie I	3
<u>MUS-1560</u>	Industrie de la musique	3
<u>MUS-2480</u>	Eutonie II	3
<u>MUS-3700</u>	Gestion de carrière en musique	3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL ENTREPRENEURIAL**12**

Les crédits seront cumulés dans le bloc « Autres exigences ».

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I	3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II	3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>MUS-1560</u>	Industrie de la musique	3
<u>MUS-3700</u>	Gestion de carrière en musique	3

PROFIL INTERNATIONAL

<u>EHE-1MUS</u>	Études - Profil international - Baccalauréat en musique	12 à 21
-----------------	---	---------

PROFIL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

12

<u>DDU-1000</u>	Fondements du développement durable	3
-----------------	-------------------------------------	---

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>DDU-1200</u>	Patrimoine et développement durable	3
-----------------	-------------------------------------	---

<u>DDU-3000</u>	Stage en développement durable I	3
-----------------	----------------------------------	---

<u>DDU-3001</u>	Stage en développement durable II	3
-----------------	-----------------------------------	---

<u>DDU-3010</u>	Projet d'intervention dirigé en développement durable I	3
-----------------	---	---

<u>DDU-3011</u>	Projet d'intervention dirigé en développement durable II	3
-----------------	--	---

<u>DRT-1721</u>	Introduction au droit de l'environnement et au développement durable	3
-----------------	--	---

<u>EDC-3000</u>	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable	3
-----------------	---	---

<u>GGR-1005</u>	Géographie humaine : populations, environnement et développement	3
-----------------	--	---

<u>GGR-1006</u>	Changements climatiques	3
-----------------	-------------------------	---

<u>MNG-2110</u>	Développement durable et gestion des organisat	3
<u>POL-2207</u>	Politiques environnementales	3
<u>SOC-2114</u>	Environnement et société	3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Cheminement type

Ce programme propose un cheminement type à temps complet s'échelonnant sur 3 ans (6 sessions). L'étudiant désirant poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7061

1 877 606-5566, poste 7061

etudes.1@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2018-10-29 09:33:54 / 2018-12-14 07:57:34

Version actualisée
**BACCALAURÉAT EN MUSIQUE -
INTERPRÉTATION JAZZ ET
MUSIQUE POPULAIRE (B.**

MUS.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Répartis sur 3 ans, les 96 crédits de ce programme allient formation générale et formation pratique. Les cours obligatoires comprennent des cours d'histoire de la musique, de formation auditive ainsi que d'analyse et d'écriture. Grâce à des leçons individuelles ou de groupe, vous développerez vos habiletés d'interprète et acquerez une excellente connaissance de la technique et du répertoire propres à votre instrument. S'ajoutent aux cours à option, déterminés en fonction du parcours de votre choix, jusqu'à 15 crédits de cours hors faculté dans une ou plusieurs disciplines complémentaires.



PERSONNALITÉ TYPE

Se passionner pour l'univers de la musique. Aimer jouer d'un instrument et lire de la musique. Aimer la scène et le contact avec le public. Aimer travailler à forfait et selon un horaire variable. Faire preuve de polyvalence et d'autonomie. Être créatif et avoir le sens du rythme. Être persévérant, très motivé et avoir une grande capacité de travail.

AVENIR

Votre baccalauréat en musique - interprétation jazz et musique populaire vous donnera le bagage nécessaire pour entreprendre une carrière en interprétation musicale ou en musique d'accompagnement. Vous pourrez par la suite vous orienter vers le genre de pratique qui vous intéresse le plus: devenir soliste ou vous joindre à un ensemble ou à un orchestre. Vous pourrez également transmettre vos connaissances en enseignant la musique dans différents milieux.

Professions

Accompagnateur ou musicien dans de petits ensembles

Chroniqueur culturel

Interprète (jazz et musique populaire)

Organisateur d'activités culturelles

Employeurs

Écoles privées

Ensembles de musique de jazz ou de musique populaire

Institutions privées et publiques

Médias

Revue spécialisées et journaux

Universités

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en interprétation et en didactique instrumentale.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Le profil international vous offrira la possibilité d'un séjour d'études à Aix-en-Provence ou à Tours en France, ou encore à Cardiff, au pays de Galles. Le profil entrepreneurial vous permettra de développer votre créativité et votre leadership en plus d'apprendre à gérer votre carrière.

Les étudiants ayant terminé un DEC en techniques professionnelles de musique et de chanson peuvent se voir reconnaître des cours.

Stages et formation pratique

Vous aurez de nombreuses occasions de vous produire en public comme soliste ou comme membre d'un ensemble.

Vous apprécierez tout ce que la Faculté de musique peut vous offrir en fait d'instruments modernes et anciens, de salles de concert, de salles de répétition pour les ensembles, de studios d'enseignement et d'enregistrement ainsi que de salles de mouvement.

cd Certains cours à distance

db DEC-BAC

p Passerelle

dd Profil développement durable

e Profil entrepreneurial

i Profil international

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

Estimation du budget pour une année d'études

Détail des droits de scolarité

Calculateur de budget

Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM):

Le Groupe de recherche-crédation en musique (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-crédation.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le Laboratoire audionumérique de recherche et de création (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie

principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le Laboratoire Mus-Alpha permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Bachelier en musique (B. Mus.)

96
CREDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
48 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce programme permet à l'étudiant de consolider la formation musicale fondamentale essentielle à tout musicien avec une concentration en interprétation jazz et musique populaire. Ce programme conduit normalement aux études de deuxième cycle.

Le programme favorise l'ouverture au monde non seulement par le biais de la pratique musicale, des cours d'histoire, de langues et de technologie, mais également grâce à une formation acquise dans un ou plusieurs domaines du savoir distincts de la musique.

OBJECTIFS

Approfondir les éléments de la formation musicale fondamentale.

Acquérir de bonnes connaissances dans des domaines propres à favoriser l'interprétation et l'écriture d'oeuvres dans différents styles ainsi que la compréhension du phénomène musical du point de vue historique, artistique et esthétique.

Maîtriser les moyens pour transmettre correctement son savoir dans une démarche artistique ou pédagogique.

Acquérir les éléments d'une solide culture générale, grâce notamment à une ouverture sur d'autres domaines connexes du savoir.

Faire preuve de sensibilité artistique dans l'interprétation ou la création d'oeuvres de différents styles et de différentes époques.

Susciter une curiosité intellectuelle et artistique face à la profession de musicien ainsi que des attitudes propres à favoriser l'autonomie et l'interaction avec le milieu professionnel.

Faire preuve d'habiletés psychomotrices mises au service de l'expression musicale.

Prendre conscience du mouvement corporel comme moyen d'expression artistique.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil développement durable

Le profil en développement durable constitue le parcours idéal pour l'étudiant qui veut approfondir ses connaissances dans l'application des concepts du développement durable et dans la compréhension de ses enjeux. Il vise à valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes tout en permettant à l'étudiant de développer ses compétences en lien avec le développement durable et son domaine d'études. Le profil est constitué de 12 crédits, soit 3 crédits pour le cours obligatoire DDU-1000 Fondements du développement durable, 3 crédits pour un cours spécialisé lié à la discipline du programme de l'étudiant, 6 crédits pouvant prendre la forme d'un stage, d'un projet d'intervention ou d'un ou deux cours spécialisés sélectionnés à partir d'une liste préétablie.

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits, soit trois crédits sur les fondements en entrepreneuriat, six crédits de portfolios et trois crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat. L'étudiant est invité à consulter le site décrivant le profil et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Gabriel Hamel

gabriel.hamel@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté de musique

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Au terme de sa formation, l'étudiant devra posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

CONDITIONS DE POURSUITE DES ÉTUDES

L'étudiant doit obtenir un résultat égal ou supérieur à B lors des examens instrumentaux devant jury pour poursuivre son cheminement dans le programme de baccalauréat en musique - interprétation jazz et musique populaire. Dans le cas d'un résultat inférieur, il est transféré dans le baccalauréat en musique (sans mention).

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la Faculté de musique

ET

DEC en musique, ou l'équivalent

OU

DEC en techniques professionnelles de musique et chanson, ou l'équivalent

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Candidat titulaire d'un DEC technique

Le candidat titulaire d'un DEC technique est invité à vérifier sur le site des DEC-BAC et passerelles s'il peut être admis sur la base d'une entente DEC-BAC ou bénéficier d'une passerelle.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le secteur Admission des adultes, cours compensateurs et études libres procède à l'analyse de la scolarité et de l'expérience acquises par le candidat. Il établit la scolarité préparatoire (cours compensateurs) nécessaire pour l'admissibilité à des programmes de premier cycle. Cette scolarité permet au candidat adulte d'atteindre l'équivalent du DEC. Elle inclut les préalables exigés par le programme visé.

Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement afin d'évaluer son niveau de connaissance dans certaines disciplines : connaissance du clavier et formation auditive. Selon les résultats obtenus, le candidat peut se voir imposer la réussite de l'un ou des deux cours suivants : MUS-1200, MUS-1703.

Études au Canada hors Québec

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la Faculté de musique

ET

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires incluant des cours en musique et chanson ou l'équivalent

OU

Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en musique

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement afin d'évaluer son niveau de connaissance dans certaines disciplines : connaissance du clavier et formation auditive. Selon les résultats obtenus, le candidat peut se voir imposer la réussite de l'un ou des deux cours suivants : MUS-1200, MUS-1703.

Études hors Canada

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la Faculté de musique

ET

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années incluant des cours en musique et chanson ou l'équivalent

OU

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures incluant des cours en musique et chanson ou l'équivalent

OU

Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en musique

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement afin d'évaluer son niveau de connaissance dans certaines disciplines : connaissance du clavier et formation auditive. Selon les résultats obtenus, le candidat peut se voir imposer la réussite de l'un ou des deux cours suivants : MUS-1200, MUS-1703.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un

niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
INTERPRÉTATION JAZZ ET MUSIQUE POPULAIRE		80
<u>MUS-1250</u>	Analyse et écriture jazz et pop I	3
<u>MUS-1503</u>	Formation auditive I	2
<u>MUS-1520</u>	Formation documentaire en musique	1
<u>MUS-1251</u>	Analyse et écriture jazz et pop II	3
<u>MUS-1504</u>	Formation auditive II	2
<u>MUS-2250</u>	Analyse et écriture jazz et pop III	3
<u>MUS-2550</u>	Formation auditive jazz et pop I	1
<u>MUS-2003</u>	Histoire de la musique IV	2
<u>MUS-2551</u>	Formation auditive jazz et pop II	1

<u>MUS-3250</u>	Analyse et écriture jazz et pop IV	3
<u>MUS-1056</u>	Improvisation jazz I	2
<u>MUS-2056</u>	Improvisation jazz II	2

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :

<u>MUS-1020</u>	Cultures musicales du monde	3
<u>MUS-1021</u>	Histoire de la musique populaire occidentale I	3
<u>MUS-1022</u>	Histoire de la musique populaire occidentale II	3
<u>MUS-2000</u>	Histoire de la musique I	2
<u>MUS-2001</u>	Histoire de la musique II	2
<u>MUS-2002</u>	Histoire de la musique III	2
<u>MUS-2052</u>	Histoire du jazz I	3
<u>MUS-2053</u>	Histoire du jazz II	3

RÈGLE 2 - 4 CRÉDITS

Réussir le cours suivant à deux sessions différentes :

<u>MUS-1053</u>	Combo	2
-----------------	-------	---

RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<u>MUS-1540</u>	Chant choral	1
<u>MUS-1541</u>	Jazz vocal	1
<u>MUS-1542</u>	Orchestre	1
<u>MUS-1543</u>	Orchestre à vent	1
<u>MUS-1544</u>	Stage band	1

RÈGLE 4 - 3 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<u>MUS-1540</u>	Chant choral	1
<u>MUS-1541</u>	Jazz vocal	1
<u>MUS-1542</u>	Orchestre	1
<u>MUS-1543</u>	Orchestre à vent	1
<u>MUS-1544</u>	Stage band	1
<u>MUS-1545</u>	Accompagnement	1
<u>MUS-1546</u>	Atelier d'opéra A	1
<u>MUS-1547</u>	Atelier d'opéra B	2
<u>MUS-1548</u>	Ensemble de guitares	1

RÈGLE 5 - 36 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<u>MUS-2671</u>	Piano jazz (concentration)	6
<u>MUS-2672</u>	Chant jazz (concentration)	6
<u>MUS-2673</u>	Guitare jazz (concentration)	6
<u>MUS-2674</u>	Contrebasse jazz (concentration)	6
<u>MUS-2675</u>	Saxophone jazz (concentration)	6
<u>MUS-2676</u>	Basse électrique (concentration)	6
<u>MUS-2677</u>	Batterie (concentration)	6
<u>MUS-2679</u>	Violon jazz (concentration)	6
<u>MUS-2680</u>	Trompette jazz (concentration)	6
<u>MUS-2682</u>	Flûte jazz (concentration)	6
<u>MUS-2699</u>	Instrument (concentration)	6

RÈGLE 6 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>MUS-1010</u>	Introduction à la création audio et visuelle numérique	3
<u>MUS-1102</u>	Notation musicale informatisée	3
<u>MUS-1514</u>	Acoustique et théorie audionumérique	3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

AUTRES EXIGENCES

16

RÈGLE 1 - 9 À 15 CRÉDITS PARMIS

tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours portant le sigle MUS. L'étudiant doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II ou démontrer qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 675 ou VEPT : 53) lors du test administré par l'École de langues. Les cours d'anglais de niveau inférieur à Intermediate English I et les cours de français correctif ne sont pas contributives.

RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>MUS-1411</u>	Jeu scénique I	2
<u>MUS-1412</u>	Jeu scénique II	2
<u>MUS-1480</u>	Eutonie I	3
<u>MUS-1560</u>	Industrie de la musique	3
<u>MUS-2480</u>	Eutonie II	3
<u>MUS-3700</u>	Gestion de carrière en musique	3

RÈGLE 3 - 1 CRÉDIT PARMIS:

Les cours portant le sigle MUS.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL ENTREPRENEURIAL

12

Les crédits seront cumulés dans le bloc « Autres exigences ».

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I	3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II	3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARI:

<u>MUS-1560</u>	Industrie de la musique	3
<u>MUS-3700</u>	Gestion de carrière en musique	3

PROFIL INTERNATIONAL

<u>EHE-1MUS</u>	Études - Profil international - Baccalauréat en musique	12 à 21
-----------------	---	---------

PROFIL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

12

<u>DDU-1000</u>	Fondements du développement durable	3
-----------------	-------------------------------------	---

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARI:

<u>DDU-1200</u>	Patrimoine et développement durable	3
<u>DDU-3000</u>	Stage en développement durable I	3

<u>DDU-3001</u>	Stage en développement durable II	3
<u>DDU-3010</u>	Projet d'intervention dirigé en développement durable I	3
<u>DDU-3011</u>	Projet d'intervention dirigé en développement durable II	3
<u>DRT-1721</u>	Introduction au droit de l'environnement et au développement durable	3
<u>EDC-3000</u>	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable	3
<u>GGR-1005</u>	Géographie humaine : populations, environneme développement	3
<u>GGR-1006</u>	Changements climatiques	3
<u>MNG-2110</u>	Développement durable et gestion des organisat	3
<u>POL-2207</u>	Politiques environnementales	3
<u>SOC-2114</u>	Environnement et société	3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Cheminement type

Ce programme propose un cheminement type à temps complet s'échelonnant sur 3 ans (6 sessions). L'étudiant désirant poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7061

1 877 606-5566, poste 7061

etudes.1@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2018-10-29 09:33:54 / 2018-12-14 07:57:34

Version publiée

BACCALAURÉAT EN MUSIQUE - MUSICOLOGIE (B. MUS.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Répartis sur 3 ans, les 96 crédits de ce programme allient formation générale et formation pratique. Les cours obligatoires comprennent des cours d'initiation à la musicologie, des cours de musicologie plus avancés, d'histoire de la musique, de formation auditive ainsi que d'analyse et d'écriture. S'ajoutent à votre parcours jusqu'à 12 crédits de cours hors faculté dans une ou plusieurs disciplines complémentaires.

Ce programme, complètement révisé en 2016, est maintenant beaucoup mieux adapté aux réalités et aux attentes du milieu. Le baccalauréat en musique - musicologie vous forme à la recherche. Vous y acquerez les habiletés de base pour mener des projets de recherche; vous apprendrez à poser un problème et à le résoudre en adoptant les outils théoriques et méthodologiques appropriés. Ainsi, vous pourrez mieux comprendre et expliquer le fonctionnement de la pratique musicale et le rôle qu'elle joue dans notre société. Le programme de musicologie vous permettra de décrire, d'analyser et d'interpréter les phénomènes musicaux à l'aide de différentes approches: ethnomusicologie, recherche-crédation, histoire, esthétique, analyse, etc. En outre, la musicologie s'intéresse à tous les courants musicaux (classique, populaire, jazz, du monde, expérimental, etc.). Bref, vous serez initié à une approche intégrant plusieurs disciplines. Ce programme est axé sur la recherche et la préparation aux études supérieures.



PERSONNALITÉ TYPE

Avoir un intérêt manifeste pour la recherche et la musique. Être ouvert aux liens entre théorie et pratique musicales. Aimer travailler selon un horaire variable. Faire preuve de polyvalence et d'autonomie. Être persévérant, curieux, très motivé et avoir une grande capacité de travail.

AVENIR

Votre baccalauréat en musique - musicologie vous donnera le bagage nécessaire pour entreprendre une carrière de musicologue.

Professions

Animateur
Bibliothécaire
Chroniqueur culturel
Discothécaire
Organisateur d'activités culturelles
Recherchiste
Réviseur de revues spécialisées
Secrétaire en rédaction en musique

Employeurs

Bibliothèques
Écoles privées
Institutions privées et publiques
Médias
Orchestres symphoniques
Revue spécialisées et journaux
Universités

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en musicologie.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Le profil international vous offrira la possibilité d'un séjour d'études à Aix-en-Provence ou à Tours en France, ou encore à Cardiff, au pays de Galles. Le profil entrepreneurial vous permettra de développer votre créativité et votre leadership en plus d'apprendre à gérer votre carrière.

Stages et formation pratique

Vous apprécierez tout ce que la Faculté de musique peut vous offrir en fait d'instruments modernes et anciens, de salles de concert, de salles de répétition pour les ensembles, de studios d'enseignement et d'enregistrement ainsi que de salles de mouvement.



Certains cours à distance

dd Profil développement durable

e Profil entrepreneurial

i Profil international

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité. En étant intégré à une équipe de professeurs-chercheurs, vous pourrez avoir l'occasion de travailler à titre d'auxiliaire de recherche.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

Estimation du budget pour une année d'études

Détail des droits de scolarité

Calculateur de budget

Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM):

Le Groupe de recherche-crédation en musique (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-crédation.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le Laboratoire audionumérique de recherche et de création (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le Laboratoire Mus-Alpha permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Bachelier en musique (B. Mus.)

96
CREDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
48 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce programme permet à l'étudiant de consolider la formation musicale fondamentale essentielle à tout musicien qui est dans un cheminement en musicologie. Ce programme conduit normalement aux études de deuxième cycle.

Le programme favorise l'ouverture au monde non seulement par le biais de la pratique musicale, des cours d'histoire, de langues et de technologie, mais également grâce à une formation acquise dans un ou plusieurs domaines du savoir distincts de la musique.

OBJECTIFS

Approfondir les éléments de la formation musicale fondamentale.

Acquérir de bonnes connaissances dans des domaines propres à favoriser l'interprétation et l'écriture d'oeuvres dans différents styles ainsi que la compréhension du phénomène musical du point de vue historique, artistique et esthétique.

Maîtriser les moyens pour transmettre correctement son savoir dans une démarche artistique ou pédagogique.

Acquérir les éléments d'une solide culture générale, grâce notamment à une ouverture sur d'autres domaines connexes du savoir.

Faire preuve de sensibilité artistique dans l'interprétation ou la création d'oeuvres de différents styles et de différentes époques.

Susciter une curiosité intellectuelle et artistique face à la profession de musicien ainsi que des attitudes propres à favoriser l'autonomie et l'interaction avec le milieu professionnel.

Faire preuve d'habiletés psychomotrices mises au service de l'expression musicale.

Prendre conscience du mouvement corporel comme moyen d'expression artistique.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil développement durable

Le profil en développement durable constitue le parcours idéal pour l'étudiant qui veut approfondir ses connaissances dans l'application des concepts du développement durable et dans la compréhension de ses enjeux. Il vise à valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes tout en permettant à l'étudiant de développer ses compétences en lien avec le développement durable et son domaine d'études. Le profil est constitué de 12 crédits, soit 3 crédits pour le cours obligatoire DDU-1000 Fondements du développement durable, 3 crédits pour un cours spécialisé lié à la discipline du programme de l'étudiant, 6 crédits pouvant prendre la forme d'un stage, d'un projet d'intervention ou d'un ou deux cours spécialisés sélectionnés à partir d'une liste préétablie.

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits, soit trois crédits sur les fondements en entrepreneuriat, six crédits de portfolios et trois crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat. L'étudiant est invité à consulter le site décrivant le profil et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Serge Lacasse

418 656-2131 poste 15113

serge.lacasse@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté de musique

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Au terme de sa formation, l'étudiant devra posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le secteur Admission des adultes, cours compensateurs et études libres procède à l'analyse de la scolarité et de l'expérience acquises par le candidat. Il établit la scolarité préparatoire (cours compensateurs) nécessaire pour l'admissibilité à des programmes de premier cycle. Cette scolarité permet au candidat adulte d'atteindre l'équivalent du DEC.

Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique

est soumis à des tests de classement afin d'évaluer son niveau de connaissance dans certaines disciplines : connaissance du clavier et formation auditive. Selon les résultats obtenus, le candidat peut se voir imposer la réussite de un à trois cours d'appoint.

Études au Canada hors Québec

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
OU

Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement afin d'évaluer son niveau de connaissance dans certaines disciplines : connaissance du clavier et formation auditive. Selon les résultats obtenus, le candidat peut se voir imposer la réussite de un à trois cours d'appoint.

Études hors Canada

Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en musique

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement afin d'évaluer son niveau de connaissance dans certaines disciplines : connaissance du clavier et formation auditive. Selon les résultats obtenus, le candidat peut se voir imposer la réussite de un à trois cours d'appoint.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
MUSICOLOGIE		80
<u>MUS-1080</u>	Initiation à la musicologie	3
<u>MUS-1202</u>	Analyse et écriture I	2
<u>MUS-1503</u>	Formation auditive I	2
<u>MUS-1520</u>	Formation documentaire en musique	1
<u>MUS-2000</u>	Histoire de la musique I	2
<u>MUS-1081</u>	Musicologie I	3
<u>MUS-1203</u>	Analyse et écriture II	2
<u>MUS-1504</u>	Formation auditive II	2
<u>MUS-2001</u>	Histoire de la musique II	2
<u>MUS-1020</u>	Cultures musicales du monde	3
<u>MUS-2002</u>	Histoire de la musique III	2
<u>MUS-2052</u>	Histoire du jazz I	3
<u>MUS-2081</u>	Musicologie II	3
<u>MUS-2202</u>	Analyse et écriture III	2
<u>MUS-2003</u>	Histoire de la musique IV	2
<u>MUS-2053</u>	Histoire du jazz II	3
<u>MUS-3200</u>	Analyse et écriture IV	3
<u>ANL-3020</u>	Advanced English II	3

<u>MUS-1021</u>	Histoire de la musique populaire occidentale I	3
<u>MUS-1022</u>	Histoire de la musique populaire occidentale II	3
<u>MUS-3010</u>	Dissertation de fin de baccalauréat	3
<u>MUS-3081</u>	Intégration des connaissances en musicologie	3

RÈGLE 1 - 8 CRÉDITS PARI:

<u>MUS-1150</u>	Piano (secondaire)	2
<u>MUS-1151</u>	Orgue (secondaire)	2
<u>MUS-1152</u>	Clavecin (secondaire)	2
<u>MUS-1153</u>	Guitare (secondaire)	2
<u>MUS-1154</u>	Chant (secondaire)	2
<u>MUS-1155</u>	Violon (secondaire)	2
<u>MUS-1156</u>	Alto (secondaire)	2
<u>MUS-1157</u>	Violoncelle (secondaire)	2
<u>MUS-1158</u>	Contrebasse (secondaire)	2
<u>MUS-1159</u>	Flûte (secondaire)	2
<u>MUS-1160</u>	Hautbois (secondaire)	2
<u>MUS-1161</u>	Clarinette (secondaire)	2
<u>MUS-1162</u>	Saxophone (secondaire)	2
<u>MUS-1163</u>	Basson (secondaire)	2
<u>MUS-1164</u>	Trompette (secondaire)	2
<u>MUS-1165</u>	Cor (secondaire)	2
<u>MUS-1166</u>	Trombone (secondaire)	2
<u>MUS-1167</u>	Euphonium (secondaire)	2
<u>MUS-1168</u>	Tuba (secondaire)	2

<u>MUS-1169</u>	Percussion (secondaire)	2
<u>MUS-1170</u>	Harpe (secondaire)	2
<u>MUS-1171</u>	Piano jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1172</u>	Chant jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1173</u>	Guitare jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1174</u>	Contrebasse jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1175</u>	Saxophone jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1176</u>	Basse électrique (secondaire)	2
<u>MUS-1177</u>	Batterie (secondaire)	2
<u>MUS-1178</u>	Flûte à bec (secondaire)	2
<u>MUS-1179</u>	Violon jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1180</u>	Trompette jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1182</u>	Flûte jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1199</u>	Instrument (secondaire)	2
<u>MUS-2120</u>	Direction chorale I	2
<u>MUS-2130</u>	Direction d'orchestre I	2
<u>MUS-3130</u>	Direction d'orchestre II	2

Les cours MUS-1150 à MUS-1180, MUS-1182 et le cours MUS-1199 sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<u>MUS-1540</u>	Chant choral	1
<u>MUS-1541</u>	Jazz vocal	1
<u>MUS-1542</u>	Orchestre	1

<u>MUS-1543</u>	Orchestre à vent	1
<u>MUS-1544</u>	Stage band	1

RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<u>MUS-1540</u>	Chant choral	1
<u>MUS-1541</u>	Jazz vocal	1
<u>MUS-1542</u>	Orchestre	1
<u>MUS-1543</u>	Orchestre à vent	1
<u>MUS-1544</u>	Stage band	1
<u>MUS-1545</u>	Accompagnement	1
<u>MUS-1546</u>	Atelier d'opéra A	1
<u>MUS-1547</u>	Atelier d'opéra B	2
<u>MUS-1548</u>	Ensemble de guitares	1

RÈGLE 4 - 2 CRÉDITS PARMIS:

<u>MUS-2500</u>	Formation auditive III	1
<u>MUS-2550</u>	Formation auditive jazz et pop I	1
<u>MUS-2551</u>	Formation auditive jazz et pop II	1
<u>MUS-3600</u>	Formation auditive IV	1

RÈGLE 5 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>MUS-1010</u>	Introduction à la création audio et visuelle numérique	3
<u>MUS-1102</u>	Notation musicale informatisée	3
<u>MUS-1514</u>	Acoustique et théorie audionumérique	3

RÈGLE 6 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>MUS-1250</u>	Analyse et écriture jazz et pop I	3
<u>MUS-1251</u>	Analyse et écriture jazz et pop II	3
<u>MUS-2201</u>	Analyse de la musique populaire	3
<u>MUS-3023</u>	Musiques populaires IV	3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

AUTRES EXIGENCES - MUSICOLOGIE

16

RÈGLE 1 - 4 CRÉDITS PARI:

Tous les cours portant le sigle MUS.

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARI:

<u>ALL-1020</u>	Allemand élémentaire II	3
<u>ARA-1020</u>	Arabe élémentaire II	3
<u>CHN-1020</u>	Chinois élémentaire II	3
<u>ESG-1020</u>	Español elemental II	3
<u>ITL-1020</u>	Italiano elementare II	3
<u>JAP-1020</u>	Japonais élémentaire II	3
<u>POR-1020</u>	Portugais élémentaire II	3
<u>RUS-1020</u>	Russe élémentaire II	3

Le cours préalable de langue peut être suivi dans la règle 3 ci-dessous.

RÈGLE 3 - 3 À 9 CRÉDITS PARI

tous les cours de premier cycle, à l'exception de ceux portant le sigle MUS, les cours de français correctif et les cours d'anglais de niveau inférieur à ANL-2010.

RÈGLE 4 - 0 À 6 CRÉDITS PARI:

<u>MUS-1411</u>	Jeu scénique I	2
<u>MUS-1412</u>	Jeu scénique II	2
<u>MUS-1480</u>	Eutonie I	3
<u>MUS-1560</u>	Industrie de la musique	3
<u>MUS-2480</u>	Eutonie II	3
<u>MUS-3700</u>	Gestion de carrière en musique	3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL ENTREPRENEURIAL

12

Les crédits seront cumulés dans le bloc « Autres exigences ».

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I	3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II	3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARI:

<u>MUS-1560</u>	Industrie de la musique	3
<u>MUS-3700</u>	Gestion de carrière en musique	3

PROFIL INTERNATIONAL

<u>EHE-1MUS</u>	Études - Profil international - Baccalauréat en musique	12 à 21
-----------------	---	---------

PROFIL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

12

<u>DDU-1000</u>	Fondements du développement durable	3
-----------------	-------------------------------------	---

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>DDU-1200</u>	Patrimoine et développement durable	3
-----------------	-------------------------------------	---

<u>DDU-3000</u>	Stage en développement durable I	3
-----------------	----------------------------------	---

<u>DDU-3001</u>	Stage en développement durable II	3
-----------------	-----------------------------------	---

<u>DDU-3010</u>	Projet d'intervention dirigé en développement durable I	3
-----------------	---	---

<u>DDU-3011</u>	Projet d'intervention dirigé en développement durable II	3
-----------------	--	---

<u>DRT-1721</u>	Introduction au droit de l'environnement et au développement durable	3
-----------------	--	---

<u>EDC-3000</u>	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable	3
-----------------	---	---

<u>GGR-1005</u>	Géographie humaine : populations, environnement et développement	3
-----------------	--	---

<u>GGR-1006</u>	Changements climatiques	3
-----------------	-------------------------	---

<u>MNG-2110</u>	Développement durable et gestion des organisations	3
-----------------	--	---

<u>POL-2207</u>	Politiques environnementales	3
-----------------	------------------------------	---

<u>SOC-2114</u>	Environnement et société	3
-----------------	--------------------------	---

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Cheminement type

Ce programme propose un cheminement type à temps complet s'échelonnant sur 3 ans (6 sessions). L'étudiant désirant poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7061

1 877 606-5566, poste 7061

etudes.1@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

Futurs étudiants

Admission

Droits de scolarité

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

Version: 2018-12-06 07:23:25 / 2018-12-14 07:57:34

Version actualisée

CERTIFICAT EN MUSIQUE - CULTURE MUSICALE

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

En optant pour le certificat en culture musicale, vous vous donnez des outils structurés pour comprendre la musique sous différents éclairages, tant des points de vue historique, artistique et esthétique que des points de vue philosophique et psychologique. Au cours de votre formation, vous ferez une incursion dans l'univers de la musique pour découvrir une foule de genres musicaux et les particularités des instruments de l'orchestre. Vous plongerez dans l'histoire de la musique et découvrirez les faits qui ont jalonné son évolution à travers les époques. Au terme de cette formation, vous aurez des connaissances de base de la musique et serez en mesure de porter un regard critique et esthétique sur les oeuvres musicales et leur interprétation.

Temps complet ou partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

FORMATION À DISTANCE

Ce programme peut être suivi à distance, en tout ou en partie. Une formule qui offre toute la souplesse que vous souhaitez pour concilier les études avec les autres sphères de votre vie. Pour connaître les cours offerts, consultez le site www.distance.ulaval.ca.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce certificat s'adresse autant aux personnes n'ayant pas suivi une formation musicale de niveau collégial - un bloc de cours leur est réservé - qu'aux personnes ayant déjà un bagage de connaissances musicales, qui pourront opter pour des cours plus spécialisés. Si vous souhaitez aborder la musique en suivant un cheminement structuré, le certificat en culture musicale répondra à vos attentes.

AVENIR

L'obtention d'un certificat peut permettre de compléter votre formation initiale, de vous perfectionner, d'améliorer vos conditions en emploi, de faire reconnaître vos compétences, d'amorcer une réorientation de carrière ou d'accéder à d'autres fonctions dans le cadre de votre emploi.

POURSUITE DES ÉTUDES

Ce programme peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire. Certains cours du certificat pourraient vous être reconnus si vous souhaitez compléter un baccalauréat en musique.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce programme vise à stimuler la curiosité intellectuelle et artistique de l'étudiant à l'égard de la musique et lui permet d'acquérir des connaissances dans les domaines propres à favoriser la compréhension du phénomène musical, du point de vue historique, artistique et esthétique.

OBJECTIFS

Le certificat en culture musicale permet à l'étudiant d'atteindre au moins l'un des objectifs suivants ou de développer l'une des compétences suivantes :

découvrir les multiples facettes du phénomène musical;

acquérir des connaissances de base du langage musical;

enrichir sa culture et ses connaissances générales;

s'ouvrir à la diversité musicale;

reconnaître les principaux genres et styles musicaux;

associer la diversité et l'évolution des styles musicaux aux contextes sociaux et historiques dans lesquels ils se sont développés.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Richard Paré

richard.pare@mus.ulaval.ca

Pour information

418 656-7061

mus@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté de musique

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le secteur Admission des adultes, cours compensateurs et études libres procède à l'analyse de la scolarité et de l'expérience acquises par le candidat. Il établit la scolarité préparatoire (cours compensateurs) nécessaire pour l'admissibilité à des programmes de premier cycle. Cette scolarité permet au candidat adulte d'atteindre l'équivalent du DEC. Elle inclut les préalables exigés par le programme visé.

Études au Canada hors Québec

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

OU

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

OU

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
CULTURE MUSICALE		30
<u>MUS-1021</u>	Histoire de la musique populaire occidentale I	3
<u>MUS-1707</u>	Chefs-d'oeuvre de l'histoire de la musique	3
<u>MUS-2052</u>	Histoire du jazz I	3

RÈGLE 1 - 21 CRÉDITS PARMIS :

Aucune formation musicale n'est nécessaire pour s'inscrire aux cours suivants :

<u>MUS-1010</u>	Introduction à la création audio et visuelle numérique	3
<u>MUS-1020</u>	Cultures musicales du monde	3
<u>MUS-1022</u>	Histoire de la musique populaire occidentale II	3
<u>MUS-1560</u>	Industrie de la musique	3
<u>MUS-1704</u>	Formation à la vie culturelle	3
<u>MUS-1708</u>	Initiation aux musiques latines	3
<u>MUS-1709</u>	Chefs-d'oeuvre de l'opéra	3
<u>MUS-1712</u>	Histoire de la musique de film	3
<u>MUS-1713</u>	Chefs-d'oeuvre de la musique pour orchestre	3
<u>MUS-1714</u>	Virtuoses et virtuosité	3
<u>MUS-2010</u>	Musique à l'image : théorie et analyse	3
<u>MUS-2053</u>	Histoire du jazz II	3

Les cours suivants s'adressent à l'étudiant possédant une formation musicale de niveau collégial :

<u>MUS-2000</u>	Histoire de la musique I	2
<u>MUS-2001</u>	Histoire de la musique II	2
<u>MUS-2002</u>	Histoire de la musique III	2
<u>MUS-2003</u>	Histoire de la musique IV	2
<u>MUS-2011</u>	Musique à l'image : conception et pratique	3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7061

1 877 606-5566, poste 7061

etudes.1@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

CERTIFICAT EN RÉALISATION AUDIONUMÉRIQUE

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

L'audio numérique est un incontournable dans toutes les sphères de la pratique musicale. Grâce à ce certificat, vous serez en mesure de poursuivre de façon autonome des activités de création audio numérique et d'utiliser les équipements spécifiques à ce champ d'expertise, jusqu'à réaliser des projets de création de A à Z. Axé en grande partie sur la pratique, le programme vous permet d'acquérir des connaissances fondamentales et d'expérimenter des techniques grâce à des exercices concrets. Prise de son, mixage, *matriçage (mastering)* ne sont que quelques dimensions explorées au cours du certificat. Vous apprendrez aussi à élaborer des oeuvres sonores (musique électronique) créatives par diverses techniques de synthèse et d'échantillonnage. Une formation qui allie la technologie, la musique et la création.

Ce programme nécessite que vous ayez votre ordinateur portable, que vous pourrez apporter en classe.

Certains cours à distance: peut être en partie suivi à distance, ce qui vous aidera à concilier les études avec les autres sphères de votre vie.

Temps complet ou partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce certificat s'adresse à toute personne diplômée du collège, aux études universitaires ou sur le marché du travail qui souhaite réaliser des projets de création audio numérique ou améliorer ses projets déjà en cours, travailler dans un studio d'enregistrement, dans le domaine de la production professionnelle ou dans le secteur de la diffusion d'oeuvres sonores par Internet. Si vous avez déjà une formation en musique, ce certificat diversifie vos compétences et vous permet de décupler votre potentiel de création. Un plus pour tout professionnel qui travaille dans le milieu de la musique.

AVENIR

Ce certificat peut vous ouvrir les portes de nombreuses carrières dans l'industrie de la musique: la production musicale, l'ingénierie du son, la composition audionumérique, les jeux vidéo ou la performance musicale. Vous pourrez exercer vos nouvelles compétences dans votre champ d'intérêt et promouvoir plus adéquatement vos activités professionnelles de création artistique.

POURSUITE DES ÉTUDES

Ce programme peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire. Certains cours du certificat pourraient vous être reconnus si vous souhaitez compléter un baccalauréat en musique.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

DIPLÔME

Certificat
30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce certificat vise à offrir une formation de base dans le domaine de la réalisation audionumérique. L'audionumérisation est incontournable dans toutes les sphères de la pratique musicale. Le programme a pour objectif de doter l'étudiant d'une formation de base pratique, théorique et critique solide afin qu'il puisse entreprendre et poursuivre des activités de création de façon autonome et éclairée en réalisation audionumérique. En axant avant tout la formation sur les principes régissant la création en milieu audionumérique, le programme permet à l'étudiant d'exploiter au maximum l'appareillage auquel il a déjà accès, tout en le préparant à s'adapter à un grand éventail de situations. Une fois le certificat complété, le candidat sera en mesure de réaliser des projets de création audionumérique de leur conception à leur finalisation. Le certificat en réalisation audionumérique est construit de façon à favoriser l'acquisition de connaissances fondamentales et de techniques de base, tout en stimulant la créativité, notamment en mettant l'accent sur l'apprentissage à travers la réalisation de projets.

OBJECTIFS

L'objectif de ce programme est d'initier l'étudiant aux théories et aux concepts propres à la réalisation audionumérique et de lui apprendre à utiliser les outils, les techniques et les procédés pour réaliser des projets de création. Plus particulièrement, les objectifs du certificat sont les suivants :

se familiariser avec les notions de base dans le domaine de l'acoustique et de l'audionumérique;

acquérir des habiletés techniques et auditives fondamentales afin d'optimiser le processus de réalisation audionumérique;

être capable d'élaborer des sons créatifs par diverses techniques de synthèse et d'échantillonnage;

être en mesure de mener à terme divers types de projets audionumériques de qualité (ex. : projets musicaux, trames sonores);

en étant exposé à un large éventail de traditions musicales, l'étudiant sera mieux en mesure de saisir les codes particuliers à certains courants, genres ou styles musicaux, de façon à les appliquer dans le cadre d'activités de création;

évoluant dans un cadre universitaire, l'étudiant développera et consolidera par la même occasion son sens critique, de même que ses capacités de communication.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Aaron Liu-Rosenbaum

418 656-7061

mus@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté de musique

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Note : Deux des cours obligatoires n'étant offerts qu'à la session d'hiver, un candidat admis à l'hiver devra étaler le programme sur trois sessions.

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le secteur Admission des adultes, cours compensateurs et études libres procède à l'analyse de la scolarité et de l'expérience acquises par le candidat. Il établit la scolarité préparatoire (cours compensateurs) nécessaire pour l'admissibilité à des programmes de premier cycle. Cette scolarité permet au candidat adulte d'atteindre l'équivalent du DEC. Elle inclut les préalables exigés par le programme visé.

Équipement minimum requis

Au moment de l'admission, le candidat doit avoir accès à un équipement audionumérique de base constitué au minimum des éléments (ou l'équivalent) ci-dessous :

Matériel

un ordinateur portable que l'on apportera à la classe (Mac ou PC), un système d'exploitation à jour et de la mémoire vive suffisamment puissante pour satisfaire aux exigences minimales des logiciels utilisés (voir plus loin);

une interface audio/MIDI avec au moins une entrée MIDI, deux entrées audio (dont une pour microphone avec alimentation fantôme) et deux sorties audio. Il y a de nombreux modèles et marques à des prix accessibles, ainsi que des ressources en ligne pour vous guider dans votre choix;

un contrôleur /clavier MIDI (certains contrôleurs intègrent une interface audio/MIDI avec préamplification, dont le KeyStudio de M-Audio);

au moins un microphone de qualité acceptable (ex. : SM57 ou SM58 de Shure, B1 de Studio Projects, NT-1A de Rode, V67G ou 2003a de MXL, etc.);

un casque d'écoute de type fermé de qualité acceptable (ex.: DT 235 de Beyerdynamic, HD 280 Pro de Sennheiser, ATH-M50S de Audio Technica, K240 MKII de AKG, etc.).

Logiciels

Reaper (logiciel de création audionumérique permettant autant la programmation MIDI que l'enregistrement et le mixage audionumérique);

Audacity (gratuit - logiciel d'édition et de montage audionumérique).

Études au Canada hors Québec

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Équipement minimum requis

Au moment de l'admission, le candidat doit avoir accès à un équipement audionumérique de base constitué au minimum des éléments (ou l'équivalent) ci-dessous :

Matériel

un ordinateur portable que l'on apportera à la classe (Mac ou PC), un système d'exploitation à jour et de la mémoire vive suffisamment puissante pour satisfaire aux exigences minimales des logiciels utilisés (voir plus loin);

une interface audio/MIDI avec au moins une entrée MIDI, deux entrées audio (dont une pour microphone avec alimentation fantôme) et deux sorties audio. Il y a de nombreux modèles et marques à des prix accessibles, ainsi que des ressources en ligne pour vous guider dans votre choix;

un contrôleur /clavier MIDI (certains contrôleurs intègrent une interface audio/MIDI avec préamplification, dont le KeyStudio de M-Audio);

au moins un microphone de qualité acceptable (ex. : SM57 ou SM58 de Shure, B1 de Studio Projects, NT-1A de Rode, V67G ou 2003a de MXL, etc.);

un casque d'écoute de type fermé de qualité acceptable (ex.: DT 235 de Beyerdynamic, HD 280 Pro de Sennheiser, ATH-M50S de Audio Technica, K240 MKII de AKG, etc.).

Logiciels

Reaper (logiciel de création audionumérique permettant autant la programmation MIDI que l'enregistrement et le mixage audionumérique);

Audacity (gratuit - logiciel d'édition et de montage audionumérique). Critères de sélection La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

OU

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

OU

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Équipement minimum requis

Au moment de l'admission, le candidat doit avoir accès à un équipement audionumérique de base constitué au minimum des éléments (ou l'équivalent) ci-dessous :

Matériel

un ordinateur portable que l'on apportera à la classe (Mac ou PC), un système d'exploitation à jour et de la mémoire vive suffisamment puissante pour satisfaire aux exigences minimales des logiciels utilisés (voir plus loin);

une interface audio/MIDI avec au moins une entrée MIDI, deux entrées audio (dont une pour microphone avec alimentation fantôme) et deux sorties audio. Il y a de nombreux modèles et marques à des prix accessibles, ainsi que des ressources en ligne pour vous guider dans votre choix;

un contrôleur /clavier MIDI (certains contrôleurs intègrent une interface audio/MIDI avec préamplification, dont le KeyStudio de M-Audio);

au moins un microphone de qualité acceptable (ex. : SM57 ou SM58 de Shure, B1 de Studio Projects, NT-1A de Rode, V67G ou 2003a de MXL, etc.);

un casque d'écoute de type fermé de qualité acceptable (ex.: DT 235 de Beyerdynamic, HD 280 Pro de Sennheiser, ATH-M50S de Audio Technica, K240 MKII de AKG, etc.).

Logiciels

Reaper (logiciel de création audionumérique permettant autant la programmation MIDI que l'enregistrement et le mixage audionumérique);

Audacity (gratuit - logiciel d'édition et de montage audionumérique).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français

international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

CONTINGENTEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le certificat en réalisation audionumérique est un programme à capacité d'accueil limitée à 40 places.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
RÉALISATION AUDIONUMÉRIQUE		30
<u>MUS-1514</u>	Acoustique et théorie audionumérique	3
<u>MUS-1515</u>	Prise de son	3
<u>MUS-2504</u>	Mixage audionumérique	3
<u>MUS-2505</u>	Design et postproduction audionumériques	3
RÈGLE 1 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:		
Carrière et création (sans exigence de formation préalable)		
<u>ARC-3103</u>	Acoustique architecturale	3
<u>MUS-1010</u>	Introduction à la création audio et visuelle numérique	3
<u>MUS-1560</u>	Industrie de la musique	3

<u>MUS-1703</u>	Connaissance du clavier I	2
<u>MUS-3700</u>	Gestion de carrière en musique	3

Carrière et création (formation musicale préalable de niveau collégial recommandée)

<u>MUS-2011</u>	Musique à l'image : conception et pratique	3
-----------------	--	---

RÈGLE 2 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS:

Traditions musicales (sans exigence de formation préalable)

<u>MUS-1020</u>	Cultures musicales du monde	3
<u>MUS-1021</u>	Histoire de la musique populaire occidentale I	3
<u>MUS-1022</u>	Histoire de la musique populaire occidentale II	3
<u>MUS-1704</u>	Formation à la vie culturelle	3
<u>MUS-1707</u>	Chefs-d'oeuvre de l'histoire de la musique	3
<u>MUS-1708</u>	Initiation aux musiques latines	3
<u>MUS-1709</u>	Chefs-d'oeuvre de l'opéra	3
<u>MUS-1712</u>	Histoire de la musique de film	3
<u>MUS-1713</u>	Chefs-d'oeuvre de la musique pour orchestre	3
<u>MUS-1714</u>	Virtuoses et virtuosité	3
<u>MUS-2010</u>	Musique à l'image : théorie et analyse	3
<u>MUS-2052</u>	Histoire du jazz I	3
<u>MUS-2053</u>	Histoire du jazz II	3
<u>MUS-3023</u>	Musiques populaires IV	3

Traditions musicales (formation musicale préalable de niveau collégial recommandée)

<u>MUS-1102</u>	Notation musicale informatisée	3
<u>MUS-1540</u>	Chant choral	1

<u>MUS-2000</u>	Histoire de la musique I	2
<u>MUS-2001</u>	Histoire de la musique II	2
<u>MUS-2002</u>	Histoire de la musique III	2
<u>MUS-2003</u>	Histoire de la musique IV	2

RÈGLE 3 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS:

Tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours portant le sigle MUS.

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7061

1 877 606-5566, poste 7061

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2018-10-11 09:12:17 / 2018-12-14 07:57:34

Version actualisée

DOCTORAT EN MUSIQUE - INTERPRÉTATION (D. MUS.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce doctorat vise à la fois la formation d'interprètes de haut niveau et de futurs professeurs universitaires ainsi que le développement de la recherche-crédation. Les objectifs spécifiques du programme comportent la découverte de la musique selon une approche critique, l'appropriation des principes et des techniques nécessaires à l'exécution des oeuvres en fonction de leurs particularités, l'utilisation adéquate des différents processus d'analyse des oeuvres de son champ musical, la personnalisation et la défense de ses choix artistiques ainsi que la capacité d'agir et de réagir adéquatement en situation d'exécution artistique.

Ce doctorat est notamment caractérisé par une réflexion inhérente à la pratique artistique qui caractérise la démarche de recherche-crédation en interprétation: traiter, de manière autonome, sa pratique comme un objet de recherche; développer une réflexion critique sur sa pratique artistique dans l'optique d'une contribution à la construction et au renouvellement de savoirs ou de savoir-faire communs; et démontrer de manière tangible et originale l'atteinte de ces objectifs par l'acte musical.

L'enregistrement d'un disque comme partie intégrante de la thèse est un concept unique qui s'ajoute aux trois récitals du cursus afin de vous permettre de devenir un interprète expérimenté et complet. Les interventions orales (récital commenté) et écrites (notes de programme et dissertation finale) demeurent étroitement liées au contenu des prestations instrumentales réparties tout au long du cheminement.

Directeur à trouver avant l'admission: vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant l'admission. Cette étape est obligatoire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.

Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

Didactique instrumentale

Éducation musicale

Interprétation

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'une maîtrise en musique - interprétation ou d'un diplôme jugé équivalent.

AVENIR

Ce diplôme vise à former des professeurs compétents ou des diplômés aptes à travailler dans divers secteurs d'activité artistique tels les concerts, les spectacles, les concours, les ensembles instrumentaux et vocaux, la télévision, les studios d'enregistrement, les organismes culturels, les établissements d'enseignement de la musique, etc.

Employeurs

Écoles publiques et privées

Ensembles de musique de chambre

Ensembles de musique de jazz ou de musique populaire

Médias

Orchestres symphoniques

Revue spécialisée et journaux

Universités

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

La Faculté de musique attire une population étudiante diversifiée grâce à sa réputation d'excellence et à son dynamisme. Ces attraits en font notamment le meilleur endroit en Amérique du Nord pour un séjour d'études musicales en immersion française.

Forte d'une longue expérience, puisqu'elle a été fondée en 1922, la Faculté dispose aujourd'hui de ressources professionnelles et matérielles enviables qui, mises à votre disposition, favoriseront la réussite de vos études dans un contexte extrêmement riche et stimulant.

Environnement d'apprentissage

Milieu riche en événements de toutes sortes, la Faculté vous donne de nombreuses occasions de goûter à la vie d'artiste. Vous acquerrez de l'expérience lors de concerts présentés par de grands et de petits ensembles. La Faculté compte:

Des ateliers de musique contemporaine, de musique baroque et d'opéra

Des ensembles de guitares, de cuivres et de percussions

Un orchestre symphonique et un orchestre à vent

Un chœur

Un stage band

Des ensembles de jazz vocal

La salle Henri-Gagnon (salle de concert classique, 240 places, 2 pianos de concert)

Le Théâtre de la cité universitaire (620 places)

Des studios de travail insonorisés, accessibles 7 jours sur 7

24 pianos à queue pour l'enseignement

De grandes salles de répétition

Un laboratoire informatique musical de dix stations MIDI

Un studio de musique ancienne qui dispose d'une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier

Le Quatuor Arthur-LeBlanc

Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement et la direction des travaux de recherche des étudiants. Un bon nombre de chargés de cours collaborent également à la tâche d'enseignement, et tous concourent par des concerts, leurs compositions ou des écrits théoriques au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

Mobilité internationale

Vous pourriez étudier à l'étranger grâce aux différents protocoles de mobilité. Les destinations sont la Louisiana State University (Bâton Rouge, Louisiane, États-Unis) et l'Institut supérieur des arts de Toulouse (France).

Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté vous accompagnera dans toutes les étapes de votre cheminement universitaire. Vous profiterez également des services du café étudiant Labyrinthe. L'Association générale des étudiants en musique de l'Université Laval (AGEMUL) contribue, par son engagement et par l'animation de la vie étudiante, à raffermir le sentiment

d'appartenance de la communauté facultaire.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Les étudiants peuvent aussi être admissibles, grâce à leur projet d'intervention ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM).

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget pour une année d'études](#)

[Détail des droits de scolarité](#)

[Calculateur de budget](#)

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM):

Le Groupe de recherche-crédation en musique (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-crédation.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens

et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le Laboratoire audionumérique de recherche et de création (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le Laboratoire Mus-Alpha permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la Faculté de musique.

Composition

Composition
Éric Morin

Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.
Serge Lacasse

Études et enseignement de la recherche-création. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.
Sophie Stévance

Éducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.
Francis Dubé

Didactique. Philosophie. Psychologie.
Valerie Peters

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.
Maria Teresa Moreno Sala

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.
Josée Vaillancourt

Interprétation

Guitare (jazz et musique populaire)

Gabriel Hamel

Piano

Francis Dubé, Arturo Nieto-Dorantes

Bois. Flûte traversière.

André Papillon

Orgue, clavecin et musique ancienne.

Richard Paré

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).

Janis Steprans

Cordes.

Hibiki Kobayashi, Brett Molzan, Ryan Molzan, Jean-Luc Plourde

Piano jazz

Rafael Zaldivar

Technologie

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.

Aaron Liu-Rosenbaum

Didactique instrumentale

Approches innovantes en pédagogie musicale. Créativité. Optimisation de l'apprentissage. Improvisation. Technologies. Guitare classique. Réalisation du potentiel humain.

Jean-Philippe Després

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Docteur en musique (D. Mus.)

90

CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
21 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Ce programme de doctorat vise la formation d'interprètes professionnels aptes à articuler, de façon autonome et originale, leurs capacités et aptitudes personnelles ainsi que leurs connaissances artistiques et pratiques musicales tout au long du processus de recherche-crédation menant à l'exécution consciente et réfléchie d'oeuvres issues de répertoires différents et variés.

Ainsi, au terme de sa formation doctorale, l'étudiant inscrit à ce programme sera en mesure :

d'interpréter, de façon critique, les données propres au domaine de l'interprétation musicale, dont, notamment, celles qui sont les plus à jour;

de contribuer à l'avancement des connaissances en interprétation en appliquant, de façon autonome et originale, les principes et les méthodes qui lui sont propres;

de développer de nouvelles pratiques de recherche-crédation ou d'intervention dans le domaine de l'interprétation musicale et de son enseignement;

de présenter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel complexe, selon les normes propres au domaine musical;

de superviser des activités professionnelles exigeant le contrôle d'un expert;

de contribuer, de façon substantielle et directe, par son action, au développement et au renouvellement des pratiques dans ce domaine.

Objectifs particuliers

Si l'on développe ces objectifs tout en tenant compte de la nature particulière des activités de recherche-crédation, on peut établir que l'étudiant parvenu au terme de ce programme de formation professionnelle doit pouvoir :

Aborder la musique selon une approche critique

élaborer un projet pertinent;

rechercher les sources nécessaires;

rendre compte d'une connaissance approfondie des systèmes de notation et de transmission;

analyser les éléments recueillis.

S'approprier les principes et techniques d'exécution

attester de connaissances générales suffisantes;

témoigner d'une culture musicale approfondie;

faire preuve d'esprit de synthèse;

utiliser adéquatement les processus d'analyse;

faire preuve d'une technique instrumentale de haut niveau;

utiliser efficacement les outils informatiques.

Personnaliser et défendre ses choix artistiques

organiser sa pensée et maîtriser ses communications orales et écrites;

s'autoévaluer;

exploiter ses forces et corriger ses faiblesses;

raffiner sa perception musicale;

assumer ses choix artistiques.

Agir et réagir adéquatement en situation d'exécution artistique

adapter son corps et sa préparation aux différentes situations;

adapter son jeu au contexte musical;

mobiliser à la fois la technique et l'authenticité artistique;

réagir aux caractéristiques acoustiques et spatiales d'un lieu.

Concrètement, ce programme vise à former des diplômés compétents, aptes à oeuvrer dans divers secteurs d'activité artistique tels les concerts, les spectacles, les concours, les ensembles instrumentaux et vocaux, la télévision, les studios d'enregistrement, les organismes culturels, les établissements d'enseignement de la musique, etc. Comme la carrière universitaire se prête naturellement à l'exercice de ces facultés et aptitudes, la formation d'un professeur-chercheur constitue un des objectifs importants du programme.

RESPONSABLE

Pour information

Catherine Martinette-Morneau

Conseillère à la gestion des études

catherine.martinette-morneau@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté de musique

TRAVAIL DE RECHERCHE

Il est fortement recommandé au candidat de s'assurer de l'assentiment du professeur qu'il souhaite avoir comme directeur de recherche avant de soumettre sa demande d'admission. Au besoin, la direction de programme aidera le candidat à trouver le professeur dont le champ de recherche correspond à ses intérêts.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Activités de formation à la recherche-crédation

Les activités de formation à la recherche-crédation réalisées dans le cadre du programme de doctorat en musique - interprétation visent la rédaction d'une thèse, l'enregistrement et la réalisation d'un disque compact en studio ainsi que la préparation et la réalisation d'un récital final public, tenant lieu de soutenance; ce récital final constitue le dernier des trois récitals publics présentés dans le cadre du programme. En conséquence, une grande importance est accordée à la formation instrumentale dans ce programme qui garantit un minimum de 15 heures d'enseignement individuel (tutorat) pendant au moins 6 des 8 sessions, sous la supervision du directeur de recherche.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

La maîtrise en musique - interprétation, ou un diplôme jugé équivalent, est l'exigence minimale d'admission à ce programme.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 3,22 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de deuxième cycle.

Dossier de candidature

Le candidat doit joindre à sa demande d'admission :

un curriculum vitæ;

trois rapports d'appréciation confidentiels;

un relevé de notes officiel;

une lettre de motivation, dans laquelle le candidat expose sommairement (maximum de 750 mots) le domaine d'interprétation choisi (instrument, chant), le champ d'études (classique, jazz ou musique populaire), les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de troisième cycle, la démarche de recherche-crédation qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit.

L'évaluation du dossier permet de se prononcer sur l'admissibilité du candidat. S'il est jugé admissible, il est invité à se présenter à une audition (instrumentale ou vocale).

Audition

L'audition, d'une durée d'environ une heure, comporte des oeuvres de styles variés. Selon la provenance du candidat, la prestation peut prendre différentes formes :

audition *in presentia* devant jury;

pour les candidats résidant dans une autre province canadienne ou à l'étranger, un enregistrement vidéo, autant que possible d'un concert;

pour les étudiants qui terminent leur maîtrise en musique à l'Université Laval, l'examen instrumental sanctionnant la fin des études de deuxième cycle.

Dans les deux premiers cas, l'évaluation est effectuée par un jury composé du directeur de programme, d'un professeur spécialiste et d'un professeur agissant comme membre pour l'année. Pour l'étudiant inscrit à l'Université Laval, les critères de sélection sont transmis aux membres du jury d'examen afin que celui-ci procède à l'appréciation du potentiel du candidat dans une étape distincte de l'évaluation de l'examen de fin de cycle.

Compétences linguistiques

Pour le candidat non francophone, la maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. Le candidat doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par un résultat d'au moins 860 sur 990 au Test de français international (TFI) ou avoir réussi le cours FLE-3003 Français avancé : grammaire et rédaction.

L'étudiant doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. À cet effet, il devra passer le Test of English for International Communication (TOEIC), un test de compréhension de l'anglais écrit, et obtenir une note globale qui se situe entre 595 et 675. En cas d'échec, l'étudiant devra réussir le cours ANL-3202 Reading II pendant sa première année d'inscription au programme.

Critères de sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission d'un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, des résultats de l'audition, de son aptitude à la recherche-crédation, de sa lettre de motivation, des rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

<u>MUS-7701</u>	Colloquium I	1
<u>MUS-7702</u>	Colloquium II	2
<u>MUS-8103</u>	Colloquium III	3
<u>MUS-8105</u>	Examen de doctorat rétrospectif	9
<u>MUS-8106</u>	Examen de doctorat prospectif	9
<u>MUS-8110</u>	Séminaire de doctorat en interprétation	3

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:

Musique d'ensemble

<u>MUS-6153</u>	Musique de chambre	2
<u>MUS-6159</u>	Chant choral	1
<u>MUS-6160</u>	Orchestre	1
<u>MUS-6161</u>	Orchestre à vent	1
<u>MUS-6162</u>	Stage Band	1
<u>MUS-6182</u>	Atelier d'opéra A	1
<u>MUS-6183</u>	Atelier d'opéra B	2

Musicologie et littérature instrumentale

<u>MUS-7003</u>	Séminaire en musique populaire	3
<u>MUS-7007</u>	Séminaire I	3
<u>MUS-7008</u>	Séminaire II	3
<u>MUS-7011</u>	Séminaire de jazz	3

Pédagogie

<u>MUS-6089</u>	Fondements philosophiques de l'éducation musicale	3
<u>MUS-6090</u>	Fondements psychologiques de l'éducation musicale	3

<u>MUS-8000</u>	Séminaire en éducation musicale (doctorat)	3
Technologie		
<u>MUS-6300</u>	Gestion de projet en studio I	2
<u>MUS-6301</u>	Gestion de projet en studio II	3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>MUS-8821</u>	Activité de formation à la recherche-crédation 1	7/activité temps complet
<u>MUS-8822</u>	Activité de formation à la recherche-crédation 2	3
<u>MUS-8823</u>	Activité de formation à la recherche-crédation 3	7/activité temps complet
<u>MUS-8824</u>	Activité de formation à la recherche-crédation 4	7/activité temps complet
<u>MUS-8825</u>	Activité de formation à la recherche-crédation 5	3
<u>MUS-8826</u>	Activité de formation à la recherche-crédation 6	7/activité temps complet
<u>MUS-8827</u>	Activité de formation à la recherche-crédation 7	7/activité temps complet
<u>MUS-8828</u>	Activité de formation à la recherche-crédation 8	7/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir

pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

Monique Lépinay

418 656-2764, poste 7061

1 877 606-5566, poste 7061

etudes.superieures@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

Futurs étudiants

Admission

Droits de scolarité

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

Version: 2019-01-14 07:20:50 / 2018-12-03 11:43:41

Version précédente

DOCTORAT EN MUSIQUE - MUSICOLOGIE (PH. D.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Avec cette formation, vous contribuerez à l'avancement des connaissances et de la pratique de l'activité musicale et vous serez en mesure d'influencer le développement culturel et social de votre milieu. La Faculté de musique s'engage à vous offrir une formation en musicologie d'un calibre comparable à ce qui se fait de mieux au Canada. Vous profiterez d'un encadrement hautement personnalisé en raison du nombre limité d'étudiants que chaque professeur est appelé à diriger et vous aurez accès à des outils à la fine pointe des technologies actuelles dans le domaine.

Directeur à trouver avant ou après l'admission: vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant ou après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.

Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

Musicologie historique

Musicologie classique et populaire

Recherches interdisciplinaires

CONCENTRATIONS

Musicologie (recherche-crédation)

Musicologie (recherche)

Le choix d'une concentration est obligatoire.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'une maîtrise en musique - musicologie ou d'un diplôme jugé équivalent.

AVENIR

Au terme de vos études, vous serez formé pour poursuivre des activités de recherche ou de recherche-crédation de façon autonome, devenir un agent de développement éducatif, culturel et social, être un leader dans votre milieu professionnel ainsi que travailler pour les médias ou en gestion pour des organismes artistiques et culturels.

Employeurs

Bibliothèques

Écoles publiques et privées

Médias

Orchestres symphoniques

Revue spécialisées et journaux

Universités

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

La Faculté de musique attire une population étudiante diversifiée grâce à sa réputation d'excellence et à son dynamisme. Ces attraits en font notamment le meilleur endroit en Amérique du Nord pour un séjour d'études musicales en immersion française.

Fort de sa longue expérience, puisqu'elle a été fondée en 1922, la Faculté dispose aujourd'hui de ressources professionnelles et matérielles enviables qui, mises à votre disposition, favoriseront la réussite de vos études dans un contexte extrêmement riche et stimulant.

Environnement d'apprentissage

Milieu riche en événements de toutes sortes, la Faculté vous donne de nombreuses occasions de goûter à la vie d'artiste. Vous acquerez de l'expérience lors de concerts présentés par de grands et de petits ensembles. La Faculté compte:

Des ateliers de musique contemporaine, de musique baroque et d'opéra

Des ensembles de guitares, de cuivres et de percussions

Un orchestre symphonique et un orchestre à vent

Un chœur

Un stage band

Des ensembles de jazz vocal

La salle Henri-Gagnon (salle de concert classique, 240 places, 2 pianos de concert)

Le Théâtre de la cité universitaire (620 places)

Des studios de travail insonorisés, accessibles 7 jours sur 7

24 pianos à queue pour l'enseignement

De grandes salles de répétition

Un laboratoire informatique musical de dix stations MIDI

Un studio de musique ancienne qui dispose d'une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier

Le Quatuor Arthur-LeBlanc

Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement et la direction des travaux de recherche des étudiants. Un bon nombre de chargés de cours collaborent également à la tâche d'enseignement, et tous concourent par des concerts, leurs compositions ou des écrits théoriques au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

Mobilité internationale

Vous pourriez étudier à l'étranger grâce aux différents protocoles de mobilité. Les destinations sont la Louisiana State University (Bâton Rouge, Louisiane, États-Unis) et l'Institut supérieur des arts de Toulouse (France).

Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté vous accompagnera dans toutes les étapes de votre cheminement universitaire. Vous profiterez également des services du café étudiant Labyrinthe. L'Association générale des étudiants en musique de l'Université Laval (AGEMUL) contribue, par son engagement et par l'animation de la vie étudiante, à raffermir le sentiment d'appartenance de la communauté facultaire.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Les étudiants peuvent aussi être admissibles, grâce à leur projet d'intervention ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM).

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget pour une année d'études](#)

[Détail des droits de scolarité](#)

[Calculateur de budget](#)

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM):

Le Groupe de recherche-création en musique (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-création.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le Laboratoire audionumérique de recherche et de création (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le Laboratoire Mus-Alpha permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la Faculté de musique.

Composition

Composition
Éric Morin

Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.
Serge Lacasse

Études et enseignement de la recherche-création. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.
Sophie Stévance

Éducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.
Francis Dubé

Didactique. Philosophie. Psychologie.

Valerie Peters

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.

Maria Teresa Moreno Sala

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.

Josée Vaillancourt

Interprétation

Guitare (jazz et musique populaire)

Gabriel Hamel

Piano

Francis Dubé, Arturo Nieto-Dorantes

Bois. Flûte traversière.

André Papillon

Orgue, clavecin et musique ancienne.

Richard Paré

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).

Janis Steprans

Cordes.

Hibiki Kobayashi, Brett Molzan, Ryan Molzan, Jean-Luc Plourde

Piano jazz

Rafael Zaldivar

Technologie

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.

Aaron Liu-Rosenbaum

Didactique instrumentale

Approches innovantes en pédagogie musicale. Créativité. Optimisation de l'apprentissage. Improvisation. Technologies. Guitare classique. Réalisation du potentiel humain.

Jean-Philippe Després

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Renseignements et directives

OBJECTIFS

La personne qui est titulaire d'un doctorat en musique :

est apte à poursuivre des activités de recherche de façon autonome;

est apte à contribuer à l'avancement des connaissances et de la pratique dans un des domaines de l'activité musicale;

est un agent par excellence de développement éducatif, culturel et social;

fait autorité dans son milieu professionnel;

fait preuve de maîtrise dans ses communications orales et écrites.

Comme la carrière universitaire se prête naturellement à l'exercice de ces aptitudes, la formation d'un professeur-chercheur est un objectif important du programme. Cependant, les compétences acquises par le diplômé de ce programme sont également recherchées dans d'autres secteurs d'activité : système scolaire, administration publique, organismes culturels, médias, etc.

Ce programme vise à former un spécialiste qui exerce ses compétences aux plus hauts niveaux en musicologie, tant historique que théorique.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins trois sessions. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

CONCENTRATIONS

Musicologie (recherche-création)

Musicologie (recherche)

Le choix d'une concentration est obligatoire.

RESPONSABLE

Sophie Stévance

Responsable de la concentration Musicologie (recherche-cr ation)

418 656-2131 poste 3321

Sophie.Stevance@mus.ulaval.ca

Pour information

418 656-2131 poste 7061

etudes.superieures@mus.ulaval.ca

Facult  de rattachement

Facult  de musique

REMARQUES SUR LES COURS

Exigences particuli res

L' tudiant doit r ussir les cours de sa scolarit  et des examens de doctorat. Le d tail des exigences des examens de doctorat propres   chaque option est d crit dans un document interne que l' tudiant peut se procurer aupr s de la direction de programme.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Choix du projet de recherche

L' tudiant doit  tre fix  sur le choix de son directeur de recherche au plus tard   la fin de sa premi re session d'inscription et doit faire approuver son projet de recherche apr s avoir r ussi ses examens de doctorat et avant la fin de la cinqui me session d'inscription.

Th se

La pr sentation des r sultats du projet de recherche doit prendre la forme d'une th se. Le d tail des exigences propres   la Facult  de musique est d crit dans un document interne que l' tudiant peut se procurer aupr s de la direction de programme.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

La maîtrise en musique - musicologie - avec mémoire, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission à ce programme.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 3,22 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de deuxième cycle.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission.

Une scolarité d'appoint de premier ou de deuxième cycle peut être imposée au candidat dont la préparation est jugée insuffisante par la direction de programme, notamment celui qui n'est pas titulaire d'une maîtrise dans la discipline visée. L'admission définitive au programme ne pourra être prononcée que si l'étudiant a maintenu une moyenne de cheminement de 3,22 sur 4,33 dans cette scolarité d'appoint.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

Dossier de candidature

Le candidat doit joindre à sa demande d'admission :

une lettre de motivation dans laquelle il expose sommairement (maximum de 750 mots) dans quel champ de recherche il entend s'orienter, la nature du projet de recherche envisagé et ses objectifs de carrière;

un ou plusieurs travaux déjà évalués (chapitre de mémoire, essai, publication, communication, etc.).

Choix du directeur de recherche et du projet de recherche

Il est fortement recommandé au candidat de s'assurer de l'assentiment du professeur qu'il souhaite avoir comme directeur de recherche avant de soumettre sa demande d'admission. Au besoin, la direction de programme aidera le candidat à trouver le professeur dont le champ de recherche correspond aux intérêts du candidat.

Compétences linguistiques

Si l'étudiant n'a pas fait ses études de maîtrise à l'Université Laval, son aptitude à lire l'anglais est évaluée par un examen écrit au début de la première session d'inscription au programme. En cas d'échec, il doit réussir, le plus tôt possible, ANL-3202 *Reading II*.

Selon l'orientation des recherches de l'étudiant, on peut, de plus, exiger de lui la connaissance d'une troisième langue. Le contrôle se fait en cours d'études.

Critères de sélection

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, de trois rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
MUSICOLOGIE		12
<u>MUS-8101</u>	Examen rétrospectif	3
<u>MUS-8102</u>	Examen prospectif	3
<u>MUS-8103</u>	Colloquium III	3
<u>MUS-8104</u>	Colloquium IV	3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>MUS-8811</u>	Activité de recherche - thèse 1	9/activité temps complet
<u>MUS-8812</u>	Activité de recherche - thèse 2	9/activité temps complet
<u>MUS-8813</u>	Activité de recherche - thèse 3	9/activité temps complet
<u>MUS-8814</u>	Activité de recherche - thèse 4	9/activité temps complet

<u>MUS-8815</u>	Activité de recherche - thèse 5	9/activité temps complet
<u>MUS-8816</u>	Activité de recherche - thèse 6	9/activité temps complet
<u>MUS-8817</u>	Activité de recherche - thèse 7	9/activité temps complet
<u>MUS-8818</u>	Activité de recherche - thèse 8	9/activité temps complet

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
MUSICOLOGIE (RECHERCHE)		6
RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARI:		
<u>MUS-7003</u>	Séminaire en musique populaire	3
<u>MUS-7007</u>	Séminaire I	3
<u>MUS-7008</u>	Séminaire II	3
MUSICOLOGIE (RECHERCHE-CRÉATION)		6
<u>MUS-7101</u>	Projet de recherche-cr�ation I	3
<u>MUS-7102</u>	Projet de recherche-cr�ation II	3

Information compl ementaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

Monique Lépinay

418 656-2764, poste 7061

1 877 606-5566, poste 7061

etudes.superieures@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

Futurs étudiants

Admission

Droits de scolarité

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

Version: 2018-10-19 12:01:29 / 2018-12-03 11:43:41

Version actualisée

DOCTORAT EN MUSIQUE - ÉDUCATION MUSICALE (PH. D.)

Présentation générale

Aperçu

PROGRAMME UNIQUE AU QUÉBEC

EN BREF

La formation scientifique en éducation musicale est offerte par des professeurs reconnus sur le plan international dans le domaine de l'apprentissage ou de l'enseignement de la musique dans le milieu scolaire (préscolaire; primaire; secondaire), en contexte extrascolaire (école de musique; parascolaire; studio privé; organisme communautaire; etc.), ou au niveau supérieur (collégial ou universitaire). Ainsi, le projet de recherche effectué dans le cadre du doctorat en éducation musicale peut être centré sur une problématique présente dans ces divers contextes. Plusieurs orientations de recherche sont possibles. Vous trouverez divers exemples de projets réalisés par les doctorants inscrits à la Faculté de musique de l'Université Laval en visitant les sites du Centre d'excellence en pédagogie musicale, du Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale et du Laboratoire Mus-Alpha.

Avec cette formation, vous deviendrez un spécialiste apte à travailler en didactique ou en pédagogie instrumentale, à diriger des travaux de recherche, à concevoir de nouveaux outils d'exploration, à former des enseignants, à travailler au sein de ministères de l'éducation ou de la culture, etc.

Directeur à trouver avant l'admission: vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant l'admission. Cette étape est obligatoire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.

Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

Cognition

Didactique instrumentale

Éducation musicale

Eutonie

Formation auditive

Neurosciences

Philosophie

Rythmique Jaques-Dalcroze

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'une maîtrise en musique - éducation musicale, ou d'un diplôme jugé équivalent, qui désire exercer son leadership dans le monde de l'enseignement de la musique.

AVENIR

L'obtention d'un diplôme de doctorat en éducation musicale et le sujet de votre projet de recherche vous permettront de travailler des secteurs d'emploi variés.

Professions

Directeur pédagogique

Enseignant

Professeur

Gestionnaire

Chercheur

Employeurs

Organismes éducatifs

Secteurs public et privé (milieu scolaire primaire et secondaire)

Collèges et universités

Fonction publique

Organismes artistiques et culturels

Centres de recherche

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

La Faculté de musique attire une population étudiante diversifiée grâce à sa réputation d'excellence et à son dynamisme. Ces attraits en font notamment le meilleur endroit en Amérique du Nord pour un séjour d'études musicales en immersion française.

Forte d'une longue expérience, puisqu'elle a été fondée en 1922, la Faculté dispose aujourd'hui de ressources professionnelles et matérielles enviables qui, mises à votre disposition, favoriseront la réussite de vos études dans un contexte extrêmement riche et stimulant.

Environnement d'apprentissage

Milieu riche en événements de toutes sortes, la Faculté vous donne de nombreuses occasions de goûter à la vie d'artiste. Vous acquerez de l'expérience lors de concerts présentés par de grands et de petits ensembles. La Faculté compte:

Des ateliers de musique contemporaine, de musique baroque et d'opéra

Des ensembles de guitares, de cuivres et de percussions

Un orchestre symphonique et un orchestre à vent

Un chœur

Un stage band

Des ensembles de jazz vocal

La salle Henri-Gagnon (salle de concert classique, 240 places, 2 pianos de concert)

Le Théâtre de la cité universitaire (620 places)

Des studios de travail insonorisés, accessibles 7 jours sur 7

24 pianos à queue pour l'enseignement

De grandes salles de répétition

Un laboratoire informatique musical de dix stations MIDI

Un studio de musique ancienne qui dispose d'une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier

Le Quatuor Arthur-LeBlanc

Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement et la direction des travaux de recherche des étudiants. Un bon nombre de chargés de cours collaborent également à la tâche d'enseignement, et tous concourent par des concerts, leurs compositions ou des écrits théoriques au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

Mobilité internationale

Vous pourriez étudier à l'étranger grâce aux différents protocoles de mobilité. Les destinations sont la Louisiana State University (Bâton Rouge, Louisiane, États-Unis) et l'Institut supérieur des arts de Toulouse (France).

Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté vous accompagnera dans toutes les étapes de votre cheminement universitaire. Vous profiterez également des services du café étudiant Labyrinthe. L'Association générale des étudiants en musique de l'Université Laval (AGEMUL) contribue, par son engagement et par l'animation de la vie étudiante, à raffermir le sentiment d'appartenance de la communauté facultaire.



Programme unique au Québec

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Les étudiants peuvent aussi être admissibles, grâce à leur projet d'intervention ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM).

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

Estimation du budget pour une année d'études

Détail des droits de scolarité

Calculateur de budget

Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM):

Le Groupe de recherche-crédation en musique (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-crédation.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le Laboratoire audionumérique de recherche et de création (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le Laboratoire Mus-Alpha permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la Faculté de musique.

Composition

Composition
Éric Morin

Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.
Serge Lacasse

Études et enseignement de la recherche-crédation. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.
Sophie Stévançe

Éducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.
Francis Dubé

Didactique. Philosophie. Psychologie.
Valerie Peters

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.
Maria Teresa Moreno Sala

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.
Josée Vaillancourt

Interprétation

Guitare (jazz et musique populaire)
Gabriel Hamel

Piano
Francis Dubé, Arturo Nieto-Dorantes

Bois. Flûte traversière.
André Papillon

Orgue, clavecin et musique ancienne.
Richard Paré

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).
Janis Steprans

Cordes.
Hibiki Kobayashi, Brett Molzan, Ryan Molzan, Jean-Luc Plourde

Piano jazz
Rafael Zaldivar

Technologie

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.

Aaron Liu-Rosenbaum

Didactique instrumentale

Approches innovantes en pédagogie musicale. Créativité. Optimisation de l'apprentissage. Improvisation. Technologies. Guitare classique. Réalisation du potentiel humain.

Jean-Philippe Després

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CREDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
9 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

La personne qui est titulaire d'un doctorat en musique:

est apte à poursuivre des activités de recherche de façon autonome;

est apte à contribuer à l'avancement des connaissances et de la pratique dans un des domaines de l'activité musicale;

est un agent par excellence de développement éducatif, culturel et social;

fait autorité dans son milieu professionnel;

fait preuve de maîtrise dans ses communications orales et écrites.

Comme la carrière universitaire se prête naturellement à l'exercice de ces aptitudes, la formation d'un professeur-chercheur est un objectif important du programme. Cependant, les compétences acquises par le diplômé de ce programme sont également recherchées dans d'autres secteurs d'activité: système scolaire, administration publique, organismes culturels, médias, etc.

Ce programme vise à former un spécialiste de premier plan dans le domaine de l'éducation musicale, selon deux orientations: formation générale ou didactique instrumentale. Ce spécialiste est apte à remplir des fonctions de recherche, de formation et d'expertise dans tous les ordres d'enseignement. Il est en mesure:

de diriger des travaux de recherche visant la conception de nouveaux outils d'exploration de la pratique et d'élaborer de nouveaux modèles théoriques pour en rendre compte;

de contribuer au monde de l'enseignement de la musique en y jetant l'éclairage des recherches scientifiques les plus pertinentes et de faire appel, au besoin, aux ressources de domaines connexes, comme la psychologie, l'anatomie, la physiologie, la sociologie, etc.;

de former et d'encadrer des enseignants de tous les ordres d'enseignement;

d'exercer un jugement critique à l'égard des pratiques éducatives.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins trois sessions. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

RESPONSABLE

Pour information

418 656-2131 poste 7061

etudes.superieures@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté de musique

REMARQUES SUR LES COURS

L'étudiant doit réussir les cours de sa scolarité et des examens de doctorat. Le détail des exigences des examens de doctorat propres à chaque option est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Choix du projet de recherche

L'étudiant doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche au plus tard à la fin de sa première session d'inscription et doit faire approuver son projet de recherche après avoir réussi ses examens de doctorat.

Thèse

La présentation des résultats du projet de recherche doit prendre la forme d'une thèse. Le détail des exigences propres à la Faculté de musique est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

La maîtrise en musique - éducation musicale - avec mémoire, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission à ce programme.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 3,22 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de deuxième cycle.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission.

Une scolarité d'appoint de premier ou de deuxième cycle peut être imposée au candidat dont la préparation est jugée insuffisante par la direction de programme, notamment celui qui n'est pas titulaire d'une maîtrise dans la discipline visée. L'admission définitive au programme ne pourra être prononcée que si l'étudiant a maintenu une moyenne de cheminement de 3,22 sur 4,33 dans cette scolarité d'appoint.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité complémentaire.

Dossier de candidature

Le candidat doit joindre à sa demande d'admission:

une lettre de motivation dans laquelle il expose sommairement (maximum de 750 mots) dans quel champ de recherche il entend s'orienter, la nature du projet de recherche envisagé et ses objectifs de carrière;

un ou plusieurs travaux déjà évalués (chapitre de mémoire, essai, publication, communication, etc.).

Choix du directeur de recherche et du projet de recherche

Il est fortement recommandé au candidat de s'assurer de l'assentiment du professeur qu'il souhaite avoir comme directeur de recherche avant de soumettre sa demande d'admission. Au besoin, la direction de programme aidera le candidat à trouver le professeur dont le champ de recherche correspond aux intérêts du candidat.

Compétences linguistiques

Si l'étudiant n'a pas fait ses études de maîtrise à l'Université Laval, son aptitude à lire l'anglais est évaluée par un examen écrit au début de la première session d'inscription au programme. En cas d'échec, il doit réussir, le plus tôt possible, ANL-3202 *Reading II*.

Selon l'orientation des recherches de l'étudiant, on peut, de plus, exiger de lui la connaissance d'une troisième langue. Le contrôle se fait en cours d'études.

Critères de sélection

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des trois rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ÉDUCATION MUSICALE		18
<u>MUS-8000</u>	Séminaire en éducation musicale (doctorat)	3
<u>MUS-8005</u>	Examen rétrospectif en éducation musicale	3
<u>MUS-8006</u>	Examen prospectif en éducation musicale	3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS

Réussir 9 crédits de cours.

Avec l'approbation de la direction de programme, l'étudiant peut suivre d'autres cours offerts par l'Université Laval ou par une autre université. Les cours doivent être jugés pertinents en regard du plan d'études de l'étudiant et des objectifs du programme.

<u>MUS-7000</u>	Lectures et travaux dirigés I	1
<u>MUS-7001</u>	Lectures et travaux dirigés II	2
<u>MUS-7002</u>	Lectures et travaux dirigés III	3
<u>MUS-7004</u>	Projet dirigé I	1
<u>MUS-7005</u>	Projet dirigé II	2
<u>MUS-7006</u>	Projet dirigé III	3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>MUS-8801</u>	Activité de recherche - thèse 1	9/activité temps complet
<u>MUS-8802</u>	Activité de recherche - thèse 2	9/activité temps complet
<u>MUS-8803</u>	Activité de recherche - thèse 3	9/activité temps complet
<u>MUS-8804</u>	Activité de recherche - thèse 4	9/activité temps complet
<u>MUS-8805</u>	Activité de recherche - thèse 5	9/activité temps complet
<u>MUS-8806</u>	Activité de recherche - thèse 6	9/activité temps complet
<u>MUS-8807</u>	Activité de recherche - thèse 7	9/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

Monique Lépinay

418 656-2764, poste 7061

1 877 606-5566, poste 7061

LIENS UTILES

Futurs étudiants

Admission

Droits de scolarité

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

Version: 2018-09-04 10:25:18 / 2018-12-03 11:43:41

MAÎTRISE EN MUSIQUE - COMPOSITION - AVEC MÉMOIRE (M. MUS.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Par la composition d'œuvres musicales originales et la rédaction de textes analytiques, vous développerez les connaissances, les habiletés et l'autonomie nécessaires à l'exercice du métier de compositeur, en musique instrumentale ou électroacoustique, tant dans le domaine de la musique d'application que dans celui de la musique de concert. Vous pourrez entendre vos œuvres lors de concerts en plus d'avoir accès à des outils ultramodernes.

Directeur à trouver avant ou après l'admission: vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant ou après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet

de recherche.

Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'un baccalauréat en musique - composition, ou d'un diplôme jugé équivalent et désirant approfondir ses connaissances comme compositeur.

AVENIR

Cette formation vous préparera à exercer votre profession dans un large éventail de domaines. Elle vous permettra aussi de poursuivre vos études au 3e cycle.

Professions

Compositeur de musique de concert

Compositeur de musique à l'image

Compositeur de musique populaire

Arrangeur

Conseiller musical

Organisateur d'activités culturelles

Chroniqueur culturel

Employeurs

Ensembles instrumentaux et solistes

Réalisateurs, producteurs et agences cinématographiques ou télévisuels

Studios d'enregistrement

Compagnies de placement de musiques

Écoles privées

Institutions privées et publiques

Médias

Revue spécialisées et journaux

Universités

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

La Faculté de musique attire une population étudiante diversifiée grâce à sa réputation d'excellence et à son dynamisme. Ces attraits en font notamment le meilleur endroit en Amérique du Nord pour un séjour d'études musicales en immersion française.

Forte d'une longue expérience, puisqu'elle a été fondée en 1922, la Faculté dispose aujourd'hui de ressources professionnelles et matérielles enviables qui, mises à votre disposition, favoriseront la réussite de vos études dans un contexte extrêmement riche et stimulant.

Environnement d'apprentissage

Milieu riche en événements de toutes sortes, la Faculté vous donne de nombreuses occasions de goûter à la vie d'artiste. Vous acquerrez de l'expérience lors de concerts présentés par de grands et de petits ensembles. La Faculté compte:

Des ateliers de musique contemporaine, de musique baroque et d'opéra

Des ensembles de guitares, de cuivres et de percussions

Un orchestre symphonique et un orchestre à vent

Un chœur

Un stage band

Des ensembles de jazz vocal

La salle Henri-Gagnon (salle de concert classique, 240 places, 2 pianos de concert)

Le Théâtre de la cité universitaire (620 places)

Des studios de travail insonorisés, accessibles 7 jours sur 7

24 pianos à queue pour l'enseignement

De grandes salles de répétition

Un laboratoire informatique musical de dix stations MIDI

Un studio de musique ancienne qui dispose d'une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier

Le Quatuor Arthur-LeBlanc

Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement et la direction des travaux de recherche des étudiants. Un bon nombre de chargés de cours collaborent également à la tâche d'enseignement, et tous concourent par des concerts, leurs compositions ou des écrits théoriques au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

Mobilité internationale

Vous pourriez étudier à l'étranger grâce aux différents protocoles de mobilité. Les destinations sont la Louisiana State University (Bâton Rouge, Louisiane, États-Unis) et l'Institut supérieur des arts de Toulouse (France).

Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté vous accompagnera dans toutes les étapes de votre cheminement universitaire. Vous profiterez également des services du café étudiant Labyrinthe. L'Association générale des étudiants en musique de l'Université Laval (AGEMUL) contribue, par son engagement et par l'animation de la vie étudiante, à raffermir le sentiment

d'appartenance de la communauté facultaire.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Les étudiants peuvent aussi être admissibles, grâce à leur projet d'intervention ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM).

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget pour une année d'études](#)

[Détail des droits de scolarité](#)

[Calculateur de budget](#)

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM):

Le Groupe de recherche-crédation en musique (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-crédation.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens

et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le Laboratoire audionumérique de recherche et de création (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le Laboratoire Mus-Alpha permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la Faculté de musique.

Composition

Composition
Éric Morin

Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.
Serge Lacasse

Études et enseignement de la recherche-création. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.
Sophie Stévance

Éducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.
Francis Dubé

Didactique. Philosophie. Psychologie.
Valerie Peters

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.
Maria Teresa Moreno Sala

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.
Josée Vaillancourt

Interprétation

Guitare (jazz et musique populaire)

Gabriel Hamel

Piano

Francis Dubé, Arturo Nieto-Dorantes

Bois. Flûte traversière.

André Papillon

Orgue, clavecin et musique ancienne.

Richard Paré

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).

Janis Steprans

Cordes.

Hibiki Kobayashi, Brett Molzan, Ryan Molzan, Jean-Luc Plourde

Piano jazz

Rafael Zaldivar

Technologie

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.

Aaron Liu-Rosenbaum

Didactique instrumentale

Approches innovantes en pédagogie musicale. Créativité. Optimisation de l'apprentissage. Improvisation. Technologies. Guitare classique. Réalisation du potentiel humain.

Jean-Philippe Després

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Maître en musique (M. Mus.)

45

CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
10 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances des diverses techniques actuelles de la composition de même que de développer et de perfectionner ses propres techniques d'écriture. À cet égard, l'étudiant devra faire la preuve, par la réalisation d'oeuvres musicales originales et la rédaction de textes analytiques, qu'il a acquis les connaissances, les habiletés et l'autonomie nécessaires à l'exercice du métier de compositeur.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Éric Morin

418 656-7061

mus@mus.ulaval.ca

Pour information

Catherine Martinette-Morneau

Catherine.Martinette-Morneau@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté de musique

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

L'étudiant doit comprendre l'anglais écrit. Son aptitude à lire cette langue est évaluée par un examen écrit qui a lieu au début de la première session d'inscription au programme. En cas d'échec, il doit réussir, le plus tôt possible, ANL-3202 *Reading II*.

REMARQUES SUR LES COURS

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer

auprès de la direction de programme.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Choix du projet de recherche

L'étudiant doit avoir choisi son directeur de recherche au terme de sa première session d'inscription.
Le projet de recherche doit être approuvé par la direction de programme au plus tard à la fin de la scolarité.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Le baccalauréat en musique-composition, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission. De plus, le candidat doit soumettre un portfolio de ses travaux de création musicale.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat doit joindre à sa demande une lettre de motivation, dans laquelle il expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche d'interprétation, de création ou de recherche qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit.

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des trois rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission. De plus, elle peut imposer une scolarité complémentaire de cours de premier cycle si elle juge que la préparation du candidat est inadéquate.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
COMPOSITION		21
<u>MUS-6021</u>	Composition I	3
<u>MUS-6022</u>	Composition II	3
<u>MUS-6023</u>	Composition III	3
<u>MUS-6058</u>	Techniques et esthétiques des musiques nouvelles	3
RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARI:		
<u>MUS-7003</u>	Séminaire en musique populaire	3
<u>MUS-7007</u>	Séminaire I	3
<u>MUS-7008</u>	Séminaire II	3

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS

Réussir 3 crédits de cours, avec l'approbation de la direction de programme.

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>MUS-6821</u>	Activité de recherche - mémoire 1	3
<u>MUS-6822</u>	Activité de recherche - mémoire 2	7/activité temps complet
<u>MUS-6823</u>	Activité de recherche - mémoire 3	7/activité temps complet
<u>MUS-6824</u>	Activité de recherche - mémoire 4	7/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

Monique Lépinay

418 656-2764, poste 7061

1 877 606-5566, poste 7061

etudes.superieures@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2017-10-30 15:43:12 / 2018-12-03 11:43:41

Version actualisée

MAÎTRISE EN MUSIQUE - DIDACTIQUE INSTRUMENTALE (M. MUS.)

Présentation générale

Aperçu

PROGRAMME UNIQUE AU QUÉBEC

EN BREF

Branchée sur la réalité professionnelle de l'instrumentiste pédagogue, cette formation vous offrira les connaissances requises pour mettre en valeur votre personnalité et votre créativité pédagogique, notamment par la réalisation d'un projet d'intervention.

Par son Centre d'excellence en pédagogie musicale et son École préparatoire de musique Anna-Marie-Globenski, la Faculté de musique assure le suivi professionnel d'un grand nombre d'enseignants au Québec, dont la plupart sont ses diplômés. Vous aurez accès à des ressources documentaires considérables, en particulier la collection de musique de la Bibliothèque, qui est la plus importante du monde francophone.

Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

Didactique instrumentale

Éducation musicale

Interprétation

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'un baccalauréat en musique, ou d'un diplôme jugé équivalent, qui souhaite faire carrière dans l'enseignement instrumental.

AVENIR

Vous pourrez enseigner le chant ou un instrument de musique dans une école de musique ou en studio privé. Vous pourrez également travailler pour les médias ou en gestion pour des organismes artistiques et culturels. Vous pourriez aussi poursuivre vos études au doctorat en musique - éducation musicale (concentration didactique instrumentale).

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

La Faculté de musique attire une population étudiante diversifiée grâce à sa réputation d'excellence et à son dynamisme. Ces attraits en font notamment le meilleur endroit en Amérique du Nord pour un séjour d'études musicales en immersion française.

Forte d'une longue expérience, puisqu'elle a été fondée en 1922, la Faculté dispose aujourd'hui de ressources professionnelles et matérielles enviables qui, mises à votre disposition, favoriseront la réussite de vos études dans un contexte extrêmement riche et stimulant.

Environnement d'apprentissage

Milieu riche en événements de toutes sortes, la Faculté vous donne de nombreuses occasions de goûter à la vie d'artiste. Vous

acquerrez de l'expérience lors de concerts présentés par de grands et de petits ensembles. La Faculté compte:

Des ateliers de musique contemporaine, de musique baroque et d'opéra

Des ensembles de guitares, de cuivres et de percussions

Un orchestre symphonique et un orchestre à vent

Un chœur

Un stage band

Des ensembles de jazz vocal

La salle Henri-Gagnon (salle de concert classique, 240 places, 2 pianos de concert)

Le Théâtre de la cité universitaire (620 places)

Des studios de travail insonorisés, accessibles 7 jours sur 7

24 pianos à queue pour l'enseignement

De grandes salles de répétition

Un laboratoire informatique musical de dix stations MIDI

Un studio de musique ancienne qui dispose d'une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier

Le Quatuor Arthur-LeBlanc

Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement et la direction des travaux de recherche des étudiants. Un bon nombre de chargés de cours collaborent également à la tâche d'enseignement, et tous concourent par des concerts, leurs compositions ou des écrits théoriques au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

Mobilité internationale

Vous pourriez étudier à l'étranger grâce aux différents protocoles de mobilité. Les destinations sont la Louisiana State University (Bâton Rouge, Louisiane, États-Unis) et l'Institut supérieur des arts de Toulouse (France).

Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté vous accompagnera dans toutes les étapes de votre cheminement universitaire. Vous profiterez également des services du café étudiant Labyrinthe. L'Association générale des étudiants en musique de l'Université Laval (AGEMUL) contribue, par son engagement et par l'animation de la vie étudiante, à raffermir le sentiment d'appartenance de la communauté facultaire.



Profil international



Programme unique au Québec

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Les étudiants peuvent aussi être admissibles, grâce à leur projet d'intervention ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM).

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget pour une année d'études](#)

[Détail des droits de scolarité](#)

[Calculateur de budget](#)

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM):

Le Groupe de recherche-crédation en musique (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-crédation.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le Laboratoire audio-numérique de recherche et de création (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des

studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le Laboratoire Mus-Alpha permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la Faculté de musique.

Composition

Composition
Éric Morin

Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.
Serge Lacasse

Études et enseignement de la recherche-création. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.
Sophie Stévance

Éducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.
Francis Dubé

Didactique. Philosophie. Psychologie.
Valerie Peters

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.
Maria Teresa Moreno Sala

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.
Josée Vaillancourt

Interprétation

Guitare (jazz et musique populaire)
Gabriel Hamel

Piano
Francis Dubé, Arturo Nieto-Dorantes

Bois. Flûte traversière.
André Papillon

Orgue, clavecin et musique ancienne.

Richard Paré

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).

Janis Steprans

Cordes.

Hibiki Kobayashi, Brett Molzan, Ryan Molzan, Jean-Luc Plourde

Piano jazz

Rafael Zaldivar

Technologie

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.

Aaron Liu-Rosenbaum

Didactique instrumentale

Approches innovantes en pédagogie musicale. Créativité. Optimisation de l'apprentissage. Improvisation. Technologies. Guitare classique. Réalisation du potentiel humain.

Jean-Philippe Després

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Maître en musique (M. Mus.)

45

CREDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
22 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant de poursuivre une formation comme musicien pédagogue et de se préparer à l'exercice d'un leadership dans l'enseignement de son instrument; démontrer, par le biais d'un projet d'intervention, qu'il peut en être un agent d'évolution. Puis, à l'aide d'un processus de recherche-crédation, approfondir la maîtrise de son instrument et développer sa connaissance des critères d'une interprétation juste pour son répertoire et celui de ses élèves.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une session d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Andrea Creech

418 656-2131 poste 6663

andrea.creech@mus.ulaval.ca

Pour information

418 656-2131 poste 7061

etudes.superieures@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté de musique

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

L'étudiant doit comprendre l'anglais écrit.

REMARQUES SUR LES COURS

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Les exigences concernant les travaux de recherche sont décrites dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Le baccalauréat en musique, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission au programme. De plus, une audition instrumentale est obligatoire.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat doit joindre à sa demande une lettre de motivation, dans laquelle il expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche d'interprétation, de création ou de recherche qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit.

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.2@mus.ulaval.ca.

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission. De plus, elle peut imposer une scolarité complémentaire de cours de premier cycle si elle juge que la préparation du candidat est inadéquate.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
DIDACTIQUE INSTRUMENTALE		45
Le cours MUS-6190 est réitérable : il doit être suivi quatre fois avec cumul des crédits accumulés.		
<u>MUS-6079</u>	Didactique instrumentale	3
<u>MUS-6087</u>	Projet d'intervention	6
<u>MUS-6088</u>	Atelier en pédagogie instrumentale inclusive	1
<u>MUS-6184</u>	Atelier en pédagogie instrumentale I	2
<u>MUS-6185</u>	Atelier en pédagogie instrumentale II	2
<u>MUS-6186</u>	Atelier en pédagogie instrumentale collective	2
<u>MUS-6190</u>	Instrument principal - didactique instrumentale	4
RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARI:		
<u>MUS-6092</u>	Séminaire pour le développement de l'oreille	3
<u>MUS-6093</u>	Séminaire sur la créativité musicale	3

<u>MUS-6094</u>	Séminaire sur les pratiques collectives de la musique	3
-----------------	---	---

RÈGLE 2 - 3 À 6 CRÉDITS PARI:

<u>MUS-7003</u>	Séminaire en musique populaire	3
-----------------	--------------------------------	---

<u>MUS-7007</u>	Séminaire I	3
-----------------	-------------	---

<u>MUS-7008</u>	Séminaire II	3
-----------------	--------------	---

<u>MUS-7011</u>	Séminaire de jazz	3
-----------------	-------------------	---

RÈGLE 3 - 1 À 4 CRÉDITS PARI:

<u>MUS-6153</u>	Musique de chambre	2
-----------------	--------------------	---

<u>MUS-6154</u>	Atelier de musique baroque	2
-----------------	----------------------------	---

<u>MUS-6155</u>	Atelier de musique contemporaine	2
-----------------	----------------------------------	---

<u>MUS-6156</u>	Combo	2
-----------------	-------	---

<u>MUS-6157</u>	Atelier	2
-----------------	---------	---

<u>MUS-6158</u>	Ensemble de percussion	2
-----------------	------------------------	---

<u>MUS-6180</u>	Accompagnement	1
-----------------	----------------	---

<u>MUS-6181</u>	Accompagnement	2
-----------------	----------------	---

RÈGLE 4 - 0 À 3 CRÉDITS PARI:

<u>MUS-6059</u>	Jeu scénique d'opéra	2
-----------------	----------------------	---

<u>MUS-6061</u>	Théâtre musical	2
-----------------	-----------------	---

<u>MUS-6153</u>	Musique de chambre	2
-----------------	--------------------	---

<u>MUS-6154</u>	Atelier de musique baroque	2
-----------------	----------------------------	---

<u>MUS-6155</u>	Atelier de musique contemporaine	2
-----------------	----------------------------------	---

<u>MUS-6156</u>	Combo	2
-----------------	-------	---

<u>MUS-6157</u>	Atelier	2
-----------------	---------	---

<u>MUS-6158</u>	Ensemble de percussion	2
<u>MUS-6159</u>	Chant choral	1
<u>MUS-6160</u>	Orchestre	1
<u>MUS-6161</u>	Orchestre à vent	1
<u>MUS-6162</u>	Stage Band	1
<u>MUS-6163</u>	Jazz vocal	1
<u>MUS-6164</u>	Ensemble de guitares	1
<u>MUS-6182</u>	Atelier d'opéra A	1
<u>MUS-6183</u>	Atelier d'opéra B	2
<u>MUS-7000</u>	Lectures et travaux dirigés I	1
<u>MUS-7001</u>	Lectures et travaux dirigés II	2
<u>MUS-7002</u>	Lectures et travaux dirigés III	3
<u>MUS-7004</u>	Projet dirigé I	1
<u>MUS-7005</u>	Projet dirigé II	2
<u>MUS-7006</u>	Projet dirigé III	3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL INTERNATIONAL

<u>EHE-6MUS</u>	Études - Profil international - Maîtrise en musique	12 à 18
-----------------	---	---------

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

Monique Lépinay

418 656-2764, poste 7061

1 877 606-5566, poste 7061

etudes.superieures@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

Futurs étudiants

Admission

Droits de scolarité

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

Version: 2018-10-16 09:26:50 / 2018-12-03 11:43:41

Version actualisée

MAÎTRISE EN MUSIQUE - INTERPRÉTATION (M. MUS.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce programme vous offre une formation en interprétation classique, pop et jazz. Vous acquerrez une excellente maîtrise de votre instrument, vous vivrez de nombreuses expériences de performance en groupe et vous approfondirez vos connaissances du répertoire. Ce programme s'adresse à ceux qui désirent s'épanouir en tant qu'interprète professionnel.

Ce programme de la Faculté de musique offre une formation de grande qualité en raison de l'expertise de ses professeurs de réputation nationale et internationale en chant, cordes, bois, cuivres, percussions, guitare, piano, orgue, clavecin, etc. Vous aurez accès à un riche éventail d'ateliers et de regroupements instrumentaux et vocaux de toutes tailles. Vous pourrez également participer aux concours organisés par la Faculté et destinés exclusivement à ses étudiants, notamment le Concours du disque des étudiants et le Concours Solo avec orchestre.

Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

Didactique instrumentale

Interprétation

CONCENTRATIONS

Accompagnement - musique de chambre

Auteur-compositeur-interprète

Orchestre - musique de chambre

Soliste

Le choix d'une concentration est obligatoire.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'un baccalauréat en musique, mention interprétation, ou d'un diplôme jugé équivalent.

AVENIR

Une fois diplômé, vous serez appelé à travailler dans des domaines d'emplois variés: soliste, accompagnateur ou chambriste lors de concerts ou de récitals ou encore musicien d'orchestre au sein de chœurs professionnels, d'orchestres ou de formations militaires. Les possibilités sont également nombreuses et variées dans le domaine du jazz et de la musique populaire: concerts rock ou jazz, salles de spectacles, bars, studios d'enregistrement, agences de publicité, télévision, forces armées, etc. Cette formation vous préparera également aux études de 3e cycle.

Employeurs

Écoles publiques et privées

Ensembles de musique de chambre

Ensembles de musique de jazz ou de musique populaire

Médias

Orchestres symphoniques

Revue spécialisée et journaux

Universités

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

La Faculté de musique attire une population étudiante diversifiée grâce à sa réputation d'excellence et à son dynamisme. Ces attraits en font notamment le meilleur endroit en Amérique du Nord pour un séjour d'études musicales en immersion française.

Forte d'une longue expérience, puisqu'elle a été fondée en 1922, la Faculté dispose aujourd'hui de ressources professionnelles et matérielles enviables qui, mises à votre disposition, favoriseront la réussite de vos études dans un contexte extrêmement riche et stimulant.

Environnement d'apprentissage

Milieu riche en événements de toutes sortes, la Faculté vous donne de nombreuses occasions de goûter à la vie d'artiste. Vous

acquerrez de l'expérience lors de concerts présentés par de grands et de petits ensembles. La Faculté compte:

Des ateliers de musique contemporaine, de musique baroque et d'opéra

Des ensembles de guitares, de cuivres et de percussions

Un orchestre symphonique et un orchestre à vent

Un chœur

Un stage band

Des ensembles de jazz vocal

La salle Henri-Gagnon (salle de concert classique, 240 places, 2 pianos de concert)

Le Théâtre de la cité universitaire (620 places)

Des studios de travail insonorisés, accessibles 7 jours sur 7

24 pianos à queue pour l'enseignement

De grandes salles de répétition

Un laboratoire informatique musical de dix stations MIDI

Un studio de musique ancienne qui dispose d'une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier

Le Quatuor Arthur-LeBlanc

Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement et la direction des travaux de recherche des étudiants. Un bon nombre de chargés de cours collaborent également à la tâche d'enseignement, et tous concourent par des concerts, leurs compositions ou des écrits théoriques au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

Mobilité internationale

Vous pourriez étudier à l'étranger grâce aux différents protocoles de mobilité. Les destinations sont la Louisiana State University (Bâton Rouge, Louisiane, États-Unis) et l'Institut supérieur des arts de Toulouse (France).

Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté vous accompagnera dans toutes les étapes de votre cheminement universitaire. Vous profiterez également des services du café étudiant Labyrinthe. L'Association générale des étudiants en musique de l'Université Laval (AGEMUL) contribue, par son engagement et par l'animation de la vie étudiante, à raffermir le sentiment d'appartenance de la communauté facultaire.



Profil international

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Les étudiants peuvent aussi être admissibles, grâce à leur projet d'intervention ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM).

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget pour une année d'études](#)

[Détail des droits de scolarité](#)

[Calculateur de budget](#)

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM):

Le Groupe de recherche-crédation en musique (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-crédation.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le Laboratoire audionumérique de recherche et de création (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique

exceptionnelle.

Le Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le Laboratoire Mus-Alpha permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la Faculté de musique.

Composition

Composition
Éric Morin

Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.
Serge Lacasse

Études et enseignement de la recherche-crédation. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.
Sophie Stévance

Éducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.
Francis Dubé

Didactique. Philosophie. Psychologie.
Valerie Peters

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.
Maria Teresa Moreno Sala

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.
Josée Vaillancourt

Interprétation

Guitare (jazz et musique populaire)
Gabriel Hamel

Piano
Francis Dubé, Arturo Nieto-Dorantes

Bois. Flûte traversière.
André Papillon

Orgue, clavecin et musique ancienne.

Richard Paré

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).

Janis Steprans

Cordes.

Hibiki Kobayashi, Brett Molzan, Ryan Molzan, Jean-Luc Plourde

Piano jazz

Rafael Zaldivar

Technologie

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.

Aaron Liu-Rosenbaum

Didactique instrumentale

Approches innovantes en pédagogie musicale. Créativité. Optimisation de l'apprentissage. Improvisation. Technologies. Guitare classique. Réalisation du potentiel humain.

Jean-Philippe Després

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Maître en musique (M. Mus.)

45

CREDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
22 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant d'acquérir la maîtrise de son instrument et, par le biais d'un processus de recherche-crédation, d'approfondir ses connaissances touchant son répertoire et d'intégrer ces éléments dans une interprétation juste.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

CONCENTRATIONS

Accompagnement - musique de chambre

Auteur-compositeur-interprète

Orchestre - musique de chambre

Soliste

Le choix d'une concentration est obligatoire.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une session d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme par intérim

Janis Steprans

418 656-2131 poste 4682

janis.steprans@mus.ulaval.ca

Pour information

Catherine Martinette-Morneau

Catherine.Martinette-Morneau@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

L'étudiant doit comprendre l'anglais écrit.

REMARQUES SUR LES COURS

Exigences particulières

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Les exigences concernant les travaux de recherche sont décrites dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de sa direction de programme.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Le baccalauréat en musique, mention interprétation, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission au programme. De plus, une audition instrumentale est obligatoire.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat doit joindre à sa demande une lettre de motivation, dans laquelle il expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche d'interprétation, de création ou de recherche qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit.

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.2@mus.ulaval.ca.

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des rapports

d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission. De plus, elle peut imposer une scolarité complémentaire de cours de premier cycle si elle juge que la préparation du candidat est inadéquate.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

ACCOMPAGNEMENT - MUSIQUE DE CHAMBRE

45

Le cours MUS-6172 est réitérable, c'est-à-dire qu'il peut être suivi plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<u>MUS-6172</u>	Accompagnement - musique de chambre	6
<u>MUS-6172</u>	Accompagnement - musique de chambre	6
<u>MUS-6172</u>	Accompagnement - musique de chambre	6
<u>MUS-6173</u>	Récital - accompagnement	6

RÈGLE 1 - 6 À 9 CRÉDITS PARI:

<u>MUS-7003</u>	Séminaire en musique populaire	3
-----------------	--------------------------------	---

<u>MUS-7007</u>	Séminaire I	3
<u>MUS-7008</u>	Séminaire II	3
<u>MUS-7011</u>	Séminaire de jazz	3

RÈGLE 2 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>MUS-6059</u>	Jeu scénique d'opéra	2
<u>MUS-6061</u>	Théâtre musical	2
<u>MUS-6153</u>	Musique de chambre	2
<u>MUS-6154</u>	Atelier de musique baroque	2
<u>MUS-6155</u>	Atelier de musique contemporaine	2
<u>MUS-6156</u>	Combo	2
<u>MUS-6157</u>	Atelier	2
<u>MUS-6158</u>	Ensemble de percussion	2
<u>MUS-6159</u>	Chant choral	1
<u>MUS-6160</u>	Orchestre	1
<u>MUS-6161</u>	Orchestre à vent	1
<u>MUS-6162</u>	Stage Band	1
<u>MUS-6163</u>	Jazz vocal	1
<u>MUS-6164</u>	Ensemble de guitares	1
<u>MUS-6180</u>	Accompagnement	1
<u>MUS-6181</u>	Accompagnement	2
<u>MUS-6182</u>	Atelier d'opéra A	1
<u>MUS-6183</u>	Atelier d'opéra B	2
<u>MUS-6300</u>	Gestion de projet en studio I	2
<u>MUS-6301</u>	Gestion de projet en studio II	3

<u>MUS-7000</u>	Lectures et travaux dirigés I	1
<u>MUS-7001</u>	Lectures et travaux dirigés II	2
<u>MUS-7002</u>	Lectures et travaux dirigés III	3
<u>MUS-7004</u>	Projet dirigé I	1
<u>MUS-7005</u>	Projet dirigé II	2
<u>MUS-7006</u>	Projet dirigé III	3

AUTEUR-COMPOSITEUR-INTERPRÈTE

45

Le cours MUS-6176 est réitérable, c'est-à-dire qu'il peut être suivi plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<u>MUS-6176</u>	Auteur-compositeur-interprète	6
<u>MUS-6176</u>	Auteur-compositeur-interprète	6
<u>MUS-6176</u>	Auteur-compositeur-interprète	6
<u>MUS-6177</u>	Récital - auteur-compositeur-interprète	6
<u>MUS-6300</u>	Gestion de projet en studio I	2
<u>MUS-6301</u>	Gestion de projet en studio II	3

RÈGLE 1 - 4 CRÉDITS PARMIS:

<u>MUS-6153</u>	Musique de chambre	2
<u>MUS-6154</u>	Atelier de musique baroque	2
<u>MUS-6155</u>	Atelier de musique contemporaine	2
<u>MUS-6156</u>	Combo	2
<u>MUS-6157</u>	Atelier	2
<u>MUS-6158</u>	Ensemble de percussion	2

RÈGLE 2 - 6 À 9 CRÉDITS PARI:

<u>MUS-7003</u>	Séminaire en musique populaire	3
<u>MUS-7007</u>	Séminaire I	3
<u>MUS-7008</u>	Séminaire II	3
<u>MUS-7011</u>	Séminaire de jazz	3

RÈGLE 3 - 3 À 6 CRÉDITS PARI:

<u>MUS-6059</u>	Jeu scénique d'opéra	2
<u>MUS-6061</u>	Théâtre musical	2
<u>MUS-6153</u>	Musique de chambre	2
<u>MUS-6154</u>	Atelier de musique baroque	2
<u>MUS-6155</u>	Atelier de musique contemporaine	2
<u>MUS-6156</u>	Combo	2
<u>MUS-6157</u>	Atelier	2
<u>MUS-6158</u>	Ensemble de percussion	2
<u>MUS-6159</u>	Chant choral	1
<u>MUS-6160</u>	Orchestre	1
<u>MUS-6161</u>	Orchestre à vent	1
<u>MUS-6162</u>	Stage Band	1
<u>MUS-6163</u>	Jazz vocal	1
<u>MUS-6164</u>	Ensemble de guitares	1
<u>MUS-6180</u>	Accompagnement	1
<u>MUS-6181</u>	Accompagnement	2
<u>MUS-6182</u>	Atelier d'opéra A	1
<u>MUS-6183</u>	Atelier d'opéra B	2

<u>MUS-7000</u>	Lectures et travaux dirigés I	1
<u>MUS-7001</u>	Lectures et travaux dirigés II	2
<u>MUS-7002</u>	Lectures et travaux dirigés III	3
<u>MUS-7004</u>	Projet dirigé I	1
<u>MUS-7005</u>	Projet dirigé II	2
<u>MUS-7006</u>	Projet dirigé III	3

ORCHESTRE - MUSIQUE DE CHAMBRE

45

Le cours MUS-6174 est réitérable, c'est-à-dire qu'il peut être suivi plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<u>MUS-6174</u>	Orchestre - musique de chambre	6
<u>MUS-6174</u>	Orchestre - musique de chambre	6
<u>MUS-6174</u>	Orchestre - musique de chambre	6
<u>MUS-6175</u>	Récital - orchestre - musique de chambre	6

RÈGLE 1 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>MUS-7003</u>	Séminaire en musique populaire	3
<u>MUS-7007</u>	Séminaire I	3
<u>MUS-7008</u>	Séminaire II	3
<u>MUS-7011</u>	Séminaire de jazz	3

RÈGLE 2 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>MUS-6155</u>	Atelier de musique contemporaine	2
<u>MUS-6157</u>	Atelier	2
<u>MUS-6158</u>	Ensemble de percussion	2

<u>MUS-6059</u>	Jeu scénique d'opéra	2
<u>MUS-6061</u>	Théâtre musical	2
<u>MUS-6153</u>	Musique de chambre	2
<u>MUS-6154</u>	Atelier de musique baroque	2
<u>MUS-6159</u>	Chant choral	1
<u>MUS-6160</u>	Orchestre	1
<u>MUS-6161</u>	Orchestre à vent	1
<u>MUS-6163</u>	Jazz vocal	1
<u>MUS-6164</u>	Ensemble de guitares	1
<u>MUS-6180</u>	Accompagnement	1
<u>MUS-6181</u>	Accompagnement	2
<u>MUS-6300</u>	Gestion de projet en studio I	2
<u>MUS-6301</u>	Gestion de projet en studio II	3
<u>MUS-7000</u>	Lectures et travaux dirigés I	1
<u>MUS-7001</u>	Lectures et travaux dirigés II	2
<u>MUS-6182</u>	Atelier d'opéra A	1
<u>MUS-6183</u>	Atelier d'opéra B	2
<u>MUS-7002</u>	Lectures et travaux dirigés III	3
<u>MUS-7004</u>	Projet dirigé I	1
<u>MUS-7005</u>	Projet dirigé II	2
<u>MUS-7006</u>	Projet dirigé III	3

SOLISTE

45

Le cours MUS-6170 est réitérable, c'est-à-dire qu'il peut être suivi plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<u>MUS-6170</u>	Instrument soliste	6
<u>MUS-6170</u>	Instrument soliste	6
<u>MUS-6170</u>	Instrument soliste	6
<u>MUS-6171</u>	Récital - instrument soliste	6

RÈGLE 1 - 4 CRÉDITS PARI:

<u>MUS-6153</u>	Musique de chambre	2
<u>MUS-6154</u>	Atelier de musique baroque	2
<u>MUS-6155</u>	Atelier de musique contemporaine	2
<u>MUS-6156</u>	Combo	2
<u>MUS-6157</u>	Atelier	2
<u>MUS-6158</u>	Ensemble de percussion	2

RÈGLE 2 - 6 À 9 CRÉDITS PARI:

<u>MUS-7003</u>	Séminaire en musique populaire	3
<u>MUS-7007</u>	Séminaire I	3
<u>MUS-7008</u>	Séminaire II	3
<u>MUS-7011</u>	Séminaire de jazz	3

RÈGLE 3 - 8 À 11 CRÉDITS PARI:

<u>MUS-6059</u>	Jeu scénique d'opéra	2
<u>MUS-6061</u>	Théâtre musical	2
<u>MUS-6153</u>	Musique de chambre	2
<u>MUS-6154</u>	Atelier de musique baroque	2
<u>MUS-6155</u>	Atelier de musique contemporaine	2

<u>MUS-6156</u>	Combo	2
<u>MUS-6157</u>	Atelier	2
<u>MUS-6158</u>	Ensemble de percussion	2
<u>MUS-6159</u>	Chant choral	1
<u>MUS-6160</u>	Orchestre	1
<u>MUS-6161</u>	Orchestre à vent	1
<u>MUS-6162</u>	Stage Band	1
<u>MUS-6163</u>	Jazz vocal	1
<u>MUS-6164</u>	Ensemble de guitares	1
<u>MUS-6180</u>	Accompagnement	1
<u>MUS-6181</u>	Accompagnement	2
<u>MUS-6182</u>	Atelier d'opéra A	1
<u>MUS-6183</u>	Atelier d'opéra B	2
<u>MUS-6300</u>	Gestion de projet en studio I	2
<u>MUS-6301</u>	Gestion de projet en studio II	3
<u>MUS-7000</u>	Lectures et travaux dirigés I	1
<u>MUS-7001</u>	Lectures et travaux dirigés II	2
<u>MUS-7002</u>	Lectures et travaux dirigés III	3
<u>MUS-7004</u>	Projet dirigé I	1
<u>MUS-7005</u>	Projet dirigé II	2
<u>MUS-7006</u>	Projet dirigé III	3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

Monique Lépinay

418 656-2764, poste 7061

1 877 606-5566, poste 7061

etudes.superieures@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2018-10-16 09:26:50 / 2018-12-03 11:43:41

MAÎTRISE EN MUSIQUE - MUSICOLOGIE - AVEC MÉMOIRE (M. MUS.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Avec ce programme, vous recevrez une formation de grande qualité, tant dans le domaine de la musique classique que dans celui du jazz ou de la musique populaire. Tout en approfondissant vos connaissances en histoire de la musique et en théorie musicale, vous développerez des méthodes de travail qui vous permettront d'effectuer des recherches originales et d'exercer vos compétences dans divers champs de spécialisation.

Cette maîtrise vous permettra, grâce à une étude critique des sources musicales et bibliographiques, d'approfondir vos connaissances dans un domaine de la musicologie et d'acquérir une méthode de recherche. Par votre mémoire, entre autres, vous démontrerez que vous avez acquis la rigueur qui s'impose dans l'application de la méthode scientifique.

Directeur à trouver avant ou après l'admission: vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant ou après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet

de recherche.

Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

Musicologie historique

Musicologie classique et populaire

Recherches interdisciplinaires

CONCENTRATIONS

Musicologie (recherche-création)

Musicologie (recherche)

Le choix d'une concentration est obligatoire.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'un baccalauréat en musique - musicologie ou d'un diplôme jugé équivalent.

AVENIR

Au terme de vos études, vous serez formé pour poursuivre des activités de recherche ou de recherche-création de façon autonome, pour devenir un agent de développement éducatif, culturel et social, pour être un leader dans votre milieu professionnel ainsi que pour travailler pour les médias ou en gestion pour des organismes artistiques et culturels.

Employeurs

Bibliothèques

Écoles publiques et privées

Médias

Orchestres symphoniques

Revue spécialisées et journaux

Universités

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

La Faculté de musique attire une population étudiante diversifiée grâce à sa réputation d'excellence et à son dynamisme. Ces attraits en font notamment le meilleur endroit en Amérique du Nord pour un séjour d'études musicales en immersion française.

Forte d'une longue expérience, puisqu'elle a été fondée en 1922, la Faculté dispose aujourd'hui de ressources professionnelles et matérielles enviables qui, mises à votre disposition, favoriseront la réussite de vos études dans un contexte extrêmement riche et stimulant.

Environnement d'apprentissage

Milieu riche en événements de toutes sortes, la Faculté vous donne de nombreuses occasions de goûter à la vie d'artiste. Vous acquerez de l'expérience lors de concerts présentés par de grands et de petits ensembles. La Faculté compte:

Des ateliers de musique contemporaine, de musique baroque et d'opéra

Des ensembles de guitares, de cuivres et de percussions

Un orchestre symphonique et un orchestre à vent

Un chœur

Un stage band

Des ensembles de jazz vocal

La salle Henri-Gagnon (salle de concert classique, 240 places, 2 pianos de concert)

Le Théâtre de la cité universitaire (620 places)

Des studios de travail insonorisés, accessibles 7 jours sur 7

24 pianos à queue pour l'enseignement

De grandes salles de répétition

Un laboratoire informatique musical de dix stations MIDI

Un studio de musique ancienne qui dispose d'une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier

Le Quatuor Arthur-LeBlanc

Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement et la direction des travaux de recherche des étudiants. Un bon nombre de chargés de cours collaborent également à la tâche d'enseignement, et tous concourent par des concerts, leurs compositions ou des écrits théoriques au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

Mobilité internationale

Vous pourriez étudier à l'étranger grâce aux différents protocoles de mobilité. Les destinations sont la Louisiana State University (Bâton Rouge, Louisiane, États-Unis) et l'Institut supérieur des arts de Toulouse (France).

Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté vous accompagnera dans toutes les étapes de votre cheminement universitaire. Vous profiterez également des services du café étudiant Labyrinthe. L'Association générale des étudiants en musique de l'Université Laval (AGEMUL) contribue, par son engagement et par l'animation de la vie étudiante, à raffermir le sentiment d'appartenance de la communauté facultaire.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Les étudiants peuvent aussi être admissibles, grâce à leur projet d'intervention ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM).

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget pour une année d'études](#)

[Détail des droits de scolarité](#)

[Calculateur de budget](#)

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM):

Le Groupe de recherche-cr ation en musique (GRECEM), qui joue un r le majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engag s en recherche-cr ation.

Le Groupe de recherche en p dagogique instrumentale et musicale (GRePIM), qui est compos  de chercheurs canadiens et  trangers travaillant en p dagogique musicale dans des  coles ou hors  cole.

Les travaux qui y sont r alis s sont   la fine pointe des connaissances gr ce aux trois laboratoires de recherche am nag s au co t total de 2,5M\$:

Le Laboratoire audionum rique de recherche et de cr ation (LARC) est constitu  d'un studio de captation, d'une r gie principale, de trois r gies secondaires et d' quipement analogique et num rique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqu s, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualit  acoustique exceptionnelle.

Le Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en r seau  quip s d'ordinateurs    cran tactile et de claviers musicaux utilis s, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un syst me de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le Laboratoire Mus-Alpha permet d'examiner comment l' ducation musicale contribue   l'apprentissage de mati res non musicales. Il poss de une vaste collection d'instruments de musique et de l' quipement informatique adapt  pour l' tude de la pratique musicale chez les enfants.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour conna tre les champs de recherche des professeurs, r f rez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la Facult  de musique.

Composition

Composition
 ric Morin

Musicologie

Musicologie th orique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. R alisation audionum rique.
Serge Lacasse

 tudes et enseignement de la recherche-cr ation. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvis es.
Sophie St vance

 ducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Cr ativit . Attitudes posturales. Conceptions p dagogiques.
Francis Dub 

Didactique. Philosophie. Psychologie.
Valerie Peters

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.
Maria Teresa Moreno Sala

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.
Josée Vaillancourt

Interprétation

Guitare (jazz et musique populaire)
Gabriel Hamel

Piano
Francis Dubé, Arturo Nieto-Dorantes

Bois. Flûte traversière.
André Papillon

Orgue, clavecin et musique ancienne.
Richard Paré

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).
Janis Steprans

Cordes.
Hibiki Kobayashi, Brett Molzan, Ryan Molzan, Jean-Luc Plourde

Piano jazz
Rafael Zaldivar

Technologie

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.
Aaron Liu-Rosenbaum

Didactique instrumentale

Approches innovantes en pédagogie musicale. Créativité. Optimisation de l'apprentissage. Improvisation. Technologies. Guitare classique. Réalisation du potentiel humain.
Jean-Philippe Després

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Maître en musique (M. Mus.)

45
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
10 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant, par une étude des sources musicales et bibliographiques, d'approfondir ses connaissances dans un domaine de la musicologie et d'acquérir la méthode appropriée à la recherche. Par son mémoire en particulier, l'étudiant devra faire la preuve qu'il a acquis la rigueur qui s'impose dans l'application d'une méthode scientifique et une connaissance approfondie de son sujet de recherche.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

CONCENTRATIONS

Musicologie (recherche-crédation)

Musicologie (recherche)

Le choix d'une concentration est obligatoire.

RESPONSABLE

Sophie Stévançe

Responsable de la concentration Musicologie (recherche-cr ation)

418 656-2131 poste 3321

Sophie.Stevance@mus.ulaval.ca

Pour information

418 656-2131 poste 7061

etudes.superieures@mus.ulaval.ca

Facult  de rattachement

Facult  de musique

COMP TENCES LINGUISTIQUES   ATTEINDRE

Connaissance du fran ais

D s l'offre d'admission, la direction de programme peut exiger qu'avant de s'inscrire aux premiers cours, l' tudiant qui n'a pas fait ses  tudes universitaires en fran ais fournisse la preuve d'une connaissance minimale de la langue fran aise. Celle-ci pourra  tre  valu e au moyen du Test de fran ais international (TFI), pour lequel le seuil de r ussite est de 750/990. L' cole de langues de l'Universit  Laval (ELUL) pr voit des s ances de passation de ce test aux sessions d'automne et d'hiver.

L' tudiant qui n'obtient pas le r sultat requis doit alors faire le n cessaire pour satisfaire   l'exigence minimale avant l'inscription   des cours exigeant la ma trise du fran ais. Une scolarit  pr paratoire peut  tre recommand e par l'ELUL.

Il est   noter que les cours de langues sont non contributoires au programme de deuxi me cycle de l' tudiant.

Connaissance de l'anglais

L' tudiant doit comprendre l'anglais  crit. Son aptitude   lire cette langue est  valu e par un examen  crit qui a lieu au d but de la premi re session d'inscription. En cas d' chec, l' tudiant doit r ussir le plus t t possible le cours ANL-3202 Reading II.

REMARQUES SUR LES COURS

Le d tail des exigences concernant les cours d'instrument est d crit dans un document interne que l' tudiant peut se procurer aupr s de la direction de programme.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Choix du projet de recherche

L' tudiant doit avoir choisi son directeur de recherche au terme de sa premi re session d'inscription.

Le projet de recherche doit être approuvé par la direction de programme au plus tard avant la fin de la troisième session d'inscription.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Le baccalauréat en musique - musicologie, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne d'au moins 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat doit joindre à sa demande une lettre de motivation, dans laquelle il expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche de recherche ou de création qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit.

Il doit aussi faire état des démarches entreprises pour contacter un professeur susceptible de diriger ses études et, si possible, du domaine de recherche qui l'intéresse, le tout en portant une attention particulière aux concentrations (recherche et recherche-crédation). Le cas échéant, il doit faire parvenir des échantillons de travaux récents en lien avec le programme.

La direction de programme peut demander au candidat qui n'a pas fait ses études en musique à l'Université Laval de fournir des copies des descriptions officielles des cours pertinents à la demande (ex. : histoire de la musique, musicologie, méthodologie, introduction à la recherche, analyse) et, si possible, des plans de cours.

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des trois rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission. De plus, elle peut imposer une scolarité complémentaire de cours de premier cycle si elle juge que la préparation du candidat est inadéquate.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
MUSICOLOGIE		9
<u>MUS-6048</u>	Théorie et pratique de la musicologie I	3
<u>MUS-6095</u>	Fondements de la démarche de recherche	3
<u>MUS-7701</u>	Colloquium I	1
<u>MUS-7702</u>	Colloquium II	2

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>MUS-6811</u>	Activité de recherche - mémoire 1	3
<u>MUS-6812</u>	Activité de recherche - mémoire 2	7/activité temps complet
<u>MUS-6813</u>	Activité de recherche - mémoire 3	7/activité temps complet
<u>MUS-6814</u>	Activité de recherche - mémoire 4	7/activité temps complet

AUTRES ACTIVITÉS

AUTRES EXIGENCES

12

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

L'étudiant doit choisir les cours d'une seule concentration parmi celles-ci :

Musicologie (recherche-création)

Musicologie (recherche)

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

MUSICOLOGIE (RECHERCHE)

12

<u>MUS-6049</u>	Théorie et pratique de la musicologie II	3
-----------------	--	---

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>MUS-7003</u>	Séminaire en musique populaire	3
-----------------	--------------------------------	---

<u>MUS-7007</u>	Séminaire I	3
-----------------	-------------	---

<u>MUS-7008</u>	Séminaire II	3
-----------------	--------------	---

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS

Réussir 3 crédits de cours, avec l'approbation de la direction de programme.

MUSICOLOGIE (RECHERCHE-CRÉATION)

12

<u>MUS-6700</u>	Séminaire de recherche-création	3
-----------------	---------------------------------	---

<u>MUS-7101</u>	Projet de recherche-cr�ation I	3
<u>MUS-7102</u>	Projet de recherche-cr�ation II	3

R GLE 1 - 3 CR DITS

R ussir 3 cr dits de cours, avec l'approbation de la direction de programme.

Information compl mentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l' tat d'avancement de votre programme d' tudes. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de r alisation et pr cise le r sultat obtenu ou   venir. Il indique  galement les cours   r ussir pour obtenir le dipl me vis . Plus encore, vous pouvez simuler des modifications   votre programme d' tudes (choix d'une concentration ou d'un profil) ou d couvrir quels cours pourraient vous  tre reconnus si vous  tiez admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles sup rieurs

Le Guide de cheminement aux cycles sup rieurs pr sente des points de rep re sur la formation   la recherche: choix du directeur de recherche, r daction du m moire ou de la th se. Il propose  galement des outils et des fa ons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il pr cise enfin diff rents aspects de la r alisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Universit  Laval susceptibles d'aider les  tudiants en cours de route.

R glement des  tudes

Les  tudes   l'Universit  Laval sont r gies par le R glement des  tudes.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les  tudes

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d' tudes   l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement  tudiant** ou rencontrez-nous en priv , aux Portes ouvertes ou lors de nos tourn es sur la route au Canada et   l' tranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la facult 

Facult  de musique

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2018-10-19 12:01:29 / 2018-12-03 11:43:41

Version actualisée

MAÎTRISE EN MUSIQUE - ÉDUCATION MUSICALE (M. MUS.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce programme de maîtrise vise à élargir les bases de votre formation au premier cycle et à vous préparer à la rédaction d'un essai substantiel sur l'éducation musicale sous toutes ses formes. Par son Centre d'excellence en pédagogie musicale et son École préparatoire de musique Anna-Marie-Globenski, la Faculté de musique assure le suivi professionnel d'un grand nombre

d'enseignants au Québec, dont la plupart sont ses diplômés.

Cette maîtrise vous permettra de vous préparer à l'exercice de votre profession, d'éveiller votre esprit critique et d'acquérir des moyens vous permettant d'élaborer et de réaliser un projet pédagogique.

Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

Cognition

Didactique instrumentale

Éducation musicale

Eutonie

Formation auditive

Interprétation

Neurosciences

Philosophie

Rythmique Jaques-Dalcroze

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'un baccalauréat en musique - éducation musicale ou d'un diplôme jugé équivalent.

AVENIR

Au terme de vos études, vous serez appelé à travailler dans des secteurs d'emploi variés.

Professions

Directeur pédagogique

Enseignant

Gestionnaire

Chercheur

Employeurs

Organismes éducatifs

Secteurs public et privé (milieu scolaire primaire et secondaire)

Collèges et universités

Fonction publique

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

La Faculté de musique attire une population étudiante diversifiée grâce à sa réputation d'excellence et à son dynamisme. Ces attraits en font notamment le meilleur endroit en Amérique du Nord pour un séjour d'études musicales en immersion française.

Forte d'une longue expérience, puisqu'elle a été fondée en 1922, la Faculté dispose aujourd'hui de ressources professionnelles et matérielles enviables qui, mises à votre disposition, favoriseront la réussite de vos études dans un contexte extrêmement riche et stimulant.

Environnement d'apprentissage

Milieu riche en événements de toutes sortes, la Faculté vous donne de nombreuses occasions de goûter à la vie d'artiste. Vous acquerrez de l'expérience lors de concerts présentés par de grands et de petits ensembles. La Faculté compte:

Des ateliers de musique contemporaine, de musique baroque et d'opéra

Des ensembles de guitares, de cuivres et de percussions

Un orchestre symphonique et un orchestre à vent

Un chœur

Un stage band

Des ensembles de jazz vocal

La salle Henri-Gagnon (salle de concert classique, 240 places, 2 pianos de concert)

Le Théâtre de la cité universitaire (620 places)

Des studios de travail insonorisés, accessibles 7 jours sur 7

24 pianos à queue pour l'enseignement

De grandes salles de répétition

Un laboratoire informatique musical de dix stations MIDI

Un studio de musique ancienne qui dispose d'une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier

Le Quatuor Arthur-LeBlanc

Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement et la direction des travaux de recherche des étudiants. Un bon nombre de chargés de cours collaborent également à la tâche d'enseignement, et tous concourent par des concerts, leurs compositions ou des écrits théoriques au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à

l'étranger.

Mobilité internationale

Vous pourriez étudier à l'étranger grâce aux différents protocoles de mobilité. Les destinations sont la Louisiana State University (Bâton Rouge, Louisiane, États-Unis) et l'Institut supérieur des arts de Toulouse (France).

Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté vous accompagnera dans toutes les étapes de votre cheminement universitaire. Vous profiterez également des services du café étudiant Labyrinthe. L'Association générale des étudiants en musique de l'Université Laval (AGEMUL) contribue, par son engagement et par l'animation de la vie étudiante, à raffermir le sentiment d'appartenance de la communauté facultaire.



Profil international

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Les étudiants peuvent aussi être admissibles, grâce à leur projet d'intervention ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM).

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

Estimation du budget pour une année d'études

Détail des droits de scolarité

Calculateur de budget

Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM):

Le Groupe de recherche-crédation en musique (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-crédation.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le Laboratoire audionumérique de recherche et de création (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le Laboratoire Mus-Alpha permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la Faculté de musique.

Composition

Composition
Éric Morin

Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.
Serge Lacasse

Études et enseignement de la recherche-crédation. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.
Sophie Stévance

Éducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.

Francis Dubé

Didactique. Philosophie. Psychologie.

Valerie Peters

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.

Maria Teresa Moreno Sala

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.

Josée Vaillancourt

Interprétation

Guitare (jazz et musique populaire)

Gabriel Hamel

Piano

Francis Dubé, Arturo Nieto-Dorantes

Bois. Flûte traversière.

André Papillon

Orgue, clavecin et musique ancienne.

Richard Paré

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).

Janis Steprans

Cordes.

Hibiki Kobayashi, Brett Molzan, Ryan Molzan, Jean-Luc Plourde

Piano jazz

Rafael Zaldivar

Technologie

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.

Aaron Liu-Rosenbaum

Didactique instrumentale

Approches innovantes en pédagogie musicale. Créativité. Optimisation de l'apprentissage. Improvisation. Technologies. Guitare classique. Réalisation du potentiel humain.

Jean-Philippe Després

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Maître en musique (M. Mus.)

45
CREDITS

d'acquis maximale:
22 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant de poursuivre une formation comme musicien éducateur; de se préparer à l'exercice d'un leadership dans sa profession et à en être un agent d'évolution; d'éveiller son esprit de recherche et de favoriser l'acquisition d'une technique de recherche; d'acquérir une autonomie de pensée et de moyens qui le rendront capable d'élaborer un projet pédagogique ou de recherche, de le réaliser et de l'évaluer.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une session d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Pour information

418 656-2131 poste 7061

etudes.superieures@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté de musique

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

L'étudiant doit comprendre l'anglais écrit. Son aptitude à lire cette langue est évaluée par un examen écrit qui a lieu au début de la première session d'inscription au programme. En cas d'échec, il doit réussir, le plus tôt possible, ANL-3202 *Reading II*.

REMARQUES SUR LES COURS

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Les exigences concernant les travaux de recherche sont décrites dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de sa direction de programme.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Le baccalauréat en enseignement de la musique, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission au programme.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat doit joindre à sa demande une lettre de motivation, dans laquelle il expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche d'interprétation, de création ou de recherche qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit.

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission. De plus, elle peut imposer une scolarité complémentaire de cours de premier cycle si elle juge que la préparation du candidat est inadéquate.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ÉDUCATION MUSICALE		45
<u>MUS-6000</u>	Rapport de fin d'études	6
<u>MUS-6089</u>	Fondements philosophiques de l'éducation musicale	3
<u>MUS-6090</u>	Fondements psychologiques de l'éducation musicale	3
<u>MUS-6095</u>	Fondements de la démarche de recherche	3
<u>MUS-6096</u>	Séminaire en éducation musicale	3
<u>PPG-7024</u>	Méthodologie de la recherche : approche quantitative	3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARI:

<u>ADS-7013</u>	Recherche qualitative	3
<u>DID-7006</u>	Introduction à l'analyse qualitative	3

RÈGLE 2 - 21 CRÉDITS PARMIS:

<u>MUS-6059</u>	Jeu scénique d'opéra	2
<u>MUS-6061</u>	Théâtre musical	2
<u>MUS-6153</u>	Musique de chambre	2
<u>MUS-6154</u>	Atelier de musique baroque	2
<u>MUS-6155</u>	Atelier de musique contemporaine	2
<u>MUS-6156</u>	Combo	2
<u>MUS-6158</u>	Ensemble de percussion	2
<u>MUS-6159</u>	Chant choral	1
<u>MUS-6160</u>	Orchestre	1
<u>MUS-6161</u>	Orchestre à vent	1
<u>MUS-6162</u>	Stage Band	1
<u>MUS-6163</u>	Jazz vocal	1
<u>MUS-6164</u>	Ensemble de guitares	1
<u>MUS-6180</u>	Accompagnement	1
<u>MUS-6181</u>	Accompagnement	2
<u>MUS-7000</u>	Lectures et travaux dirigés I	1
<u>MUS-7001</u>	Lectures et travaux dirigés II	2
<u>MUS-7002</u>	Lectures et travaux dirigés III	3
<u>MUS-7003</u>	Séminaire en musique populaire	3
<u>MUS-7004</u>	Projet dirigé I	1
<u>MUS-7005</u>	Projet dirigé II	2

<u>MUS-7006</u>	Projet dirigé III	3
<u>MUS-7007</u>	Séminaire I	3
<u>MUS-7008</u>	Séminaire II	3
<u>MUS-7011</u>	Séminaire de jazz	3

et parmi tous les cours des niveaux 6000 et 7000 portant les sigles ADS, MEV, PPG, TEN, à l'exception de ceux des séries 800.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL INTERNATIONAL

<u>EHE-6MUS</u>	Études - Profil international - Maîtrise en musique	12 à 18
-----------------	---	---------

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

Monique Lépinay

418 656-2764, poste 7061

1 877 606-5566, poste 7061

etudes.superieures@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2018-09-04 10:25:18 / 2018-12-03 11:43:41

Version actualisée

MAÎTRISE EN MUSIQUE - ÉDUCATION MUSICALE - AVEC MÉMOIRE (M. MUS.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce programme vise à développer votre autonomie de pensée, votre esprit critique et vos aptitudes à la recherche en vue de réaliser des projets pédagogiques liés à l'éducation musicale sous tous ses aspects: revue et analyse critique de littérature, analyse critique de matériel pédagogique, sondage, production artistique à caractère pédagogique, développement d'un outil pédagogique, dissertation, etc.

Par son Centre d'excellence en pédagogie musicale et son École préparatoire de musique Anna-Marie-Globenski, la Faculté de musique assure le suivi professionnel d'un grand nombre d'enseignants au Québec, dont la plupart sont ses diplômés.

Directeur à trouver avant ou après l'admission: vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant ou après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.

Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

Didactique instrumentale

Éducation musicale

Interprétation

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'un baccalauréat en musique - éducation musicale ou d'un diplôme jugé équivalent.

AVENIR

Au terme de vos études, vous serez appelé à travailler dans des secteurs d'emploi variés.

Professions

Directeur pédagogique

Enseignant

Gestionnaire

Chercheur

Employeurs

Organismes éducatifs

Secteurs public et privé (milieu scolaire primaire et secondaire)

Collèges et universités

Fonction publique

Organismes artistiques et culturels

Centres de recherche

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

La Faculté de musique attire une population étudiante diversifiée grâce à sa réputation d'excellence et à son dynamisme. Ces attraits en font notamment le meilleur endroit en Amérique du Nord pour un séjour d'études musicales en immersion française.

Forte d'une longue expérience, puisqu'elle a été fondée en 1922, la Faculté dispose aujourd'hui de ressources professionnelles et matérielles enviables qui, mises à votre disposition, favoriseront la réussite de vos études dans un contexte extrêmement riche et stimulant.

Environnement d'apprentissage

Milieu riche en événements de toutes sortes, la Faculté vous donne de nombreuses occasions de goûter à la vie d'artiste. Vous acquerez de l'expérience lors de concerts présentés par de grands et de petits ensembles. La Faculté compte:

Des ateliers de musique contemporaine, de musique baroque et d'opéra

Des ensembles de guitares, de cuivres et de percussions

Un orchestre symphonique et un orchestre à vent

Un chœur

Un stage band

Des ensembles de jazz vocal

La salle Henri-Gagnon (salle de concert classique, 240 places, 2 pianos de concert)

Le Théâtre de la cité universitaire (620 places)

Des studios de travail insonorisés, accessibles 7 jours sur 7

24 pianos à queue pour l'enseignement

De grandes salles de répétition

Un laboratoire informatique musical de dix stations MIDI

Un studio de musique ancienne qui dispose d'une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier

Le Quatuor Arthur-LeBlanc

Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement et la direction des travaux de recherche des étudiants. Un bon nombre de chargés de cours collaborent également à la tâche d'enseignement, et tous concourent par des concerts, leurs compositions ou des écrits théoriques au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

Mobilité internationale

Vous pourriez étudier à l'étranger grâce aux différents protocoles de mobilité. Les destinations sont la Louisiana State University (Bâton Rouge, Louisiane, États-Unis) et l'Institut supérieur des arts de Toulouse (France).

Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté vous accompagnera dans toutes les étapes de votre cheminement universitaire. Vous profiterez également des services du café étudiant Labyrinthe. L'Association générale des étudiants en musique de l'Université Laval (AGEMUL) contribue, par son engagement et par l'animation de la vie étudiante, à raffermir le sentiment d'appartenance de la communauté facultaire.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Les étudiants peuvent aussi être admissibles, grâce à leur projet d'intervention ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM).

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget pour une année d'études](#)

[Détail des droits de scolarité](#)

[Calculateur de budget](#)

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM):

Le Groupe de recherche-crédation en musique (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-crédation.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le Laboratoire audionumérique de recherche et de création (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le Laboratoire Mus-Alpha permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la Faculté de musique.

Composition

Composition
Éric Morin

Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.
Serge Lacasse

Études et enseignement de la recherche-crédation. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.
Sophie Stévance

Éducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.

Francis Dubé

Didactique. Philosophie. Psychologie.

Valerie Peters

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.

Maria Teresa Moreno Sala

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.

Josée Vaillancourt

Interprétation

Guitare (jazz et musique populaire)

Gabriel Hamel

Piano

Francis Dubé, Arturo Nieto-Dorantes

Bois. Flûte traversière.

André Papillon

Orgue, clavecin et musique ancienne.

Richard Paré

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).

Janis Steprans

Cordes.

Hibiki Kobayashi, Brett Molzan, Ryan Molzan, Jean-Luc Plourde

Piano jazz

Rafael Zaldivar

Technologie

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.

Aaron Liu-Rosenbaum

Didactique instrumentale

Approches innovantes en pédagogie musicale. Créativité. Optimisation de l'apprentissage. Improvisation. Technologies. Guitare classique. Réalisation du potentiel humain.

Jean-Philippe Després

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Maître en musique (M. Mus.)

45
CREDITS

d'acquis maximale:
10 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant de poursuivre une formation comme musicien éducateur; de se préparer à l'exercice d'un leadership dans sa profession et à en être un agent d'évolution; d'éveiller son esprit de recherche et de favoriser l'acquisition d'une technique de recherche; d'acquérir une autonomie de pensée et de moyens qui le rendront capable d'élaborer un projet pédagogique ou de recherche, de le réaliser et de l'évaluer.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

RESPONSABLE

Pour information

418 656-2131 poste 7061

etudes.superieures@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté de musique

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

L'étudiant doit comprendre l'anglais écrit. Son aptitude à lire cette langue est évaluée par un examen écrit qui a lieu au début de la première session d'inscription au programme. En cas d'échec, il doit réussir, le plus tôt possible, ANL-3202 *Reading II*.

REMARQUES SUR LES COURS

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Choix du projet de recherche

L'étudiant doit avoir choisi son directeur de recherche au terme de sa première session d'inscription.

Le projet de recherche doit être approuvé par la direction de programme au plus tard à la fin de la scolarité.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Le baccalauréat en enseignement de la musique, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission au programme.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat doit joindre à sa demande une lettre de motivation, dans laquelle il expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche d'interprétation, de création ou de recherche qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit.

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission. De plus, elle peut imposer une scolarité complémentaire de cours de premier cycle si elle juge que la préparation du candidat est inadéquate.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ÉDUCATION MUSICALE		21

<u>MUS-6090</u>	Fondements psychologiques de l'éducation musicale	3
<u>MUS-6095</u>	Fondements de la démarche de recherche	3
<u>MUS-6096</u>	Séminaire en éducation musicale	3
<u>PPG-7024</u>	Méthodologie de la recherche : approche quantitative	3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARI:

<u>ADS-7013</u>	Recherche qualitative	3
<u>DID-7006</u>	Introduction à l'analyse qualitative	3

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS

Réussir 3 crédits de cours, avec l'approbation de la direction de programme.

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>MUS-6801</u>	Activité de recherche - mémoire 1	3
<u>MUS-6802</u>	Activité de recherche - mémoire 2	7/activité temps complet
<u>MUS-6803</u>	Activité de recherche - mémoire 3	7/activité temps complet
<u>MUS-6804</u>	Activité de recherche - mémoire 4	7/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir

pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

Monique Lépinay

418 656-2764, poste 7061

1 877 606-5566, poste 7061

etudes.superieures@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

Futurs étudiants

Admission

Droits de scolarité

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

Version: 2018-09-04 10:25:18 / 2018-12-03 11:43:41

Version: 2018-09-04 10:25:18 / 2018-12-03 11:43:41